

La Banque Nationale divulgue ses résultats du troisième trimestre de 2017

L'information financière contenue dans le présent document est basée sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 juillet 2017 préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) telles que publiées par l'*International Accounting Standards Board* (IASB), sauf indication contraire. Les IFRS représentent les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Les symboles M\$ et G\$ désignent respectivement les millions et les milliards de dollars canadiens.

MONTRÉAL, le 30 août 2017 – La Banque Nationale déclare un résultat net de 518 M\$ au troisième trimestre de 2017, par rapport à 478 M\$ pour le trimestre correspondant de 2016, une hausse de 40 M\$ qui s'explique par la hausse du résultat net des principaux secteurs d'affaires. Le résultat dilué par action de 1,37 \$ au troisième trimestre de 2017 se compare à 1,31 \$ au trimestre correspondant de 2016.

Le résultat net excluant les éléments particuliers de 524 M\$ au troisième trimestre de 2017 se compare à 486 M\$ au troisième trimestre de 2016, une croissance de 8 %. Le résultat dilué par action excluant les éléments particuliers atteint 1,39 \$ pour le trimestre terminé le 31 juillet 2017 par rapport à 1,33 \$ au trimestre correspondant de 2016. Les éléments particuliers sont décrits à la page 4.

Le résultat net de la Banque pour les neuf premiers mois de 2017 se chiffre à 1 499 M\$, par rapport à 949 M\$ pour la période correspondante de 2016. Le résultat dilué par action atteint 3,99 \$ pour les neuf premiers mois de l'exercice 2017, contre 2,51 \$ pour la période correspondante de 2016. Ces croissances sont attribuables à la progression du résultat net de tous les secteurs d'affaires, à la provision sectorielle enregistrée au cours du deuxième trimestre de 2016 ainsi qu'à la radiation de la participation de la Banque dans l'entreprise associée Maple Financial Group Inc. enregistrée au premier trimestre de 2016. Le résultat net excluant les éléments particuliers des neuf mois terminés le 31 juillet 2017 s'élève à 1 518 M\$, en hausse de 32 % par rapport à 1 150 M\$ pour la période correspondante de 2016. Le résultat dilué par action excluant les éléments particuliers aurait été de 4,05 \$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2017, par rapport à 3,11 \$ pour les neuf premiers mois de l'exercice 2016.

« La Banque a obtenu d'excellents résultats pour le troisième trimestre de 2017 grâce à la bonne performance de tous les secteurs, a mentionné Louis Vachon, président et chef de la direction de la Banque Nationale. La croissance soutenue des revenus et le contrôle des charges d'exploitation ont contribué à cette performance. »

Faits saillants

(en millions de dollars canadiens)	Trimestre terminé le 31 juillet			Neuf mois terminés le 31 juillet		
	2017	2016	Variation %	2017	2016	Variation %
Résultat net	518	478	8	1 499	949	58
Résultat dilué par action (<i>en dollars</i>)	1,37 \$	1,31 \$	5	3,99 \$	2,51 \$	59
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires	18,2 %	18,7 %		18,2 %	12,0 %	
Ratio de versement des dividendes	47 %	62 %		47 %	62 %	
Excluant les éléments particuliers⁽¹⁾						
Résultat net excluant les éléments particuliers	524	486	8	1 518	1 150	32
Résultat dilué par action excluant les éléments particuliers (<i>en dollars</i>)	1,39 \$	1,33 \$	5	4,05 \$	3,11 \$	30
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires excluant les éléments particuliers	18,4 %	19,0 %		18,4 %	14,9 %	
Ratio de versement des dividendes excluant les éléments particuliers	42 %	50 %		42 %	50 %	
				Au 31 juillet 2017	Au 31 octobre 2016	
Ratio des fonds propres CET1 selon Bâle III				11,2 %	10,1 %	
Ratio de levier selon Bâle III				4,0 %	3,7 %	

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » à la page 4 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

Particuliers et Entreprises

- Résultat net de 240 M\$ au troisième trimestre de 2017 par rapport à 199 M\$ au troisième trimestre de 2016, une augmentation de 21 %.
- Les revenus atteignent 785 M\$ au troisième trimestre de 2017, en hausse de 46 M\$ ou 6 % par rapport au trimestre correspondant de 2016.
- Croissance soutenue du crédit aux particuliers de 5 %, notamment en raison du crédit hypothécaire, et croissance du crédit aux entreprises excluant les entreprises de production et de service du secteur pétrole et gaz de 6 %, depuis un an.
- La marge nette d'intérêts de 2,27 % au troisième trimestre de 2017 se compare à 2,26 % au troisième trimestre de 2016.
- Les frais autres que d'intérêts sont en baisse de 2 % par rapport au troisième trimestre de 2016.
- Le ratio d'efficacité de 52,6 % s'améliore par rapport à 57,1 % au trimestre correspondant de 2016.

Gestion de patrimoine

- Résultat net de 106 M\$ au troisième trimestre de 2017 par rapport à 81 M\$ pour le trimestre correspondant de 2016, une hausse de 31 %.
- Revenu total de 403 M\$ pour le troisième trimestre de 2017, contre 361 M\$ au trimestre correspondant de 2016, une augmentation de 42 M\$ ou 12 %, en raison de la croissance du revenu net d'intérêts et des revenus tirés des services tarifés.
- Les frais autres que d'intérêts s'établissent à 259 M\$ au troisième trimestre de 2017 par rapport à 249 M\$ au trimestre correspondant de 2016.
- Le ratio d'efficacité excluant les éléments particuliers ⁽¹⁾ de 62,6 % s'améliore comparativement à 67,2 % au troisième trimestre de 2016.

Marchés financiers

- Résultat net de 168 M\$ au troisième trimestre de 2017 contre 156 M\$ au trimestre correspondant de 2016, en hausse de 8 %.
- Revenu total en équivalent imposable de 392 M\$, en hausse de 22 M\$ ou 6 %, principalement en raison des revenus liés aux activités de négociation, notamment les revenus sur les titres de participation.
- Les frais autres que d'intérêts augmentent de 6 M\$ pour atteindre 162 M\$ au troisième trimestre de 2017, en lien avec la croissance des revenus.
- Le ratio d'efficacité de 41,3 % s'améliore comparativement à 42,2 % au troisième trimestre de 2016.

Financement spécialisé aux États-Unis et International

- Résultat net de 51 M\$ au troisième trimestre de 2017 contre 64 M\$ au trimestre correspondant de 2016, en raison du gain non imposable de 41 M\$ sur la réévaluation de la participation détenue antérieurement dans ABA Bank enregistré au troisième trimestre de 2016, compensé par une croissance importante du revenu net d'intérêts.
- Revenu total de 147 M\$ au troisième trimestre de 2017, en hausse de 22 M\$ ou 18 %.
- Les frais autres que d'intérêts augmentent de 6 M\$ pour atteindre 58 M\$ au troisième trimestre de 2017, principalement en raison de la croissance des activités de la filiale ABA Bank.

Autres

- Perte nette de 47 M\$ au troisième trimestre de 2017 contre une perte nette de 22 M\$ au trimestre correspondant de 2016, principalement en raison de la hausse des frais autres que d'intérêts.

Gestion du capital

- Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1) selon Bâle III de 11,2 % au 31 juillet 2017, en hausse par rapport à 10,1 % au 31 octobre 2016, essentiellement attribuable au résultat net, déduction faite des dividendes.
- Ratio de levier selon Bâle III de 4,0 % au 31 juillet 2017, en hausse par rapport à 3,7 % au 31 octobre 2016.

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » à la page 4 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

RAPPORT DE GESTION

Daté du 29 août 2017

Le Rapport de gestion qui suit présente l'analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation de la Banque Nationale du Canada (la Banque). Cette analyse a été préparée conformément aux exigences prévues au *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue* des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM). Elle est basée sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités (les états financiers consolidés) pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 juillet 2017 préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) telles que publiées par l'*International Accounting Standards Board* (IASB), sauf indication contraire. Les IFRS représentent les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Ce Rapport de gestion doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés et les notes y afférant pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 juillet 2017, ainsi qu'avec le Rapport annuel 2016. Les symboles M\$ et G\$ désignent respectivement les millions et les milliards de dollars canadiens. On peut obtenir de l'information additionnelle sur la Banque, y compris la notice annuelle, dans le site Internet de la Banque, à l'adresse bnc.ca, ou celui de SEDAR, à l'adresse sedar.com.

Mode de présentation de l'information	4	Méthodes comptables et communication de l'information financière	17
Faits saillants	5	Méthodes comptables et principales estimations comptables	17
Analyse financière	6	Modifications futures de méthodes comptables	17
Résultats consolidés	6	Communication de l'information financière	17
Résultats sectoriels	9	Informations financières supplémentaires	18
Bilan consolidé	14	Divulgaration d'information sur les risques	19
Transactions avec des parties liées	15	Gestion du capital	20
Titrisation et arrangements hors bilan	16	Gestion des risques	26
Impôts sur le résultat	16	Données financières trimestrielles	39
Passifs éventuels	16		

Mise en garde à propos des déclarations prospectives

À l'occasion, la Banque fait des déclarations prospectives écrites et verbales, notamment celles contenues dans les sections « Perspectives pour la Banque Nationale » et « Principales tendances économiques » du Rapport annuel 2016, ainsi que dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens et d'autres communications, et ce, aux fins de décrire le contexte économique dans lequel la Banque évoluera au cours de l'exercice 2017 et les objectifs qu'elle souhaite atteindre au cours de cette période. Ces déclarations prospectives sont faites conformément aux lois sur les valeurs mobilières en vigueur au Canada et aux États-Unis. Elles comprennent, entre autres, des déclarations à l'égard de l'économie – notamment les économies canadienne et américaine –, de l'évolution des marchés, des observations concernant les objectifs de la Banque et ses stratégies pour les atteindre, du rendement financier prévu de la Banque et de certains risques auxquels la Banque est confrontée. Ces déclarations prospectives sont habituellement marquées par l'usage de verbes au futur et au conditionnel ou par l'emploi d'expressions comme « prévoir », « croire », « estimer », « projeter », « s'attendre à », « avoir l'intention de » et autres termes ou expressions similaires.

En raison de leur nature même, ces déclarations prospectives supposent l'élaboration d'hypothèses et elles comportent donc nécessairement des risques et des incertitudes d'ordre général et spécifique. Les hypothèses qui ont trait à la performance des économies du Canada et des États-Unis en 2017 et à leurs effets sur les activités de la Banque figurent parmi les principaux facteurs pris en considération au moment de déterminer les priorités et les objectifs stratégiques et de fixer les objectifs financiers, notamment en ce qui a trait à la provision pour pertes sur créances. Au moment d'établir les prévisions concernant la croissance économique en général et dans le secteur des services financiers en particulier, la Banque s'appuie surtout sur les données économiques historiques fournies par les gouvernements du Canada et des États-Unis et leurs organismes.

Il est fort possible que les projections expresses ou implicites contenues dans ces déclarations prospectives ne se réalisent pas ou se révèlent inexactes. La Banque recommande aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces déclarations, étant donné que divers facteurs, dont plusieurs sont indépendants de la volonté de la Banque, pourraient faire en sorte que les résultats, les conditions, les mesures ou les événements futurs varient sensiblement par rapport aux objectifs, attentes, estimations ou intentions figurant dans ces déclarations prospectives. Ces facteurs incluent notamment le risque de crédit, le risque de marché, le risque de liquidité et de financement, le risque opérationnel, le risque de non-conformité à la réglementation, le risque de réputation, le risque stratégique et le risque environnemental, lesquels sont décrits plus amplement dans la section « Gestion des risques » débutant à la page 48 du Rapport annuel 2016, et plus précisément la conjoncture économique générale et les conditions du marché financier au Canada, aux États-Unis et dans certains autres pays où la Banque exerce ses activités, y compris la modification à la réglementation touchant les activités de la Banque et affectant les fonds propres et les liquidités, les modifications apportées aux conventions et méthodes comptables que la Banque utilise à des fins de présentation de sa situation financière, y compris les incertitudes liées aux hypothèses et aux principales estimations comptables, les lois fiscales en vigueur dans les pays où la Banque est présente, principalement le Canada et les États-Unis (y compris la *Foreign Account Tax Compliance Act* (FATCA) aux États-Unis), les modifications aux lignes directrices sur les fonds propres et les liquidités ainsi que les instructions relatives à leur présentation et leur interprétation, les changements aux cotes de crédit attribuées à la Banque et les perturbations potentielles à l'égard des systèmes de technologie de l'information de la Banque, y compris l'évolution des risques liés aux cyberattaques.

La liste des facteurs de risques susmentionnés n'est pas exhaustive. Des renseignements supplémentaires sur ces facteurs sont fournis dans la section « Gestion des risques » du Rapport annuel 2016. Les investisseurs et autres personnes qui se fondent sur les déclarations prospectives de la Banque doivent considérer soigneusement les facteurs susmentionnés ainsi que les incertitudes et les risques qu'ils comportent. À moins que la loi ne l'exige, la Banque ne prévoit pas mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, qu'elle peut faire ou qui peut être faite en son nom de temps à autre.

L'information prospective contenue dans le présent document est destinée à l'interprétation des renseignements contenus dans ce document et pourrait ne pas convenir à d'autres fins.

MODE DE PRÉSENTATION DE L'INFORMATION

La présentation des informations sectorielles est conforme à la présentation que la Banque a adoptée pour l'exercice financier qui a débuté le 1^{er} novembre 2016. Cette présentation tient compte du fait que les activités de la filiale Credigy Ltd., qui étaient présentées dans le secteur des Marchés financiers, ainsi que les activités de la filiale Advanced Bank of Asia Limited (ABA Bank) et les autres investissements internationaux, qui étaient présentés dans la rubrique *Autres*, sont maintenant présentés dans le secteur du Financement spécialisé aux États-Unis et International (FSEU&I). La Banque a procédé à ce changement afin d'aligner le suivi de ses activités sur sa structure de gestion.

Mesures non conformes aux PCGR

La Banque a recours à diverses mesures financières pour évaluer les résultats et mesurer la performance globale de la Banque. Certaines de ces mesures financières ne sont pas calculées selon les PCGR, lesquels sont fondés sur les IFRS. Le fait de recourir à des mesures financières non conformes aux PCGR donne aux lecteurs une meilleure compréhension de la façon dont la direction analyse les résultats, en plus de leur permettre d'apprécier l'incidence d'éléments particuliers sur les résultats des périodes visées et de mieux évaluer les résultats en ne tenant pas compte de ces éléments s'ils considèrent que ceux-ci ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque. Les organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières exigent que les entreprises préviennent les lecteurs que les mesures non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée en vertu des PCGR et qu'il pourrait donc être impossible de les comparer avec des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises.

Données financières

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les données par action)

	Trimestre terminé le 31 juillet			Neuf mois terminés le 31 juillet		
	2017	2016	Variation %	2017	2016	Variation %
Résultat net excluant les éléments particuliers						
Particuliers et Entreprises	240	199	21	686	366	87
Gestion de patrimoine	112	87	29	323	255	27
Marchés financiers	168	156	8	526	454	16
Financement spécialisé aux États-Unis et International	51	64	(20)	129	126	2
Autres	(47)	(20)		(146)	(51)	
Résultat net excluant les éléments particuliers	524	486	8	1 518	1 150	32
Éléments liés à la détention des billets restructurés ⁽¹⁾	–	(1)		–	(5)	
Éléments relatifs aux acquisitions ⁽²⁾	(6)	(7)		(19)	(33)	
Radiation d'une participation dans une entreprise associée ⁽³⁾	–	–		–	(145)	
Incidence de changements aux mesures fiscales ⁽⁴⁾	–	–		–	(18)	
Résultat net	518	478	8	1 499	949	58
Résultat dilué par action excluant les éléments particuliers	1,39 \$	1,33 \$	5	4,05 \$	3,11 \$	30
Éléments liés à la détention des billets restructurés ⁽¹⁾	–	–		–	(0,01)	
Éléments relatifs aux acquisitions ⁽²⁾	(0,02)	(0,02)		(0,06)	(0,10)	
Radiation d'une participation dans une entreprise associée ⁽³⁾	–	–		–	(0,43)	
Incidence de changements aux mesures fiscales ⁽⁴⁾	–	–		–	(0,05)	
Prime versée sur les actions privilégiées rachetées à des fins d'annulation ⁽⁵⁾	–	–		–	(0,01)	
Résultat dilué par action	1,37 \$	1,31 \$	5	3,99 \$	2,51 \$	59
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires						
Incluant les éléments particuliers	18,2 %	18,7 %		18,2 %	12,0 %	
Excluant les éléments particuliers	18,4 %	19,0 %		18,4 %	14,9 %	

(1) Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2016, un coût de financement de 2 M\$ (1 M\$ déduction faite des impôts) avait été enregistré relativement à la détention des billets restructurés. Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2016, ce coût de financement se chiffrait à 7 M\$ (5 M\$ déduction faite des impôts).

(2) Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2017, des charges de 8 M\$ (6 M\$ déduction faite des impôts) ont été enregistrées relativement aux acquisitions (2016 : 8 M\$, 7 M\$ déduction faite des impôts). Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2017, ces charges sont de 23 M\$ (19 M\$ déduction faite des impôts) et pour la période correspondante de 2016, elles se chiffraient à 42 M\$ (33 M\$ déduction faite des impôts). Ces charges se composent majoritairement de bonis de rétention et comprennent également la quote-part de la Banque des charges d'intégration engagées par Corporation Fiera Capital (Fiera Capital) ainsi que la quote-part de la Banque des charges découlant de sa participation dans Groupe TMX limitée (TMX), notamment des pertes de valeur du goodwill et d'immobilisations incorporelles pour un montant de 18 M\$ (13 M\$ déduction faite des impôts) enregistrées au cours du premier trimestre de 2016.

(3) Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2016, la Banque avait radié sa participation dans l'entreprise associée Maple Financial Group Inc. (Maple) pour un montant de 164 M\$ (145 M\$ déduction faite des impôts) suite à l'événement survenu le 6 février 2016, tel que décrit à la section « Analyse du bilan consolidé » à la page 35 du Rapport annuel 2016.

(4) Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2016, une provision fiscale de 18 M\$ avait été enregistrée afin de refléter l'incidence de changements aux mesures fiscales qui avaient été quasi adoptés.

(5) Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2016, une prime de 3 M\$ avait été versée sur les actions privilégiées de premier rang, série 20, rachetées à des fins d'annulation.

FAITS SAILLANTS

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les données par action)	Trimestre terminé le 31 juillet			Neuf mois terminés le 31 juillet		
	2017	2016	Variation %	2017	2016	Variation %
Résultats d'exploitation						
Revenu total	1 675	1 557	8	4 905	4 271	15
Résultat net	518	478	8	1 499	949	58
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Banque	494	460	7	1 434	892	61
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires	18,2 %	18,7 %		18,2 %	12,0 %	
Résultat par action						
de base	1,39 \$	1,32 \$	5	4,04 \$	2,52 \$	60
dilué	1,37	1,31	5	3,99	2,51	59
Résultats d'exploitation en équivalent imposable ⁽¹⁾ et excluant les éléments particuliers ⁽²⁾						
Revenu total en équivalent imposable et excluant les éléments particuliers	1 743	1 610	8	5 104	4 647	10
Résultat net excluant les éléments particuliers	524	486	8	1 518	1 150	32
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires excluant les éléments particuliers	18,4 %	19,0 %		18,4 %	14,9 %	
Ratio d'efficacité en équivalent imposable et excluant les éléments particuliers	55,4 %	57,9 %		56,2 %	58,1 %	
Résultat par action excluant les éléments particuliers ⁽²⁾						
de base	1,41 \$	1,35 \$	4	4,09 \$	3,13 \$	31
dilué	1,39	1,33	5	4,05	3,11	30
Informations sur les actions ordinaires						
Dividendes déclarés	0,58 \$	0,55 \$		1,70 \$	1,63 \$	
Valeur comptable				30,84	28,39	
Cours de l'action						
haut	56,44	46,65		58,75	46,65	
bas	51,77	40,98		46,83	35,83	
clôture	56,15	44,71		56,15	44,71	
Nombre d'actions ordinaires (en milliers)	341 580	336 826		341 580	336 826	
Capitalisation boursière	19 180	15 059		19 180	15 059	

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 juillet 2017	Au 31 octobre 2016	Variation %
Bilan et hors bilan			
Actif total	240 072	232 206	3
Prêts et acceptations, déduction faite des provisions	133 167	126 178	6
Prêts douteux, déduction faite des provisions totales	(307)	(289)	
en % des prêts et acceptations moyens	(0,2) %	(0,2) %	
Dépôts ⁽³⁾	152 310	142 066	7
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	10 536	9 642	9
Actifs sous administration et sous gestion	427 663	397 342	8
Couverture par les résultats	12,00	7,84	
Ratios réglementaires selon Bâle III			
Ratios des fonds propres ⁽⁴⁾			
catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1)	11,2 %	10,1 %	
catégorie 1	15,2 %	13,5 %	
total	15,5 %	15,3 %	
Ratio de levier ⁽⁴⁾	4,0 %	3,7 %	
Ratio de liquidité à court terme (LCR)	134 %	134 %	
Autres renseignements			
Nombre d'employés	21 526	21 770	(1)
Nombre de succursales au Canada	443	450	(2)
Nombre de guichets automatiques au Canada	932	938	(1)

(1) Consulter les « Résultats consolidés » à la page 6.

(2) Consulter le « Mode de présentation de l'information » à la page 4 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

(3) Un montant de 2,2 G\$ classé dans les *Montants à payer aux clients, aux négociants et aux courtiers* du bilan consolidé au 31 octobre 2016 est maintenant présenté à la rubrique *Dépôts*.

(4) Les ratios sont calculés selon la méthode « tout compris ».

ANALYSE FINANCIÈRE

Résultats consolidés

Au 1^{er} novembre 2016, la Banque a modifié le classement de certains montants de l'état consolidé des résultats afin de mieux refléter la nature des revenus présentés dans le secteur des Particuliers et Entreprises. Ainsi, pour le trimestre terminé le 31 juillet 2016, un montant de 11 M\$ présenté au poste *Revenus autres que d'intérêts – Revenus de crédit* a été reclassé dans le *Revenu net d'intérêts – Prêts* (27 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2016). Ce reclassement n'a aucune incidence sur le *Résultat net*.

(en millions de dollars canadiens)	Trimestre terminé le 31 juillet			Neuf mois terminés le 31 juillet		
	2017	2016	Variation %	2017	2016	Variation %
Résultats d'exploitation						
Revenu net d'intérêts	831	783	6	2 391	2 214	8
Revenus autres que d'intérêts	844	774	9	2 514	2 057	22
Revenu total	1 675	1 557	8	4 905	4 271	15
Frais autres que d'intérêts	971	937	4	2 881	2 716	6
Contribution	704	620	14	2 024	1 555	30
Dotations aux pertes sur créances ⁽¹⁾	58	45	29	174	425	(59)
Résultat avant charge d'impôts	646	575	12	1 850	1 130	64
Charge d'impôts	128	97	32	351	181	94
Résultat net	518	478	8	1 499	949	58
Résultat dilué par action (en dollars)	1,37	1,31	5	3,99	2,51	59
Équivalent imposable ⁽²⁾						
Revenu net d'intérêts	55	48		169	178	
Revenus autres que d'intérêts	10	–		21	2	
Charge d'impôts	65	48		190	180	
Incidence de l'équivalent imposable sur le résultat net	–	–		–	–	
Éléments particuliers ⁽³⁾						
Éléments liés à la détention des billets restructurés	–	(2)		–	(7)	
Éléments relatifs aux acquisitions	(8)	(8)		(23)	(42)	
Radiation d'une participation dans une entreprise associée	–	–		–	(164)	
Éléments particuliers avant impôts	(8)	(10)		(23)	(213)	
Charge d'impôts liée aux éléments particuliers ⁽⁴⁾	(2)	(2)		(4)	(12)	
Éléments particuliers après impôts	(6)	(8)		(19)	(201)	
Résultats d'exploitation en équivalent imposable ⁽²⁾ et excluant les éléments particuliers ⁽³⁾						
Revenu net d'intérêts en équivalent imposable et excluant les éléments particuliers	886	833	6	2 560	2 399	7
Revenus autres que d'intérêts en équivalent imposable et excluant les éléments particuliers	857	777	10	2 544	2 248	13
Revenu total en équivalent imposable et excluant les éléments particuliers	1 743	1 610	8	5 104	4 647	10
Frais autres que d'intérêts excluant les éléments particuliers	966	932	4	2 867	2 699	6
Contribution en équivalent imposable et excluant les éléments particuliers	777	678	15	2 237	1 948	15
Dotations aux pertes sur créances ⁽¹⁾	58	45	29	174	425	(59)
Résultat avant charge d'impôts en équivalent imposable et excluant les éléments particuliers	719	633	14	2 063	1 523	35
Charge d'impôts en équivalent imposable et excluant les éléments particuliers	195	147	33	545	373	46
Résultat net excluant les éléments particuliers	524	486	8	1 518	1 150	32
Résultat dilué par action excluant les éléments particuliers (en dollars) ⁽⁵⁾	1,39	1,33	5	4,05	3,11	30
Actif moyen	245 096	237 447	3	247 357	233 439	6
Prêts et acceptations moyens	130 287	122 267	7	127 888	119 673	7
Prêts douteux, déduction faite des provisions totales	(307)	(328)		(307)	(328)	
Dépôts moyens	155 421	142 243	9	152 990	141 210	8
Ratio d'efficacité excluant les éléments particuliers ⁽³⁾	55,4 %	57,9 %		56,2 %	58,1 %	

(1) Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2017, la Banque a révisé à la baisse la provision sectorielle sur prêts non douteux pour le portefeuille de prêts aux entreprises de production et de service du secteur pétrole et gaz pour un montant de 40 M\$ et les dotations aux pertes sur créances comprennent un montant de 40 M\$ qui constitue une augmentation de la provision collective sur prêts non douteux pour risque de crédit. Les dotations aux pertes sur créances pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2016 comprenaient une provision sectorielle sur prêts non douteux pour le portefeuille de prêts aux entreprises de production et de service du secteur pétrole et gaz de 250 M\$.

(2) La Banque utilise l'équivalent imposable comme méthode de calcul du revenu net d'intérêts, des revenus autres que d'intérêts et de la charge d'impôts. Cette méthode consiste à ajuster certains revenus exempts d'impôts (notamment les dividendes) en les majorant de l'impôt qui aurait autrement été exigible. Un montant équivalent est ajouté à la charge d'impôts. Cet ajustement est nécessaire pour comparer le rendement des différents éléments de l'actif sans égard à leur traitement fiscal.

(3) Consulter le « Mode de présentation de l'information » à la page 4 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

(4) La charge d'impôts liée aux éléments particuliers pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2016 incluait une provision fiscale de 18 M\$ qui avait été enregistrée afin de refléter l'incidence de changements aux mesures fiscales qui avaient été quasi adoptés.

(5) Les éléments particuliers des neuf mois terminés le 31 juillet 2016 incluaient une prime sur rachat d'actions privilégiées, série 20, à des fins d'annulation de 3 M\$ ou 0,01 \$ par action.

Résultats financiers

La Banque déclare un résultat net de 518 M\$ au troisième trimestre de 2017, par rapport à 478 M\$ pour la période correspondante de 2016, une hausse de 40 M\$ qui s'explique par la hausse du résultat net des principaux secteurs d'affaires. Le résultat dilué par action de 1,37 \$ au troisième trimestre de 2017 se compare à 1,31 \$ au trimestre correspondant de 2016.

Le résultat net excluant les éléments particuliers se chiffre à 524 M\$ au troisième trimestre de 2017 par rapport à 486 M\$ au troisième trimestre de 2016, une croissance de 8 %. Le résultat dilué par action excluant les éléments particuliers de 1,39 \$ au troisième trimestre de 2017 se compare à 1,33 \$ au trimestre correspondant de 2016. Les éléments particuliers enregistrés au troisième trimestre de 2017, déduction faite des impôts, comprennent des éléments relatifs aux acquisitions pour un montant de 6 M\$ (2016 : 7 M\$). Les éléments particuliers pour le troisième trimestre de 2016, déduction faite des impôts, comprenaient également des éléments liés à la détention des billets restructurés pour un montant de 1 M\$.

Le résultat net de la Banque pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2017 se chiffre à 1 499 M\$, par rapport à 949 M\$ pour la période correspondante de 2016. Le résultat dilué par action atteint 3,99 \$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2017, comparativement à 2,51 \$ pour la période correspondante de 2016. Ces croissances sont attribuables à la progression du résultat net de tous les secteurs d'affaires, notamment la contribution de la filiale ABA Bank, à la provision sectorielle enregistrée au cours du deuxième trimestre de 2016 ainsi qu'à la radiation de la participation de la Banque dans l'entreprise associée Maple enregistrée au premier trimestre de 2016. Le résultat net excluant les éléments particuliers qui se chiffre à 1 518 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2017 se compare à 1 150 M\$ pour la période correspondante de 2016, en hausse de 32 %. Le résultat dilué par action excluant les éléments particuliers aurait été de 4,05 \$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2017, par rapport à 3,11 \$ pour la période correspondante de 2016. Les éléments particuliers enregistrés au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2017, déduction faite des impôts, comprennent des charges relatives aux acquisitions pour un montant de 19 M\$ (2016 : 33 M\$). Les éléments particuliers pour les neuf mois correspondants de 2016, déduction faite des impôts, comprenaient également la radiation de la participation de la Banque dans l'entreprise associée Maple pour un montant de 145 M\$, des éléments liés à la détention des billets restructurés pour un montant de 5 M\$ et une provision fiscale de 18 M\$ enregistrée pour refléter l'incidence de changements à des mesures fiscales.

Le rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires excluant les éléments particuliers s'établit à 18,4 % pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2017, alors qu'il atteignait 14,9 % pour la période correspondante de 2016, essentiellement en raison de la provision sectorielle enregistrée en 2016.

Revenu total

Le revenu total de la Banque s'établit à 1 675 M\$ au troisième trimestre de 2017, en hausse de 118 M\$ ou 8 % comparativement au trimestre correspondant de 2016. L'augmentation du revenu net d'intérêts est principalement attribuable à la croissance des prêts et des dépôts des particuliers et des entreprises, à la hausse du revenu net d'intérêts du secteur de Gestion de patrimoine en partie attribuable à la croissance des dépôts et à l'amélioration des marges, à la croissance du revenu net d'intérêts de Credigy Ltd. ainsi qu'aux revenus générés par la filiale ABA Bank. Ces augmentations ont été atténuées par une diminution du revenu net d'intérêts du secteur des Marchés financiers. Les revenus autres que d'intérêts sont en hausse de 9 % par rapport au troisième trimestre de 2016, en raison d'une augmentation des revenus de négociation, des gains sur valeurs mobilières disponibles à la vente, des revenus des fonds communs de placement, des revenus des services fiduciaires, des revenus de crédit, des revenus sur cartes et des revenus de change, autres que de négociation. Par ailleurs, ces hausses ont été atténuées par une baisse des commissions de prise ferme et honoraires de services-conseils et des commissions de courtage en valeurs mobilières ainsi que par une baisse des autres revenus qui s'explique en partie par le gain non imposable de 41 M\$ sur la réévaluation de la participation détenue antérieurement dans ABA Bank enregistrée au troisième trimestre de 2016. Le revenu total en équivalent imposable et excluant les éléments particuliers s'établit à 1 743 M\$ au troisième trimestre de 2017, en hausse de 8 % comparativement à 1 610 M\$ au troisième trimestre de 2016.

Le revenu total s'élève à 4 905 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2017, contre 4 271 M\$ pour la même période en 2016, une hausse de 15 %. Cette augmentation s'explique en partie par la croissance de 8 % du revenu net d'intérêts, attribuable aux mêmes facteurs que ceux mentionnés pour le trimestre. Les revenus autres que d'intérêts augmentent de 22 %, principalement en raison de la hausse des revenus de négociation, des gains sur valeurs mobilières disponibles à la vente, des revenus du secteur de Gestion de patrimoine, des revenus de crédit, des revenus sur cartes, des frais d'administration sur les dépôts et les paiements et des revenus d'assurances. De plus, l'augmentation de la quote-part du résultat net des entreprises associées et coentreprises est en partie attribuable à un montant de 18 M\$ représentant la quote-part de la Banque des pertes de valeur du goodwill et d'immobilisations incorporelles découlant de sa participation dans TMX enregistrée au cours des neuf premiers mois de 2016. La croissance des autres revenus s'explique par la radiation de la participation de la Banque dans l'entreprise associée Maple pour un montant de 164 M\$ enregistrée au cours des neuf premiers mois de 2016 atténuée par une baisse de la portion des revenus de la filiale Credigy Ltd. comprise dans les revenus autres que d'intérêts ainsi que par le gain non imposable de 41 M\$ sur la réévaluation de la participation détenue antérieurement dans ABA Bank enregistrée au troisième trimestre de 2016. Ces augmentations ont été atténuées par la baisse des commissions de prise ferme et honoraires de services-conseils et des commissions de courtage en valeurs mobilières, alors que les revenus de change, autres que de négociation, sont stables. Le revenu total en équivalent imposable et excluant les éléments particuliers s'établit à 5 104 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2017 comparativement à 4 647 M\$ pour la période correspondante de 2016.

Dotations aux pertes sur créances

Pour le troisième trimestre de 2017, la Banque a enregistré des dotations aux pertes sur créances de 58 M\$ par rapport à 45 M\$ au trimestre correspondant de 2016. Cette augmentation s'explique principalement par les dotations aux pertes sur créances sur les prêts du secteur du Financement spécialisé aux États-Unis et International, essentiellement attribuable à la filiale Credigy Ltd.

Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2017, la Banque a enregistré des dotations aux pertes sur créances de 174 M\$, en baisse de 251 M\$ par rapport à la période correspondante de 2016. La diminution est principalement attribuable à la provision sectorielle sur prêts non douteux pour le portefeuille de prêts aux entreprises de production et de service du secteur pétrole et gaz, soit une révision à la baisse de la provision d'un montant de 40 M\$ au cours du deuxième trimestre de 2017 comparativement à l'enregistrement de la provision pour un montant de 250 M\$ au cours du deuxième trimestre de 2016, ainsi qu'à la baisse des dotations aux pertes sur créances sur les prêts des Services aux entreprises. Ces diminutions ont été partiellement atténuées par une augmentation de 40 M\$ de la provision collective sur prêts non douteux pour risque de crédit, en lien avec la croissance de l'ensemble du portefeuille de crédit de la Banque ainsi que par l'augmentation des dotations aux pertes sur créances sur les prêts du secteur du Financement spécialisé aux États-Unis et International, essentiellement attribuable à la filiale Credigy Ltd.

Au 31 juillet 2017, les prêts douteux bruts sont de 460 M\$, en baisse de 32 M\$ depuis le 31 octobre 2016, principalement en raison d'une diminution dans les portefeuilles de prêts aux particuliers et aux entreprises, partiellement contrebalancée par le portefeuille de prêts de la filiale ABA Bank. Les prêts douteux représentent 5,3 % du capital tangible ajusté des provisions au 31 juillet 2017, une baisse de 1,0 point de pourcentage par rapport à 6,3 % au 31 octobre 2016. Au 31 juillet 2017, les provisions pour pertes sur créances excèdent les prêts douteux bruts de 307 M\$, comparativement à 289 M\$ au 31 octobre 2016.

Frais autres que d'intérêts

Au troisième trimestre de 2017, les frais autres que d'intérêts s'établissent à 971 M\$, soit une hausse de 4 % par rapport au trimestre correspondant de 2016. L'augmentation des frais autres que d'intérêts est attribuable à la hausse de la rémunération et des avantages du personnel, notamment la rémunération variable en lien avec la croissance des revenus et le coût des régimes de retraite, ainsi qu'à la hausse des frais liés aux investissements technologiques. Ces augmentations ont été atténuées en partie par la baisse des autres frais. Les frais autres que d'intérêts excluant les éléments particuliers s'établissent à 966 M\$ au troisième trimestre de 2017 comparativement à 932 M\$ au trimestre correspondant de 2016.

Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2017, les frais autres que d'intérêts augmentent de 6 % par rapport à la période correspondante de 2016. Les raisons de cette augmentation sont les mêmes que celles mentionnées pour le trimestre à l'exception des autres frais qui sont relativement stables par rapport à la même période en 2016. De plus, une partie de l'augmentation de l'ensemble des frais autres que d'intérêts est attribuable à la filiale ABA Bank qui est consolidée depuis le troisième trimestre de 2016. Les frais autres que d'intérêts excluant les éléments particuliers enregistrés au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2017 se chiffrent à 2 867 M\$ comparativement à 2 699 M\$ pour la période correspondante de 2016, en hausse de 6 %.

Charge d'impôts

La charge d'impôts pour le troisième trimestre de 2017 totalise 128 M\$ comparativement à 97 M\$ pour le trimestre correspondant de 2016. Le taux effectif d'imposition du troisième trimestre de 2017 s'établit à 20 % par rapport à 17 % au trimestre correspondant de 2016. La variation du taux effectif d'imposition s'explique par l'incidence fiscale du gain réalisé au troisième trimestre de 2016 suite à la réévaluation de la participation antérieurement détenue dans ABA Bank.

Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2017, le taux effectif d'imposition se chiffre à 19 % par rapport à 16 % pour la période correspondante de 2016. En plus de l'élément mentionné pour le trimestre, la variation du taux effectif d'imposition s'explique par l'incidence fiscale de l'enregistrement de la provision sectorielle sur prêts non douteux pour le portefeuille de prêts aux entreprises de production et de service du secteur pétrole et gaz au deuxième trimestre de 2016, ainsi que par la radiation de la participation dans l'entreprise associée Maple enregistrée au premier trimestre de 2016. Enfin, une provision fiscale avait été enregistrée au cours du deuxième trimestre de 2016 afin de refléter l'incidence de changements aux mesures fiscales.

Résultats sectoriels

La Banque exerce ses activités dans quatre secteurs d'exploitation. Les autres activités opérationnelles ainsi que la Trésorerie corporative sont regroupées à des fins de présentation dans la rubrique *Autres*. Chaque secteur se distingue par le service offert, le type de clientèle visé et la stratégie de commercialisation mise en place.

Particuliers et Entreprises

(en millions de dollars canadiens)	Trimestre terminé le 31 juillet			Neuf mois terminés le 31 juillet		
	2017	2016 ⁽¹⁾	Variation %	2017	2016 ⁽¹⁾	Variation %
Résultats d'exploitation						
Revenu net d'intérêts	527	497	6	1 533	1 453	6
Revenus autres que d'intérêts	258	242	7	741	708	5
Revenu total	785	739	6	2 274	2 161	5
Frais autres que d'intérêts	413	422	(2)	1 235	1 239	–
Contribution	372	317	17	1 039	922	13
Dotations aux pertes sur créances ⁽²⁾	45	44	2	103	421	(76)
Résultat avant charge d'impôts	327	273	20	936	501	87
Charge d'impôts	87	74	18	250	135	85
Résultat net	240	199	21	686	366	87
Résultat net excluant l'incidence de la provision sectorielle⁽²⁾				657	549	20
Marge nette d'intérêts ⁽³⁾	2,27 %	2,26 %		2,25 %	2,24 %	
Actif moyen portant intérêt	91 964	87 302	5	91 065	86 586	5
Actif moyen	96 766	92 300	5	95 788	91 762	4
Prêts et acceptations moyens	96 344	91 963	5	95 397	91 410	4
Prêts douteux nets	225	245	(8)	225	245	(8)
Prêts douteux nets en % des prêts et acceptations moyens	0,2 %	0,3 %		0,2 %	0,3 %	
Dépôts moyens	55 253	49 318	12	53 525	47 723	12
Ratio d'efficacité	52,6 %	57,1 %		54,3 %	57,3 %	

(1) Pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 juillet 2016, certains montants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment, notamment un reclassement entre les postes *Revenus autres que d'intérêts* et *Revenu net d'intérêts* afin de mieux refléter la nature des revenus.

(2) Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2017, la Banque a révisé à la baisse la provision sectorielle sur prêts non douteux pour le portefeuille de prêts aux entreprises de production et de service du secteur pétrole et gaz pour un montant de 40 M\$ (29 M\$ déduction faite des impôts). Les dotations aux pertes sur créances pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2016 comprenaient une provision sectorielle sur prêts non douteux pour le portefeuille de prêts aux entreprises de production et de service du secteur pétrole et gaz de 250 M\$ (183 M\$ déduction faite des impôts). Étant donné l'importance relative de la provision sectorielle enregistrée selon les PCGR, le résultat net excluant l'incidence de la provision sectorielle est présenté afin de mieux évaluer les résultats du secteur.

(3) La marge nette d'intérêts est calculée en divisant le revenu net d'intérêts par l'actif moyen portant intérêt.

Le secteur des Particuliers et Entreprises affiche un résultat net de 240 M\$ au troisième trimestre de 2017 comparativement à 199 M\$ au troisième trimestre de 2016. Le revenu total du secteur a progressé de 46 M\$, en raison de la croissance du revenu net d'intérêts de 30 M\$ et de la hausse des revenus autres que d'intérêts de 16 M\$ au troisième trimestre de 2017. L'augmentation du revenu net d'intérêts provient de la croissance des prêts et des dépôts des particuliers et des entreprises ainsi que de la marge nette d'intérêts qui atteint 2,27 % au troisième trimestre de 2017, par rapport à 2,26 % au troisième trimestre de 2016.

Le revenu total des Services aux particuliers a progressé de 32 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2016. L'augmentation du revenu net d'intérêts s'explique par une croissance des volumes de prêts et de dépôts ainsi que par une hausse de l'encours des cartes de crédit. La croissance des revenus autres que d'intérêts provient principalement des revenus sur cartes et des revenus de commissions internes liées à la distribution des produits du secteur de Gestion de patrimoine. Le revenu total des Services aux entreprises est en hausse de 14 M\$, principalement en raison d'une augmentation du revenu net d'intérêts, attribuable à la croissance des volumes de prêts et de dépôts ainsi que des revenus tirés des activités de change.

Les frais autres que d'intérêts du secteur des Particuliers et Entreprises, au troisième trimestre de 2017, sont en baisse de 9 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2016. Cette diminution s'explique principalement par la rémunération et les avantages du personnel, en lien avec le plan de transformation adopté par la Banque afin d'améliorer l'efficacité opérationnelle. Le ratio d'efficacité à 52,6 % pour le troisième trimestre de 2017 s'améliore de 4,5 points de pourcentage par rapport au trimestre correspondant de 2016. Les dotations aux pertes sur créances du secteur de 45 M\$ sont en hausse de 1 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2016.

Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2017, le résultat net du secteur des Particuliers et Entreprises s'établit à 686 M\$, en hausse par rapport à 366 M\$ pour la même période en 2016. La variation s'explique principalement par la provision sectorielle sur prêts non douteux pour le portefeuille de prêts aux entreprises de production et de service du secteur pétrole et gaz, soit une révision à la baisse de la provision pour un montant de 29 M\$, déduction faite des impôts, enregistrée au cours du deuxième trimestre de 2017, et l'enregistrement de la provision d'un montant de 183 M\$, déduction faite des impôts, au cours du deuxième trimestre de 2016. Le résultat net excluant l'incidence de la provision sectorielle atteint 657 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2017, en hausse de 108 M\$ ou 20 % par rapport à la même période en 2016. Le revenu total du secteur a progressé de 5 %. La progression du revenu total des Services aux particuliers s'explique par les mêmes raisons que celles mentionnées pour le trimestre, ainsi que par la hausse des revenus d'assurances dont un gain réalisé au premier trimestre de 2017 suite à la révision du mode de distribution des activités d'assurance dommage. L'augmentation du revenu total des Services aux entreprises provient de la croissance des volumes de prêts et de dépôts et de l'élargissement de la marge nette d'intérêts. Cette augmentation est atténuée par la baisse des revenus d'acceptations bancaires ainsi que des revenus tirés des instruments financiers dérivés. Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2017, les frais autres que d'intérêts sont en baisse de 4 M\$ par rapport à la période correspondante de 2016. Cette diminution s'explique par une

baisse de la rémunération et des avantages du personnel, en lien avec le plan de transformation adopté par la Banque afin d'améliorer l'efficacité opérationnelle, et est atténuée par une hausse des frais technologiques liés au développement des affaires. La contribution du secteur augmente de 117 M\$ ou 13 %. Les dotations aux pertes sur créances du secteur des Particuliers et Entreprises sont en baisse de 318 M\$ par rapport à la période correspondante de 2016. Cette baisse s'explique essentiellement par l'incidence de la provision sectorielle, soit une révision à la baisse de la provision pour un montant de 40 M\$ enregistrée au cours du deuxième trimestre de 2017 et l'enregistrement de la provision d'un montant de 250 M\$ au cours du deuxième trimestre de 2016, ainsi que par une diminution des dotations aux pertes sur créances sur les prêts aux particuliers et aux entreprises. Le ratio d'efficacité s'améliore de 3,0 points de pourcentage par rapport à la période correspondante de 2016, pour s'établir à 54,3 % pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2017.

Gestion de patrimoine

(en millions de dollars canadiens)	Trimestre terminé le 31 juillet			Neuf mois terminés le 31 juillet		
	2017	2016 ⁽¹⁾	Variation %	2017	2016 ⁽¹⁾	Variation %
Résultats d'exploitation						
Revenu net d'intérêts	108	94	15	314	274	15
Revenus tirés des services tarifés	232	202	15	673	590	14
Revenus tirés des transactions et autres revenus	63	65	(3)	206	206	–
Revenu total	403	361	12	1 193	1 070	11
Frais autres que d'intérêts	259	249	4	776	744	4
Contribution	144	112	29	417	326	28
Dotations aux pertes sur créances	1	1	–	2	4	(50)
Résultat avant charge d'impôts	143	111	29	415	322	29
Charge d'impôts	37	30	23	109	86	27
Résultat net	106	81	31	306	236	30
Éléments particuliers après impôts ⁽²⁾	6	6		17	19	
Résultat net excluant les éléments particuliers⁽²⁾	112	87	29	323	255	27
Actif moyen	11 804	11 007	7	11 496	10 991	5
Prêts et acceptations moyens	10 093	9 413	7	9 780	9 356	5
Prêts douteux nets	4	5		4	5	
Dépôts moyens	30 990	28 743	8	31 565	27 756	14
Actifs sous administration et sous gestion	427 663	387 027	10	427 663	387 027	10
Ratio d'efficacité excluant les éléments particuliers ⁽²⁾	62,6 %	67,2 %		63,5 %	67,6 %	

(1) Pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 juillet 2016, certains montants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment.

(2) Consulter le « Mode de présentation de l'information » à la page 4 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

Le résultat net du secteur de Gestion de patrimoine s'élève à 106 M\$ au troisième trimestre de 2017 comparativement à 81 M\$ au trimestre correspondant de 2016, une augmentation de 31 %. Le résultat net excluant les éléments particuliers, qui comprennent les éléments liés aux acquisitions des dernières années, s'établit à 112 M\$ au troisième trimestre de 2017 par rapport à 87 M\$ au trimestre correspondant de 2016, en hausse de 29 %. Le revenu total du secteur de 403 M\$ est en hausse de 12 % comparativement à 361 M\$ au troisième trimestre de 2016. Cette augmentation s'explique principalement par la hausse du revenu net d'intérêts, attribuable à la croissance des dépôts et à l'amélioration des marges, ainsi que par les revenus tirés des services tarifés en raison des entrées nettes dans l'ensemble des solutions et d'une bonne progression des marchés boursiers au cours du troisième trimestre de 2017.

Les frais autres que d'intérêts sont en hausse de 4 % par rapport au trimestre correspondant de 2016 et se chiffrent à 259 M\$ au troisième trimestre de 2017. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse de la rémunération variable et des honoraires de gestion externes en raison de la croissance du volume d'activités du secteur générant des revenus plus élevés. Le ratio d'efficacité excluant les éléments particuliers, à 62,6 % pour le troisième trimestre de 2017, s'améliore de 4,6 points de pourcentage par rapport au trimestre correspondant de 2016.

Le résultat net du secteur de Gestion de patrimoine atteint 306 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2017 comparativement à 236 M\$ pour la période correspondante de 2016, en hausse de 30 %. Le résultat net excluant les éléments particuliers s'élève à 323 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2017, en hausse de 68 M\$ comparativement à la même période en 2016, soit une progression de 27 %. Le revenu total du secteur s'établit à 1 193 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2017, par rapport à 1 070 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2016. Cette augmentation s'explique par la croissance du revenu net d'intérêts et des revenus tirés des services tarifés en raison des mêmes facteurs que ceux mentionnés pour le trimestre. Les frais autres que d'intérêts s'élèvent à 776 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2017 par rapport à 744 M\$ à la période correspondante de 2016, une hausse qui s'explique par les mêmes raisons que celles mentionnées pour le trimestre ainsi que par les frais liés au développement des services aux clients fortunés dans l'Ouest du Canada. Par ailleurs, le ratio d'efficacité s'est amélioré à 63,5 % pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2017 comparativement à 67,6 % pour la période correspondante de 2016.

Enfin, les actifs sous administration et sous gestion ont augmenté de 40,6 G\$ ou 10 % depuis un an, en raison des entrées nettes dans les diverses solutions et d'une bonne progression des marchés boursiers.

Marchés financiers

(en équivalent imposable)⁽¹⁾

(en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 31 juillet			Neuf mois terminés le 31 juillet		
	2017	2016 ⁽²⁾	Variation %	2017	2016 ⁽²⁾	Variation %
Résultats d'exploitation						
Revenus liés aux activités de négociation						
Titres de participation	118	85	39	365	320	14
Titres à revenus fixes	70	75	(7)	228	183	25
Produits de base et devises	19	21	(10)	83	92	(10)
	207	181	14	676	595	14
Commissions des marchés financiers	90	93	(3)	240	214	12
Gains (pertes) sur valeurs mobilières disponibles à la vente, montant net	5	7		39	11	
Services bancaires	84	84	–	246	231	6
Autres	6	5	20	14	(139)	
Revenu total en équivalent imposable	392	370	6	1 215	912	33
Frais autres que d'intérêts	162	156	4	497	455	9
Contribution en équivalent imposable	230	214	7	718	457	57
Dotations aux pertes sur créances	–	–		–	–	
Résultat avant charge d'impôts en équivalent imposable	230	214	7	718	457	57
Charge d'impôts en équivalent imposable	62	58	7	192	148	30
Résultat net	168	156	8	526	309	70
Éléments particuliers après impôts ⁽³⁾	–	–		–	145	
Résultat net excluant les éléments particuliers⁽³⁾	168	156	8	526	454	16
Actif moyen	92 063	88 449	4	95 664	85 321	12
Prêts et acceptations moyens (Grandes entreprises seulement)	13 236	13 234	–	12 844	12 279	5
Dépôts moyens	20 914	14 677	42	20 679	14 709	41
Ratio d'efficacité excluant les éléments particuliers ⁽³⁾	41,3 %	42,2 %		40,9 %	42,3 %	

(1) Se reporter à la note 23 afférente aux présents états financiers consolidés.

(2) Pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 juillet 2016, certains montants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment, notamment le transfert des activités de la filiale Credigy Ltd. qui sont maintenant présentées dans le secteur FSEU&I.

(3) Consulter le « Mode de présentation de l'information » à la page 4 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

Le secteur des Marchés financiers affiche un résultat net de 168 M\$ au troisième trimestre de 2017, par rapport à 156 M\$ au trimestre correspondant de 2016, et le revenu total en équivalent imposable se chiffre à 392 M\$, contre 370 M\$ au troisième trimestre de 2016. Les revenus liés aux activités de négociation sont en hausse de 14 %, principalement en raison de la croissance des revenus sur les titres de participation, qui augmentent de 39 %, alors que les revenus liés aux titres à revenus fixes ainsi qu'aux contrats sur produits de base et devises diminuent de 7 % et 10 %, respectivement. Les commissions des marchés financiers diminuent de 3 % par rapport au trimestre correspondant de 2016 alors que les revenus des services bancaires et les autres revenus sont stables. Des gains sur valeurs mobilières disponibles à la vente moins élevés ont été enregistrés au troisième trimestre de 2017 comparativement au trimestre correspondant de 2016.

Les frais autres que d'intérêts du troisième trimestre de 2017, de 162 M\$, augmentent de 6 M\$ par rapport au troisième trimestre de 2016 principalement en raison de la hausse de la rémunération variable résultant de la croissance des revenus ainsi que de l'augmentation des frais de soutien aux opérations. Le ratio d'efficacité excluant les éléments particuliers de 41,3 % s'améliore de 0,9 point de pourcentage par rapport au trimestre correspondant de 2016. Les dotations aux pertes sur créances sont nulles pour les troisième trimestres de 2017 et 2016.

Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2017, le résultat net du secteur s'établit à 526 M\$, une hausse de 217 M\$ par rapport à la période correspondante de 2016. Cette augmentation s'explique en partie par la radiation de la participation dans l'entreprise associée Maple enregistrée au cours du premier trimestre de 2016. De plus, les revenus liés aux activités de négociation sont en hausse de 14 %, principalement en raison de la croissance des revenus sur les titres de participation et sur les titres à revenus fixes, qui augmentent de 14 % et 25 %, respectivement. Les commissions des marchés financiers augmentent de 12 % par rapport à la période correspondante de 2016 et les revenus des services bancaires affichent une hausse de 6 %. Des gains sur valeurs mobilières disponibles à la vente plus élevés ont été enregistrés pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2017 comparativement à la période correspondante de 2016. En excluant la radiation de la participation dans l'entreprise associée Maple enregistrée au premier trimestre de 2016, le résultat net excluant les éléments particuliers est en hausse de 16 %.

Les frais autres que d'intérêts pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2017 sont en hausse par rapport à la période correspondante de 2016 pour les mêmes raisons que celles mentionnées pour le trimestre. Le secteur n'a enregistré aucune dotation aux pertes sur créances au cours des neuf mois terminés les 31 juillet 2017 et 2016.

Financement spécialisé aux États-Unis et International

(en millions de dollars canadiens)	Trimestre terminé le 31 juillet			Neuf mois terminés le 31 juillet		
	2017	2016 ⁽¹⁾	Variation %	2017	2016 ⁽¹⁾	Variation %
Résultats d'exploitation						
Revenu net d'intérêts	73	28	161	163	42	288
Revenus autres que d'intérêts	74	97	(24)	224	267	(16)
Revenu total	147	125	18	387	309	25
Credigy	117	70	67	298	244	22
International ⁽²⁾	30	55	(45)	89	65	37
Frais autres que d'intérêts	58	52	12	169	141	20
Credigy	43	42	2	125	129	(3)
International ⁽²⁾	15	10	50	44	12	267
Contribution	89	73	22	218	168	30
Dotations aux pertes sur créances	12	–		29	–	
Résultat avant charge d'impôts	77	73	5	189	168	13
Charge d'impôts	26	9	189	60	42	43
Résultat net	51	64	(20)	129	126	2
Participations ne donnant pas le contrôle	9	4	125	23	16	44
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Banque	42	60	(30)	106	110	(4)
Actif moyen	7 940	5 586	42	7 135	4 985	43
Prêts et créances moyens	6 657	3 739	78	5 556	3 209	73
Autres actifs moyens générant des revenus	308	1 064	(71)	562	1 241	(55)
Dépôts moyens	1 294	843	53	1 214	283	
Ratio d'efficacité	39,5 %	41,6 %		43,7 %	45,6 %	

(1) Les montants présentés pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 juillet 2016 sont conformes à la présentation des informations sectorielles de la Banque adoptée pour l'exercice financier qui a débuté le 1^{er} novembre 2016.

(2) Inclut la filiale ABA Bank et les autres investissements internationaux.

Le secteur du Financement spécialisé aux États-Unis et International affiche un résultat net de 51 M\$ au troisième trimestre de 2017, par rapport à 64 M\$ au trimestre correspondant de 2016. Le revenu total du secteur se chiffre à 147 M\$, en croissance de 18 % par rapport à 125 M\$ au troisième trimestre de 2016. Cette augmentation provient de la progression du revenu net d'intérêts, tant pour la filiale Credigy Ltd. que pour ABA Bank, en raison de la croissance du volume des prêts. Les revenus autres que d'intérêts diminuent essentiellement en raison d'un gain non imposable de 41 M\$ sur la réévaluation de la participation détenue antérieurement dans ABA Bank qui avait été enregistré au troisième trimestre de 2016.

Les frais autres que d'intérêts du troisième trimestre de 2017 de 58 M\$ augmentent de 6 M\$ par rapport au troisième trimestre de 2016, en lien avec la croissance des activités des filiales. Les dotations aux pertes sur créances totalisent 12 M\$ pour le troisième trimestre de 2017, principalement en raison des dotations aux pertes sur créances de la filiale Credigy Ltd.

Le secteur du Financement spécialisé aux États-Unis et International affiche un résultat net de 129 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2017, par rapport à 126 M\$ pour la période correspondante de 2016. Le revenu total du secteur se chiffre à 387 M\$, contre 309 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2016, une croissance qui s'explique par les mêmes raisons que celles mentionnées pour le trimestre, en plus des revenus de la filiale ABA Bank qui est consolidée depuis le troisième trimestre de 2016.

Les frais autres que d'intérêts pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2017 de 169 M\$ augmentent de 28 M\$ par rapport à la période correspondante de 2016, notamment en raison de la filiale ABA Bank qui est consolidée depuis le troisième trimestre de 2016. Les dotations aux pertes sur créances totalisent 29 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2017, principalement en raison des dotations aux pertes sur créances de la filiale Credigy Ltd.

Autres

(en équivalent imposable) ⁽¹⁾

(en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 31 juillet		Neuf mois terminés le 31 juillet	
	2017	2016 ⁽²⁾	2017	2016 ⁽²⁾
Résultats d'exploitation				
Revenu net d'intérêts	(8)	(19)	(65)	(90)
Revenus autres que d'intérêts	21	29	91	89
Revenu total en équivalent imposable	13	10	26	(1)
Frais autres que d'intérêts	79	58	204	137
Contribution en équivalent imposable	(66)	(48)	(178)	(138)
Dotations aux pertes sur créances ⁽³⁾	–	–	40	–
Résultat avant charge d'impôts en équivalent imposable	(66)	(48)	(218)	(138)
Charge (économie) d'impôts en équivalent imposable	(19)	(26)	(70)	(50)
Perte nette	(47)	(22)	(148)	(88)
Participations ne donnant pas le contrôle	15	14	42	41
Perte nette attribuable aux actionnaires de la Banque	(62)	(36)	(190)	(129)
Éléments particuliers après impôts ⁽⁴⁾	–	2	2	37
Perte nette excluant les éléments particuliers ⁽⁴⁾	(47)	(20)	(146)	(51)
Actif moyen	36 523	40 105	37 274	40 380

(1) Se reporter à la note 23 afférente aux présents états financiers consolidés.

(2) Pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 juillet 2016, certains montants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment, notamment le transfert des activités de la filiale ABA Bank, ainsi que les autres investissements internationaux qui sont maintenant présentés dans le secteur FSEU&I.

(3) Les dotations aux pertes sur créances d'un montant de 40 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2017 constituent une augmentation de la provision collective sur prêts non douteux pour risque de crédit.

(4) Consulter le « Mode de présentation de l'information » à la page 4 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

La rubrique *Autres* des résultats sectoriels affiche une perte nette de 47 M\$ au troisième trimestre de 2017, comparativement à une perte nette de 22 M\$ pour le trimestre correspondant de 2016. Cette variation s'explique principalement par l'augmentation des frais autres que d'intérêts de 21 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2016, attribuable à la rémunération et aux avantages du personnel, notamment le coût des régimes de retraite et la rémunération variable.

Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2017, la perte nette s'élève à 148 M\$, comparativement à une perte nette de 88 M\$ pour la période correspondante de 2016. Cette variation s'explique par l'augmentation de la provision collective sur prêts non douteux pour risque de crédit de 40 M\$ (29 M\$ déduction faite des impôts) en lien avec la croissance de l'ensemble du portefeuille de crédit de la Banque, ainsi que par la hausse des frais autres que d'intérêts pour les mêmes raisons que celles mentionnées pour le trimestre. Ces éléments ont été compensés en partie par la contribution des activités de trésorerie plus élevée pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2017 que pour la période correspondante de 2016. De plus, la perte nette pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2016 comprenait la quote-part de la Banque des charges découlant de sa participation dans TMX, notamment des pertes de valeur du goodwill et d'immobilisations incorporelles pour un montant de 13 M\$, déduction faite des impôts, ainsi qu'une provision fiscale de 18 M\$ afin de refléter l'incidence de changements aux mesures fiscales.

Bilan consolidé

La Banque a modifié le classement de certains montants présentés dans les *Dépôts* et les *Montants à payer aux clients, aux négociants et aux courtiers* du bilan consolidé afin de mieux refléter la nature des soldes présentés. Ainsi, au 31 octobre 2016, un montant de 2,2 G\$ provenant des *Montants à payer aux clients, aux négociants et aux courtiers* a été reclassé dans les *Dépôts*.

Résumé du bilan consolidé

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 juillet 2017	Au 31 octobre 2016 ⁽¹⁾	Variation %
Actif			
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	10 462	8 183	28
Valeurs mobilières	62 521	64 541	(3)
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	16 600	13 948	19
Prêts et acceptations (déduction faite des provisions pour pertes sur créances)	133 167	126 178	6
Autres	17 322	19 356	(11)
	240 072	232 206	3
Passif et capitaux propres			
Dépôts	152 310	142 066	7
Autres	74 381	77 026	(3)
Dettes subordonnées	9	1 012	(99)
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Banque	12 586	11 292	11
Participations ne donnant pas le contrôle	786	810	(3)
	240 072	232 206	3

(1) Certains montants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment.

Actif

Au 31 juillet 2017, la Banque a un actif total de 240,1 G\$ comparativement à 232,2 G\$ au 31 octobre 2016, une augmentation de 7,9 G\$ ou 3 %. La trésorerie et les dépôts auprès d'institutions financières, soit 10,5 G\$ au 31 juillet 2017, sont en hausse de 2,3 G\$ en raison principalement des dépôts auprès d'institutions financières. Les valeurs mobilières ont diminué de 2,0 G\$ par rapport au 31 octobre 2016, essentiellement les valeurs mobilières disponibles à la vente, notamment en raison d'une baisse des titres émis ou garantis par les gouvernements. Cette diminution a été atténuée par une hausse des valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance. Les valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées ont augmenté de 2,7 G\$.

Les prêts et acceptations au 31 juillet 2017, déduction faite des provisions pour pertes sur créances, sont en hausse de 7,0 G\$ par rapport au 31 octobre 2016, en raison de la croissance des activités de prêts de la filiale Credigy Ltd., de la hausse des prêts aux particuliers et de l'augmentation des prêts aux entreprises et administrations publiques. Le détail des principaux portefeuilles de prêts et acceptations est présenté dans le tableau suivant.

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 juillet 2017	Au 31 octobre 2016	Au 31 juillet 2016
Prêts et acceptations			
À la consommation	34 230	31 787	31 289
Hypothécaires résidentiels	50 276	48 868	47 531
Créances sur cartes de crédit	2 205	2 177	2 140
Entreprises et administrations publiques	47 223	44 127	44 609
	133 934	126 959	125 569

Les prêts à la consommation augmentent de 8 % depuis le 31 octobre 2016, en raison de la croissance de la filiale Credigy Ltd. et des Services aux particuliers. Les prêts hypothécaires résidentiels augmentent également de 3 % depuis le 31 octobre 2016, cette croissance étant attribuable aux activités des Services aux particuliers et de la filiale ABA Bank. Les prêts et acceptations aux entreprises et administrations publiques sont en hausse de 3,1 G\$ depuis le 31 octobre 2016, en raison d'une croissance des activités de la filiale Credigy Ltd. et des Services aux entreprises. Depuis un an, les prêts et acceptations ont augmenté de 8,3 G\$ ou 7 %. Les prêts à la consommation, les prêts hypothécaires résidentiels ainsi que les créances sur cartes de crédit ont connu des hausses respectives de 9 %, 6 % et 3 % depuis un an. Les prêts et acceptations aux entreprises et administrations publiques ont également contribué à la croissance par une hausse de 6 % depuis un an.

Passif

La Banque a un passif total de 226,7 G\$ au 31 juillet 2017 comparativement à 220,1 G\$ au 31 octobre 2016.

Au 31 juillet 2017, le passif-dépôts total de la Banque s'établit à 152,3 G\$ comparativement à 142,1 G\$ au 31 octobre 2016, soit une augmentation de 10,2 G\$ ou 7 %. Le détail de l'épargne totale des particuliers est présenté dans le tableau suivant.

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 juillet 2017	Au 31 octobre 2016 ⁽¹⁾	Au 31 juillet 2016 ⁽¹⁾
Bilan			
Dépôts	52 370	52 521	51 698
Hors bilan			
Courtage	118 255	117 157	113 576
Fonds communs de placement	30 909	28 706	28 068
Autres	412	463	518
	149 576	146 326	142 162
Épargne totale des particuliers	201 946	198 847	193 860

(1) Certains montants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment.

Les dépôts des particuliers de 52,4 G\$ au 31 juillet 2017 sont en baisse de 0,1 G\$ par rapport au 31 octobre 2016, essentiellement dans le secteur de Gestion de patrimoine en raison d'une migration vers des produits hors bilan. L'épargne des particuliers, incluse dans les actifs sous administration et sous gestion, a augmenté de 3,3 G\$ ou 2 % depuis le début de l'exercice en raison des entrées nettes dans les diverses solutions ainsi que de la bonne progression des marchés boursiers. Depuis un an, les dépôts des particuliers ont augmenté de 0,7 G\$ ou 1 %, en raison de la croissance des dépôts des Services aux particuliers et de l'acquisition de la filiale ABA Bank. L'épargne des particuliers, incluse dans les actifs sous administration et sous gestion, a également augmenté de 7,4 G\$ ou 5 % depuis un an.

Les dépôts des entreprises et administrations publiques de 94,9 G\$ ont augmenté de 11,0 G\$ depuis le 31 octobre 2016. Cette hausse est principalement attribuable à la croissance des affaires bancaires et gouvernementales, à de nouvelles émissions de billets structurés ainsi qu'à des dépôts à terme. Les autres activités de financement sont en baisse de 2,6 G\$ depuis le 31 octobre 2016, en raison d'une diminution de tous les autres types de passifs. La dette subordonnée est en baisse de 1,0 G\$ compte tenu du remboursement anticipé en avril 2017 des billets à moyen terme échéant le 11 avril 2022.

Capitaux propres

Au 31 juillet 2017, les capitaux propres de la Banque s'établissent à 13,4 G\$, en hausse de 1,3 G\$ par rapport au 31 octobre 2016. Cette augmentation s'explique essentiellement par la hausse des résultats non distribués, attribuable au résultat net déduction faite des dividendes, ainsi que par les émissions d'actions ordinaires liées au régime d'options d'achat d'actions et par l'émission d'actions privilégiées, série 38, pour un montant de 400 M\$.

Au 25 août 2017, le nombre d'actions ordinaires en circulation se chiffre à 341 196 166 et le nombre d'options d'achat d'actions en circulation est de 15 018 969. Pour des renseignements supplémentaires concernant le capital-actions, se reporter à la note 19 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2016 et à la note 13 afférente aux présents états financiers consolidés.

Transactions avec des parties liées

Les politiques et procédures de la Banque relatives aux transactions avec des parties liées n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 octobre 2016. Pour de plus amples informations, se reporter à la note 29 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2016.

Titrisation et arrangements hors bilan

Dans le cours normal de ses activités, la Banque est partie à diverses opérations financières qui, selon les IFRS, ne sont pas tenues d'être constatées dans le bilan consolidé, ou sont constatées à des montants différents de leur valeur théorique ou contractuelle. Ces opérations incluent, entre autres, les opérations avec des entités structurées, les instruments financiers dérivés, l'émission de garanties, les instruments de crédit et les actifs financiers reçus en garantie. Une analyse complète de ces opérations, et plus précisément de leur nature, de leur utilisation et de leur importance, est présentée aux pages 36 et 37 du Rapport annuel 2016. Au cours du premier trimestre de 2017, les billets restructurés ayant été remboursés, la Banque a mis fin à son engagement à contribuer à la facilité de financement de marge des conduits de véhicules d'actifs cadres (VAC). Pour plus de détails sur les garanties et les engagements, se reporter à la note 27 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2016.

Pour des renseignements supplémentaires concernant les actifs financiers transférés mais non décomptabilisés et les entités structurées, se reporter respectivement aux notes 7 et 22 afférentes aux présents états financiers consolidés.

Impôts sur le résultat

En mars 2017, l'Agence du revenu du Canada (ARC) a transmis un projet de nouvelle cotisation à la Banque pour les années d'imposition 2011 et 2012. En mai 2017, l'ARC a émis une nouvelle cotisation à l'égard de la Banque pour l'année d'imposition 2012. Les opérations faisant l'objet du projet de nouvelle cotisation et de la nouvelle cotisation sont semblables à celles traitées par les mesures d'application prospective annoncées dans le budget fédéral canadien de 2015 concernant les arrangements de capitaux propres synthétiques. Au total, le montant du projet de nouvelle cotisation et de la nouvelle cotisation (incluant les impôts provinciaux estimés et les intérêts) est d'environ 173 M\$. Il est possible que l'ARC établisse de nouvelles cotisations à l'égard de la Banque pour les exercices subséquents à 2012 pour des activités similaires. La Banque est convaincue que sa position fiscale était appropriée et entend défendre sa position vigoureusement. Par conséquent, aucun montant n'a été comptabilisé dans les états financiers consolidés.

Passifs éventuels

Litiges

Dans le cours normal de leurs activités, la Banque et ses filiales sont impliquées dans diverses réclamations relativement, entre autres, aux portefeuilles de prêts, aux portefeuilles de placements et aux ententes avec des fournisseurs, incluant des procédures judiciaires, enquêtes ou réclamations de nature réglementaire, recours collectifs ou autres recours légaux de natures variées. Les développements récents ayant trait à la principale poursuite judiciaire de la Banque sont décrits ci-dessous :

Watson

En 2011, un recours a été intenté devant la Cour suprême de la Colombie-Britannique contre Visa Corporation Canada (Visa), MasterCard International Incorporated (MasterCard) ainsi que la Banque Nationale et plusieurs autres institutions financières. La demanderesse allègue que les réseaux et les institutions financières se seraient engagés dans un système de collusion qui leur permettrait de maintenir et d'augmenter les frais payés par les marchands sur les transactions effectuées par cartes de crédit Visa et MasterCard. Ce faisant, elles auraient commis notamment des infractions à la *Loi sur la concurrence*. Des dommages-intérêts compensatoires et punitifs d'un montant non précisé sont réclamés. Au cours du premier trimestre de 2017, la Banque a conclu une entente de principe avec les demandeurs pour régler ce litige dans les cinq juridictions où ce litige a été déposé. Cette entente est sujette à l'approbation de la Cour dans chacune de ces juridictions.

Même s'il n'est pas possible de déterminer quelle sera l'issue des réclamations entreprises ou qui pourraient être entreprises contre la Banque et ses filiales, la Banque considère que, d'après les renseignements dont elle dispose, bien que les montants des passifs éventuels s'y rapportant, pris individuellement ou collectivement, puissent avoir une incidence importante sur ses résultats d'exploitation consolidés pour une période donnée, il n'y aurait pas d'incidence défavorable importante sur la situation financière consolidée de la Banque.

MÉTHODES COMPTABLES ET COMMUNICATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Méthodes comptables et principales estimations comptables

Les états financiers consolidés de la Banque sont préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), telles que publiées par l'*International Accounting Standards Board* (IASB). Les états financiers sont également conformes à l'article 308(4) de la *Loi sur les banques* (Canada), qui prévoit qu'à moins d'indication contraire du Bureau du surintendant des institutions financières (Canada) (BSIF), les états financiers consolidés doivent être préparés selon les IFRS. Les IFRS représentent les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Aucune des exigences comptables du BSIF ne fait exception aux IFRS. Les présents états financiers consolidés ont été préparés conformément à IAS 34 – *Information financière intermédiaire*, en appliquant les mêmes méthodes comptables que celles décrites à la note 1 afférente aux états financiers consolidés annuels audités pour l'exercice terminé le 31 octobre 2016.

Au 1^{er} novembre 2016, la Banque a modifié le classement de certains revenus du secteur des Particuliers et Entreprises à l'état consolidé des résultats afin de mieux refléter la nature des revenus présentés. Ainsi, pour le trimestre terminé le 31 juillet 2016, un montant de 11 M\$ présenté dans les *Revenus autres que d'intérêts – Revenus de crédit* a été reclassé dans les *Revenus d'intérêts – Prêts* (27 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2016). Au 1^{er} novembre 2016, la Banque a également modifié la présentation de certaines rubriques du bilan consolidé, et certains montants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment. La rubrique *Créances de clients, de négociants et de courtiers* au 31 octobre 2016 est maintenant présentée dans les *Autres actifs* du bilan consolidé. Tous les dépôts sont regroupés dans une seule rubrique *Dépôts*. Afin de mieux refléter la nature de certains passifs au bilan consolidé, un montant de 2,2 G\$ présenté à la rubrique *Montants à payer aux clients, aux négociants et aux courtiers* a été reclassé dans les *Dépôts* au 31 octobre 2016. La rubrique *Montants à payer aux clients, aux négociants et aux courtiers* est maintenant présentée dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.

L'établissement des états financiers consolidés conformément aux IFRS exige de la direction qu'elle ait recours à l'utilisation de jugements, d'estimations et d'hypothèses, et ce, à l'égard de la valeur comptable des actifs et des passifs à la date des états financiers, du résultat net, et de divers renseignements connexes. Certaines méthodes comptables sont considérées comme critiques en raison de leur importance au chapitre de la présentation de la situation financière et des résultats d'exploitation de la Banque. En outre, ces méthodes font appel à des jugements et des estimations difficiles, subjectifs et complexes du fait qu'ils portent sur des questions qui sont essentiellement incertaines. Toute modification de ces jugements et de ces estimations pourrait avoir une incidence significative sur les états financiers consolidés de la Banque. Les principales estimations comptables sont les mêmes que celles décrites aux pages 83 à 86 du Rapport annuel 2016.

Modifications futures de méthodes comptables

La Banque surveille de près les nouvelles normes comptables et les modifications de normes comptables existantes publiées par l'IASB. La Banque évalue actuellement l'incidence qu'aura l'adoption des nouvelles normes et des normes modifiées publiées par l'IASB sur les états financiers consolidés. Aucune mise à jour importante n'a été apportée aux modifications futures de méthodes comptables présentées à la note 2 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2016 ainsi qu'à la rubrique « Modifications futures de méthodes comptables » présentée aux pages 87 à 89 du Rapport annuel 2016, à l'exception de ce qui suit :

IFRS 9 – Instruments financiers

La progression du projet lié à IFRS 9 suit le calendrier de mise en œuvre. Pour le reste de l'exercice, la Banque prévoit effectuer un calcul en parallèle, mettre au point et valider de nouveaux modèles de dépréciation, finaliser les cadres de contrôle et de gouvernance relativement aux nouveaux processus, compléter la documentation des méthodes comptables mises à jour et continuer d'offrir des séances de formation aux parties prenantes touchées à l'interne. Le 29 mars 2017, le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) a publié les détails du traitement réglementaire transitoire des provisions comptables ainsi que des normes relatives aux mesures transitoires. Ces mesures visent à s'adapter à IFRS 9, qui intègre des évaluations prospectives dans l'estimation des pertes de crédit. Compte tenu de l'entrée en vigueur imminente d'IFRS 9, le CBCB maintiendra le traitement réglementaire actuel des provisions en vertu du cadre de l'Accord de Bâle durant une période transitoire. Les autorités peuvent adopter des mesures transitoires en vue de tenir compte de façon graduelle de toute incidence négative importante éventuelle sur le capital réglementaire découlant de l'introduction du nouveau modèle de dépréciation fondé sur les pertes de crédit attendues en vertu d'IFRS 9. Le 21 août 2017, le BSIF a publié, à des fins de commentaires, une nouvelle version de la ligne directrice *Normes de fonds propres* qui porte sur le traitement des provisions suite à l'adoption d'IFRS 9 et cette nouvelle version reprend les mêmes principes que le CBCB. Toutefois, le BSIF prévoit des mesures d'atténuation pour les banques dont le capital pourrait être affecté par l'adoption d'IFRS 9.

IFRS 17 – Contrats d'assurance

En mai 2017, l'IASB a publié une nouvelle norme, IFRS 17 – *Contrats d'assurance*. Cette nouvelle norme remplace l'actuelle norme comptable IFRS 4 portant sur les contrats d'assurance. IFRS 17 présente un nouveau cadre comptable qui améliorera la comparabilité et la qualité de l'information financière. IFRS 17 entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021, ce qui correspond au 1^{er} novembre 2021 pour la Banque.

Interprétation IFRIC 23 – Incertitude relative aux traitements fiscaux

En juin 2017, l'IASB a publié l'interprétation IFRIC 23 qui précise la façon de refléter l'incertitude relative aux traitements fiscaux dans la comptabilisation des impôts sur le résultat. L'interprétation IFRIC 23 entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019, ce qui correspond au 1^{er} novembre 2019 pour la Banque.

Communication de l'information financière

Au cours du troisième trimestre de 2017, il n'y a eu aucun changement aux politiques, procédures et autres processus sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque qui a eu ou qui pourrait raisonnablement avoir une incidence importante sur son contrôle interne à l'égard de l'information financière.

INFORMATIONS FINANCIÈRES SUPPLÉMENTAIRES

Le Conseil de stabilité financière (*Financial Stability Board* ou FSB) élabore des normes dans le domaine de la stabilité financière dont les objectifs relèvent de la coopération dans le domaine de la supervision et de la surveillance des institutions financières. Le BSIF demande aux banques canadiennes de mettre en application certaines recommandations publiées par le FSB. Ces recommandations visent une plus grande transparence et une meilleure évaluation relativement à certaines expositions qui portent notamment sur les entités structurées, les expositions à des prêts à risque élevé et des prêts de catégorie Alt-A, les titres adossés à des créances avec flux groupés, les titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles et commerciales, et les structures de financement à levier.

La Banque ne commercialise aucun programme de financement hypothécaire spécifique à une clientèle alternative à risque ou de catégorie Alt-A. Les prêts à risque sont généralement définis comme étant octroyés à des emprunteurs présentant un profil de risque de crédit élevé, et la Banque n'octroie aucun prêt de ce type. Les prêts de catégorie Alt-A sont octroyés à des emprunteurs qui ne possèdent pas la documentation habituelle en ce qui touche aux revenus. La Banque présente un volume de prêts de catégorie Alt-A de 425 M\$ au 31 juillet 2017 (483 M\$ au 31 octobre 2016).

La Banque ne détient aucune position directe significative dans des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles et commerciales qui ne sont pas assurées par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). Les positions sur dérivés de crédit sont présentées dans le document intitulé « Informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires » disponible dans le site Internet de la Banque à l'adresse bnc.ca.

Les structures de financement à effet de levier sont considérées par la Banque comme des prêts accordés aux grandes sociétés et à des sociétés de financement, dont la cote de crédit se situe entre BB+ et D, et dont le niveau d'endettement est très élevé comparativement aux autres sociétés du même secteur d'activité. Les structures de financement à effet de levier sont généralement utilisées pour atteindre un objectif précis, par exemple faire une acquisition, effectuer une prise de contrôle par emprunt ou racheter des actions. Les expositions associées aux structures de financement à effet de levier prennent la forme d'engagements déboursés et non déboursés. Au 31 juillet 2017, le total des engagements pour ce type de prêts s'élève à 2 978 M\$ (2 694 M\$ au 31 octobre 2016). Les détails sur les autres expositions sont fournis dans le tableau sur les entités structurées à la note 22 afférente aux présents états financiers consolidés.

Le FSB a formé un groupe de travail nommé *Enhanced Disclosure Task Force* (EDTF) qui a publié un rapport le 29 octobre 2012, intitulé *Enhancing the Risk Disclosures of Banks*, dans lequel 32 recommandations ont été formulées. La Banque s'assure de respecter globalement ces recommandations et poursuit l'amélioration de sa communication de l'information afin de s'aligner sur les pratiques exemplaires, et ce, de façon continue. La communication de l'information requise par le groupe EDTF se retrouve dans le Rapport annuel 2016, dans le présent Rapport aux actionnaires ou dans les documents intitulés « Informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires pour le troisième trimestre terminé le 31 juillet 2017 » et « Informations financières complémentaires pour le troisième trimestre terminé le 31 juillet 2017 » disponibles dans le site Internet de la Banque à l'adresse bnc.ca. Une table des matières pour aider les utilisateurs à trouver les informations relatives aux 32 recommandations est présentée à la page suivante.

Divulgence d'information sur les risques

Le tableau suivant présente un sommaire des informations relatives aux 32 recommandations du groupe EDTF ainsi que les pages de référence pour aider les utilisateurs à trouver ces informations.

	Rapport annuel 2016	Rapport aux actionnaires ⁽¹⁾	Pages Informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires ⁽¹⁾
Général			
1 Localisation de la divulgation concernant les risques	7	19	
Rapport de gestion	39 à 82, 94 et 98	20 à 38	
États financiers consolidés	Notes 1, 7, 17, 24 et 30	Notes 6 et 14	
Informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires			4 à 29
2 Terminologie relative aux risques et mesures de risque	48 à 82		
3 Risques principaux et risques émergents	48 et 49		
4 Principaux nouveaux ratios réglementaires	40 à 42, 71 et 76	20 et 21, 30, 33 et 61	
Gouvernance et gestion des risques			
5 Structure, processus et principales fonctions de gestion des risques	51 à 65		
6 Culture de gestion des risques	51 et 52		
7 Principaux risques par secteur d'exploitation, gestion des risques et appétit pour le risque	47, 51 et 52		
8 Tests de tension	39, 52, 60 et 69 à 73		
Adéquation des fonds propres et actif pondéré en fonction des risques			
9 Exigences minimales des fonds propres en vertu du Pilier 1	40 à 42	20 et 21	
10 Rapprochement du bilan comptable et du bilan réglementaire			4 à 7
11 Évolution des fonds propres réglementaires	44	22	
12 Planification en matière de capital	39 à 47		
13 Actif pondéré en fonction des risques par secteur d'exploitation et par type de risque	45 et 47	23	8
14 Exigences des fonds propres par risque et par méthode de calcul de l'actif pondéré en fonction des risques	45 et 56 à 60	23	8
15 Risque de crédit lié au portefeuille bancaire	45	23	8 et 11 à 16
16 Évolution de l'actif pondéré en fonction des risques par type de risque	46	24	9
17 Évaluation de la performance du modèle de risque de crédit	55, 58 et 67		11 à 17
Liquidité			
18 Gestion de la liquidité et composantes de la réserve de liquidité	71 à 77	30 à 34	
Financement			
19 Sommaire des actifs grevés et non grevés	74 et 75	32	
20 Échéances contractuelles résiduelles des éléments du bilan et des engagements hors bilan	183 à 187	35 à 38	
21 Stratégie de financement et sources de financement	77 à 79	34	
Risque de marché			
22 Lien entre les mesures de risque de marché et le bilan	65 et 66	27 et 28	
23 Facteurs de risque de marché	64, 67 à 70, 170 à 172	28 à 30	
24 VaR : hypothèses, limites et processus de validation	67 à 69		
25 Tests de tension, VaR en période de tension et tests de validité rétroactifs	67 à 70		
Risque de crédit			
26 Expositions au risque de crédit	59, 63 et 141 à 144	26 et 55 à 57	10 à 24 et 19 à 25 ⁽²⁾
27 Politiques d'identification des prêts douteux	61, 114 et 115		
28 Évolution des prêts douteux et provisions pour pertes sur créances	94, 98 et 141 à 144	55 à 57	20
29 Risque de contrepartie lié aux transactions d'instruments financiers dérivés	61, 62 et 154 à 156		25 et 26
30 Mesures d'atténuation du risque de crédit	60 à 62		22 et 24
Autres risques			
31 Autres risques : gouvernance, mesure et gestion	50 et 80 à 82		
32 Événements liés aux risques connus publiquement	80	Aucun	

(1) Pour le troisième trimestre terminé le 31 juillet 2017.

(2) Ces pages se retrouvent dans le document intitulé « Informations financières complémentaires pour le troisième trimestre terminé le 31 juillet 2017 ».

GESTION DU CAPITAL

La Gestion du capital assume le double rôle d'assurer un rendement concurrentiel aux actionnaires de la Banque tout en préservant de solides assises financières afin de couvrir les risques inhérents aux activités de la Banque, de soutenir les secteurs d'exploitation et de protéger la clientèle. La politique de gestion du capital de la Banque définit les principes directeurs ainsi que les rôles et responsabilités à l'égard de son processus interne d'évaluation de l'adéquation des fonds propres. Ce processus vise à déterminer le niveau des fonds propres dont la Banque doit disposer afin de poursuivre ses activités d'affaires et de faire face aux pertes non prévues découlant de conditions économiques et opérationnelles extrêmement difficiles. Plus de détails sur le cadre de gestion du capital sont présentés dans la section « Gestion du capital » du Rapport annuel 2016 aux pages 39 à 47.

Accord de Bâle

Le cadre réglementaire de Bâle III a établi des dispositions de transition qui s'échelonnent de 2013 à 2019. Le BSIF a introduit deux méthodes pour déterminer les fonds propres. La méthode dite « tout compris » inclut tous les ajustements réglementaires qui seront requis d'ici 2019, tout en maintenant les règles de retrait progressif des instruments de fonds propres non admissibles. Celle dite « transitoire » respecte les lignes directrices du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) et, en plus d'appliquer le retrait progressif des instruments de fonds propres non admissibles, met aussi en œuvre une application progressive et plus souple des ajustements réglementaires requis. La Banque divulguera ses ratios des fonds propres calculés selon les deux méthodes chaque trimestre jusqu'au début de 2019. Néanmoins, le BSIF exige que les banques canadiennes respectent les seuils minimaux « tout compris » plutôt que les seuils minimaux calculés selon la méthode « transitoire ».

Par conséquent, la Banque ainsi que toutes les autres grandes banques canadiennes sont tenues de maintenir un ratio des fonds propres CET1 d'au moins 8,0 %, un ratio des fonds propres de catégorie 1 d'au moins 9,5 % et un ratio du total des fonds propres d'au moins 11,5 %, tous déterminés selon la méthode « tout compris ». Tous ces ratios incluent une réserve de conservation des fonds propres de 2,5 % et une surcharge relative aux banques d'importance systémique intérieure (BIS) de 1 %.

De plus, le BSIF exige que les instruments des fonds propres réglementaires autres que les actions ordinaires soient assortis d'une clause de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV) afin de veiller à ce que les investisseurs assument les pertes avant les contribuables lorsque le gouvernement détermine qu'il y a de l'intérêt public de contribuer à la survie d'une institution financière non viable. Les instruments émis avant le 1^{er} janvier 2013 qui seraient conformes à Bâle III, si ce n'était de l'absence d'une clause de FPUNV, font l'objet de droits acquis et seront progressivement éliminés sur une période de 10 ans. La Banque prévoit éliminer progressivement tous ses instruments non assortis d'une clause de FPUNV sans recourir à la clause de rachat sur événement réglementaire.

Afin d'assurer une mise en œuvre semblable à celle réalisée dans d'autres pays, le BSIF a décidé d'adopter progressivement les exigences relatives à la charge d'ajustement de l'évaluation de crédit (CVA) sur une période de cinq ans à compter de 2014. Pour l'exercice financier 2017, 72 %, 77 % et 81 % du total de la charge de CVA seront respectivement appliqués au calcul du ratio des fonds propres CET1, du ratio des fonds propres de catégorie 1 et du ratio du total des fonds propres. Ces pourcentages continueront à augmenter chaque année pour atteindre un taux de 100 % d'ici 2019.

Depuis le 1^{er} janvier 2015, le BSIF exige que les banques canadiennes respectent un ratio de levier selon Bâle III d'au moins 3,0 %. Le ratio de levier est une mesure indépendante du risque qui se calcule en divisant le montant des fonds propres de catégorie 1 par l'exposition totale. L'exposition totale est définie par la somme des actifs au bilan (y compris les expositions sur instruments financiers dérivés et sur opérations de financement par titres) et des éléments hors bilan. Les actifs déduits des fonds propres de catégorie 1 sont aussi déduits de l'exposition totale.

La Banque veille à ce que ses niveaux de fonds propres excèdent en tout temps les limites minimales réglementaires relatives aux ratios « tout compris » du BSIF. Une structure solide de capital permet à la Banque de couvrir les risques inhérents à ses activités, de soutenir ses secteurs d'exploitation et de protéger sa clientèle.

D'autres exigences de divulgation en vertu du Pilier 3 de l'Accord de Bâle, assorties d'un ensemble de recommandations définies par le groupe de travail EDTF, sont présentées dans le document intitulé « Informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires » publié trimestriellement et disponible dans le site Internet de la Banque à l'adresse bnc.ca. De plus, une liste complète des instruments de fonds propres et de leurs principales caractéristiques est également disponible dans le site Internet de la Banque.

Faits nouveaux en matière de réglementation

La Banque surveille de près l'évolution de la réglementation et participe activement aux divers processus de consultation. Pour plus de détails sur le contexte réglementaire au 31 octobre 2016, qui est toujours d'actualité, se reporter à la section « Gestion du capital » du Rapport annuel 2016, aux pages 42 et 43. Depuis le 1^{er} novembre 2016, les faits nouveaux en matière de réglementation ci-dessous sont également à considérer.

En décembre 2016, le BSIF a publié une mise à jour de la ligne directrice *Normes de fonds propres* qui, notamment, modifie les règles pour la comptabilisation de placements en actions dans des fonds et le calcul de la réserve anticyclique. La Banque estime que l'effet de la réserve anticyclique sur ses ratios des fonds propres est minime puisqu'elle ne détient pas d'expositions importantes dans les pays visés par cette réserve.

Le 15 mars 2017, le CBCB a publié le deuxième document consultatif intitulé *Identification and measurement of step-in risk*, qui vise à mesurer le risque lié au soutien que la Banque pourrait donner à une entité non consolidée, si jamais cette dernière se trouvait en détresse financière, et ce, même au-delà ou en l'absence d'exigences contractuelles, afin d'atténuer l'effet du système bancaire parallèle.

Le 29 mars 2017, le CBCB a publié le document final intitulé *Regulatory treatment of accounting provisions – interim and transitional arrangements*. Ce document résulte de l'application future de la norme IFRS 9, qui nécessite la comptabilisation de provisions pour pertes de crédit attendues plutôt que de pertes subies, comme l'exige la norme actuelle. Compte tenu de l'entrée en vigueur imminente d'IFRS 9, le CBCB maintiendra le traitement réglementaire actuel des provisions en vertu du cadre de l'Accord de Bâle durant une période transitoire. Les autorités peuvent adopter des mesures transitoires en vue de tenir compte de façon graduelle de toute incidence négative importante éventuelle sur le capital réglementaire découlant de l'introduction du nouveau modèle de dépréciation fondé sur les pertes de crédit attendues en vertu d'IFRS 9. Le 21 août 2017, le BSIF a publié, à des fins de commentaires, une nouvelle version de la ligne directrice *Normes de fonds propres* qui porte sur le traitement des provisions suite à l'adoption d'IFRS 9 et cette nouvelle version reprend les mêmes principes que le CBCB. Toutefois, le BSIF prévoit des mesures d'atténuation pour les banques dont le capital pourrait être affecté par l'adoption d'IFRS 9.

Le 20 avril 2017, le BSIF a publié la version finale de la ligne directrice intitulée « Exigences de communication financière au titre du troisième pilier ». Cette ligne directrice, applicable aux BISI, définit les attentes du BSIF en ce qui a trait à la mise en œuvre au Canada des normes publiées par le CBCB en janvier 2015. L'application de ces nouvelles normes de divulgation sera exigée à compter du 31 octobre 2018.

Le 16 juin 2017, le BSIF a publié, à des fins de commentaires, son projet de ligne directrice *Normes sur la capacité totale d'absorption des pertes (Total Loss Absorbing Capacity (TLAC))*. Ce projet de ligne directrice s'adresse aux BISI afin qu'elles maintiennent une capacité minimale d'absorption des pertes tel que prescrit par la *Loi sur les banques* (Canada) et s'inscrit parmi les mesures de recapitalisation interne des banques. Le 16 juin 2017, le gouvernement du Canada a également publié, à des fins de commentaires, les règles de mise en œuvre du régime de recapitalisation interne des banques qui énoncent les principales caractéristiques du régime, dont les types d'instruments de dette qui y seront assujettis. Les actions et passifs admissibles émis avant l'entrée en vigueur des règles du régime de recapitalisation interne ne seraient pas assujettis à la conversion. De plus, on y désigne officiellement la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC) comme l'autorité de règlement de faillite des grandes banques au Canada et on y oblige les BISI à remettre un plan de règlement de faillite à la SADC. Les BISI auront jusqu'au 1^{er} novembre 2021 pour s'y conformer.

Le 29 juin 2017, le CBCB a publié le document consultatif *Simplified alternative to the standardised approach to market risk capital requirements* qui propose une simplification des règles définies dans le document publié en janvier 2016, *Minimum capital requirements for market risk* en ce qui a trait à l'approche standardisée.

Le 6 juillet 2017, le CBCB a publié le document consultatif *Capital treatment for simple, transparent and comparable short-term securitisations* qui définit les règles pour les titrisations à court terme en complément au document publié en juillet 2016, *Revisions to the securitisation framework*. Le 21 août 2017, le BSIF a annoncé son intention de mettre en œuvre le nouveau cadre de titrisation au premier trimestre de 2019.

Le 20 juillet 2017, le BSIF a publié une lettre indiquant son intention de reporter d'au moins un an l'échéancier de la mise en œuvre des règles relatives aux exigences minimales de fonds propres pour couvrir le risque de marché (aussi appelées « Examen fondamental du portefeuille de négociation » ou EFPN), dont les règles finales ont été publiées en janvier 2016. Ainsi, la première période de déclaration réglementaire ne sera pas avant le premier trimestre de 2021.

Le tableau ci-après présente les ratios des fonds propres et le ratio de levier déterminés selon la méthode « tout compris » ainsi que les cibles réglementaires en vertu de Bâle III.

	Ratios réglementaires		Ratios réglementaires minimums à maintenir	
	Au 31 juillet 2017	Au 31 octobre 2016	CBCB 2017 ⁽¹⁾	BSIF 2017 ⁽¹⁾⁽²⁾
Ratios des fonds propres				
CET1	11,2 %	10,1 %	5,75 %	8,0 %
catégorie 1	15,2 %	13,5 %	7,25 %	9,5 %
total	15,5 %	15,3 %	9,25 %	11,5 %
Ratio de levier	4,0 %	3,7 %	s.o.	3,0 %

s.o. Sans objet

(1) Pour les ratios des fonds propres, comprend la réserve de conservation de 1,25 % établie par le CBCB et celle de 2,5 % établie par le BSIF.

(2) Pour les ratios des fonds propres, comprend une surcharge de 1 % relative aux BISI depuis le 1^{er} janvier 2016.

Activités de gestion

Le 11 avril 2017, les billets à moyen terme échéant le 11 avril 2022, d'un montant de 1,0 G\$, ont été remboursés par la Banque à un prix correspondant à leur valeur nominale, majoré des intérêts courus.

Le 5 juin 2017, la Banque a débuté un programme d'offre publique de rachat à des fins d'annulation dans le cours normal de ses activités, visant jusqu'à concurrence de 6 000 000 actions ordinaires au cours de la période de 12 mois se terminant au plus tard le 4 juin 2018. Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2017, la Banque a complété le rachat de 500 000 actions ordinaires au prix de 26 M\$, ce qui a réduit de 4 M\$ le *Capital-actions ordinaires* et de 22 M\$ les *Résultats non distribués*.

Le 13 juin 2017, la Banque a émis 16 000 000 actions privilégiées de premier rang à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif, série 38, au prix de 25,00 \$ l'action, pour un produit brut de 400 M\$. Comme les actions privilégiées série 38 respectent les exigences relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité, ces actions sont admissibles aux fins du calcul des fonds propres réglementaires selon les règles de Bâle III.

Variation des fonds propres réglementaires ⁽¹⁾

(en millions de dollars canadiens)	Neuf mois terminés le 31 juillet 2017
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1)	
Solde d'ouverture	6 865
Émission d'actions ordinaires (y compris aux termes du régime d'options d'achat d'actions)	160
Incidence des actions acquises ou vendues à des fins de négociation	19
Rachat d'actions ordinaires	(26)
Surplus d'apport	(15)
Dividendes sur actions privilégiées et actions ordinaires	(638)
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Banque	1 434
Déduction de l'écart de crédit de la Banque (déduction faite des impôts)	18
Autres	56
Variations des autres éléments cumulés du résultat global	
Écarts de conversion	(82)
Valeurs mobilières disponibles à la vente	(14)
Autres	(1)
Variation du goodwill et des immobilisations incorporelles (déduction faite des passifs d'impôt)	(38)
Autres, y compris les ajustements réglementaires et arrangements transitoires	
Variation de l'actif des régimes de retraite à prestations définies (déduction faite des passifs d'impôt)	(7)
Variation du montant excédant le seuil de 15 %	
Actifs d'impôt différé	-
Participations significatives dans des actions ordinaires d'institutions financières	-
Variation des autres ajustements réglementaires ⁽²⁾	2
Solde de clôture	7 733
Autres éléments de fonds propres de catégorie 1	
Solde d'ouverture	2 400
Nouvelles émissions d'instruments admissibles à titre de fonds propres de catégorie 1	400
Rachat des fonds propres	-
Variation des autres éléments de fonds propres de catégorie 1 non admissibles faisant l'objet d'un retrait progressif	-
Autres, y compris des ajustements réglementaires et arrangements transitoires	1
Solde de clôture	2 801
Total des fonds propres de catégorie 1	10 534
Fonds propres de catégorie 2	
Solde d'ouverture	1 241
Nouvelles émissions d'instruments admissibles à titre de fonds propres de catégorie 2	-
Rachat des fonds propres	(1 000)
Variation des instruments de catégorie 2 non admissibles faisant l'objet d'un retrait progressif	-
Fonds propres de catégorie 2 émis par des filiales et détenus par des tierces parties	-
Variation de certaines provisions pour pertes sur prêts	(20)
Autres, y compris des ajustements réglementaires et arrangements transitoires	-
Solde de clôture	221
Total des fonds propres réglementaires	10 755

(1) Les données sont présentées selon la méthode « tout compris ».

(2) Représente la variation des placements dans les fonds propres CET1 de la Banque.

Actif pondéré en fonction des risques selon les principaux facteurs de risque

L'actif pondéré en fonction des risques pour les fonds propres CET1 a augmenté de 1,0 G\$ pour s'établir à 69,2 G\$ au 31 juillet 2017, comparativement à 68,2 G\$ au 31 octobre 2016. La croissance organique de l'actif pondéré en fonction des risques a été compensée par le remboursement, au premier trimestre de 2017, des billets restructurés des conduits de véhicules d'actifs cadres (VAC) et par la variation du taux de change.

Adéquation des fonds propres selon Bâle III ⁽¹⁾

(en millions de dollars canadiens)	Exposition en cas de défaut	Actif pondéré en fonction des risques				Exigence de capital ⁽²⁾	Actif pondéré en fonction des risques
		Approche standardisée	Approche NI avancée	Autre approche	Total		Total
Risque de crédit							
Particuliers							
Hypothèques résidentielles	47 198	849	4 789	–	5 638	451	5 455
Crédits rotatifs admissibles	6 027	–	1 210	–	1 210	97	1 178
Particuliers – autres	16 556	2 423	5 136	–	7 559	605	6 823
Autres que particuliers							
Entreprises	62 311	1 821	25 148	–	26 969	2 157	27 393
États souverains	25 737	287	724	–	1 011	81	875
Institutions financières	5 470	311	1 220	–	1 531	122	1 574
Titre du portefeuille bancaire ⁽³⁾	932	–	932	–	932	75	875
Titrisation	5 152	–	423	–	423	34	831
Autres actifs	25 288	–	–	3 455	3 455	276	3 176
Risque de crédit de contrepartie							
Entreprises	12 574	33	123	–	156	12	347
États souverains	33 602	–	50	–	50	4	34
Institutions financières	47 850	–	508	–	508	41	402
Portefeuille de négociation	8 168	118	2 033	–	2 151	172	2 345
Charge d'ajustement de l'évaluation de crédit ⁽⁴⁾		1 916	–	–	1 916	153	2 055
Facteur scalaire réglementaire		–	2 557	–	2 557	205	2 540
Total - Risque de crédit	296 865	7 758	44 853	3 455	56 066	4 485	55 903
Risque de marché							
VaR		–	972	–	972	78	1 014
VaR en période de tension		–	1 630	–	1 630	130	1 067
Risque spécifique de taux d'intérêt		661	–	–	661	53	726
Total - Risque de marché		661	2 602	–	3 263	261	2 807
Risque opérationnel		9 827	–	–	9 827	786	9 495
Total	296 865	18 246	47 455	3 455	69 156	5 532	68 205

(1) Les données sont présentées selon la méthode « tout compris ».

(2) L'exigence de capital est égale à 8 % de l'actif pondéré en fonction des risques.

(3) Calculé selon la méthode de pondération simple.

(4) Calculé en tenant compte de l'actif pondéré en fonction des risques pour les fonds propres CET1.

Variation de l'actif pondéré en fonction des risques selon les principaux facteurs ⁽¹⁾

(en millions de dollars canadiens)

Trimestre terminé le

			31 juillet 2017	30 avril 2017	31 janvier 2017
	Risque autre que le risque de crédit de contrepartie	Risque de crédit de contrepartie ⁽²⁾	Total	Total	Total
Risque de crédit – actif pondéré en fonction des risques au début	51 733	5 122	56 855	55 148	55 903
Taille du portefeuille	770	(317)	453	889	455
Qualité du portefeuille	(280)	137	(143)	176	(832)
Mises à jour des modèles	–	–	–	–	–
Méthode et politique	–	–	–	–	–
Acquisitions et cessions	–	–	–	–	–
Variation de change	(938)	(161)	(1 099)	642	(378)
Risque de crédit – actif pondéré en fonction des risques à la fin	51 285	4 781	56 066	56 855	55 148
Risque de marché – actif pondéré en fonction des risques au début			2 768	3 815	2 807
Variation des niveaux de risque ⁽³⁾			353	(1 047)	1 008
Mises à jour des modèles			142	–	–
Méthode et politique			–	–	–
Acquisitions et cessions			–	–	–
Risque de marché – actif pondéré en fonction des risques à la fin			3 263	2 768	3 815
Risque opérationnel – actif pondéré en fonction des risques au début			9 760	9 611	9 495
Variation des niveaux de risque			67	149	116
Acquisitions et cessions			–	–	–
Risque opérationnel – actif pondéré en fonction des risques à la fin			9 827	9 760	9 611
Actif pondéré en fonction des risques à la fin			69 156	69 383	68 574

(1) Les données sont présentées selon la méthode « tout compris ».

(2) Calculé en tenant compte de l'actif pondéré en fonction des risques pour les fonds propres CET1.

(3) Comprend également la variation des taux de change qui n'est pas considérée comme étant importante.

Le tableau ci-dessus présente la variation de l'actif pondéré en fonction des risques selon les principaux facteurs sous-jacents aux différentes catégories de risques.

La rubrique « Taille du portefeuille » comprend les changements internes relatifs à la taille et à la composition du portefeuille (y compris les nouveaux prêts et les prêts venant à échéance). Les fluctuations de l'actif pondéré en fonction des risques attribuables à la taille du portefeuille comprennent l'augmentation ou la diminution des expositions, évaluée pour chaque exposition en cas de défaut, en supposant un profil de risque stable.

La rubrique « Qualité du portefeuille » représente la meilleure estimation de la Banque des changements dans la qualité du portefeuille liés à l'expérience, tels que le comportement des clients sous-jacents ou les données démographiques, y compris les changements découlant de la calibration ou du réaligement des modèles.

La rubrique « Mises à jour des modèles » inclut la mise en œuvre des modèles, les changements à l'étendue des modèles ou tout autre changement visant à régler les dysfonctionnements liés aux modèles.

La rubrique « Méthode et politique » présente les changements de méthode de calcul découlant de changements dans les politiques réglementaires, tels qu'une nouvelle réglementation.

Ratios des fonds propres réglementaires

Le ratio des fonds propres CET1, le ratio des fonds propres de catégorie 1 et le ratio du total des fonds propres s'établissent, respectivement, à 11,2 %, à 15,2 % et à 15,5 % au 31 juillet 2017, soit au-delà des exigences réglementaires, comparativement à des ratios de 10,1 %, de 13,5 % et de 15,3 %, respectivement, au 31 octobre 2016. L'augmentation du ratio des fonds propres CET1 est essentiellement attribuable au résultat net, déduction faite des dividendes, aux émissions d'actions ordinaires liées au régime d'options d'achat d'actions, aux réévaluations des régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi ainsi qu'à une faible croissance de l'actif pondéré en fonction des risques, et a été partiellement atténuée par le rachat d'actions ordinaires effectué au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2017. L'augmentation du ratio des fonds propres de catégorie 1 est essentiellement attribuable aux mêmes éléments ainsi qu'à l'émission d'actions privilégiées, le 13 juin 2017, pour un montant de 400 M\$. L'ensemble de ces éléments expliquent aussi la hausse du ratio du total des fonds propres, partiellement compensée par le rachat, le 11 avril 2017, des billets à moyen terme échéant le 11 avril 2022. Le ratio de levier en date du 31 juillet 2017 s'établit à 4,0 %, comparativement à 3,7 % au 31 octobre 2016.

Fonds propres et ratios réglementaires selon Bâle III ⁽¹⁾

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 juillet 2017	Au 31 octobre 2016
Fonds propres		
CET1	7 733	6 865
catégorie 1	10 534	9 265
total	10 755	10 506
Actif pondéré en fonction des risques		
pour les fonds propres CET1	69 156	68 205
pour les fonds propres de catégorie 1	69 289	68 430
pour le total des fonds propres	69 396	68 623
Exposition totale	260 318	253 097
Ratios des fonds propres		
CET1	11,2 %	10,1 %
catégorie 1	15,2 %	13,5 %
total	15,5 %	15,3 %
Ratio de levier	4,0 %	3,7 %

(1) Les données sont présentées selon la méthode « tout compris ».

Dividendes

Le 29 août 2017, le conseil d'administration a déclaré les dividendes réguliers sur les diverses séries d'actions privilégiées de premier rang, ainsi qu'un dividende de 58 cents par action ordinaire, payable le 1^{er} novembre 2017 aux actionnaires inscrits le 25 septembre 2017.

GESTION DES RISQUES

La Banque vise le maintien de sa performance financière en assurant une gestion prudente et un sain équilibre entre le rendement et les risques assumés. La Banque considère le risque comme un élément indissociable de son développement et de la diversification de ses activités, et elle préconise une gestion des risques harmonisée à sa stratégie d'expansion des affaires. La structure de gouvernance de la Banque pour la gestion des risques est demeurée en grande partie identique à celle décrite dans le Rapport annuel 2016.

La gestion des risques exige une bonne compréhension de tous les types de risque présents à l'échelle de la Banque. Outre l'assurance qu'elle doit donner que les risques encourus n'excèdent pas les seuils acceptables, la gestion efficace des risques peut servir à contrôler la volatilité des résultats de la Banque. Quelle que soit la rigueur accordée à la gestion des risques et aux mesures d'atténuation mises en place, les risques ne peuvent pas être éliminés en totalité et ceux qui subsistent peuvent parfois entraîner des pertes considérables.

Certains risques sont présentés ci-après. Pour plus de détails, se reporter à la section « Gestion des risques » du Rapport annuel 2016, aux pages 48 à 82. Des informations sur la gestion des risques sont également présentées à la note 6 des présents états financiers consolidés relativement aux prêts.

Risque de crédit

Le risque de crédit représente la possibilité de subir une perte financière si un débiteur n'honore pas entièrement ses engagements contractuels envers la Banque. Ce débiteur peut être un emprunteur, un émetteur, une contrepartie ou un garant. Le risque de crédit représente le risque le plus important auquel la Banque doit faire face dans le cours normal de ses affaires.

Les montants du tableau suivant représentent l'exposition maximale au risque de crédit à la date de présentation de l'information financière, sans tenir compte d'aucune garantie détenue ni d'aucun autre rehaussement de crédit. Les montants ne tiennent pas compte des provisions pour pertes sur créances, ni des montants donnés en garantie. De plus, le tableau exclut les titres de participation.

Exposition maximale au risque de crédit selon les catégories d'actifs de Bâle

(en millions de dollars canadiens)						Au 31 juillet 2017	Au 31 octobre 2016
	Montants utilisés	Engagements inutilisés	Transactions assimilées à des accords de prise en pension ⁽¹⁾	Instruments financiers dérivés hors bourse	Autres éléments hors bilan ⁽²⁾	Total	Total
Particuliers							
Hypothèques résidentielles	40 891	6 307	–	–	–	47 198	46 578
Crédits rotatifs admissibles	2 797	3 230	–	–	–	6 027	5 716
Particuliers – autres	15 086	1 412	–	–	58	16 556	15 374
	58 774	10 949	–	–	58	69 781	67 668
Autres que particuliers							
Entreprises	44 022	15 368	12 559	15	2 921	74 885	72 707
États souverains	21 834	3 773	33 267	335	130	59 339	57 713
Institutions financières	4 624	221	47 414	437	624	53 320	42 094
	70 480	19 362	93 240	787	3 675	187 544	172 514
Portefeuille de négociation	–	–	–	8 168	–	8 168	9 623
Titrisation	–	–	–	–	5 152	5 152	4 068
Total – Risque de crédit brut	129 254	30 311	93 240	8 955	8 885	270 645	253 873
Approche standardisée	11 268	244	1 904	134	418	13 968	13 802
Approche NI avancée	117 986	30 067	91 336	8 821	8 467	256 677	240 071
Total – Risque de crédit brut	129 254	30 311	93 240	8 955	8 885	270 645	253 873

(1) Correspondent aux valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et vendues en vertu de conventions de rachat et aux valeurs mobilières prêtées et empruntées.

(2) Correspondent aux lettres de garantie, de crédit documentaire et aux actifs titrisés qui constituent l'engagement de la Banque d'effectuer les paiements d'un client qui ne respecterait pas ses obligations financières envers des tiers.

Afin de respecter les exigences du BSIF en matière de divulgation relative aux prêts hypothécaires, des renseignements additionnels sont présentés dans les documents intitulés « Informations financières complémentaires pour le troisième trimestre terminé le 31 juillet 2017 » et « Informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires pour le troisième trimestre terminé le 31 juillet 2017 » disponibles dans le site Internet de la Banque à l'adresse bnc.ca.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque de pertes sur les positions du bilan et hors bilan liées à la variation des paramètres du marché. La gestion de ce risque représente donc une compétence fondamentale pour la Banque, en ce qui touche aux activités de tenue de marché, de négociation, d'investissement et de gestion de l'appariement du bilan.

Les tableaux suivants présentent le total des actifs et des passifs au bilan consolidé de la Banque, ventilé entre les actifs et passifs financiers qui comportent un risque de marché et ceux qui ne sont pas assujettis au risque de marché. On y distingue les positions liées aux activités de négociation pour lesquelles les principales mesures de risque sont la valeur à risque (VaR) et la VaR en période de tension (SVaR), ainsi que les positions liées aux activités autres que de négociation pour lesquelles d'autres mesures de risque sont utilisées.

Conciliation du risque de marché avec les éléments du bilan consolidé

(en millions de dollars canadiens)

	Au 31 juillet 2017				
	Solde au bilan	Mesures de risque de marché		Non assujettis au risque de marché	Risque principal associé au risque lié aux activités autres que de négociation
		Négociation ⁽¹⁾	Autres que de négociation ⁽²⁾		
Actifs					
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	10 462	205	9 733	524	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Valeurs mobilières					
À la juste valeur par le biais du résultat net	45 201	44 489	712	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Disponibles à la vente	8 722	–	8 722	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾ et actions ⁽⁴⁾
Détenues jusqu'à leur échéance	8 598	–	8 598	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	16 600	–	16 600	–	Taux d'intérêt ^{(3) (5)}
Prêts, déduction faite des provisions	127 185	6 027	121 158	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	5 982	–	5 982	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Instruments financiers dérivés	9 641	8 682	959	–	Taux d'intérêt et taux de change
Créances achetées	1 678	–	1 678	–	Taux d'intérêt
Actif au titre des prestations définies	72	–	72	–	Autres
Autres	5 931	–	–	5 931	
	240 072	59 403	174 214	6 455	
Passifs					
Dépôts	152 310	5 317	146 993	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Acceptations	5 982	–	5 982	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	13 816	13 816	–	–	
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	21 812	–	21 812	–	Taux d'intérêt ^{(3) (5)}
Instruments financiers dérivés	7 880	6 799	1 081	–	Taux d'intérêt et taux de change
Passifs relatifs à des créances cédées	19 558	3 896	15 662	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Passif au titre des prestations définies	192	–	192	–	Autres
Autres	5 141	16	948	4 177	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Dettes subordonnées	9	–	9	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
	226 700	29 844	192 679	4 177	

(1) Positions liées aux activités de négociation pour lesquelles la mesure de risque est la VaR et la SVaR. Se reporter aux tableaux illustrant la distribution de la VaR et de la SVaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque et leur effet de corrélation, présentés aux pages suivantes ainsi qu'à la section « Gestion du risque de marché » du Rapport annuel 2016.

(2) Positions liées aux activités autres que de négociation pour lesquelles d'autres mesures de risque sont utilisées.

(3) Se reporter aux tableaux illustrant la distribution de la VaR et de la SVaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque et leur effet de corrélation, ainsi qu'aux tableaux illustrant la sensibilité aux taux d'intérêt, présentés aux pages suivantes ainsi qu'à la section « Gestion du risque de marché » du Rapport annuel 2016.

(4) La juste valeur des titres de participation classés disponibles à la vente est présentée aux notes 3 et 5 afférentes aux présents états financiers consolidés.

(5) Ces instruments sont comptabilisés au coût amorti et assujettis au risque de crédit à des fins de gestion de capital. Le risque de taux d'intérêt sur des transactions ayant une échéance de plus d'un jour est inclus dans la mesure de la VaR et de la SVaR lorsqu'elles sont afférentes à des activités de négociation.

(en millions de dollars canadiens)

Au 31 octobre 2016

	Solde au bilan	Mesures de risque de marché		Non assujettis au risque de marché	Risque principal associé au risque lié aux activités autres que de négociation
		Négociation ⁽¹⁾	Autres que de négociation ⁽²⁾		
Actifs					
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	8 183	181	7 580	422	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Valeurs mobilières					
À la juste valeur par le biais du résultat net	45 964	44 545	1 419	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾ et autres ⁽⁴⁾
Disponibles à la vente	14 608	–	14 608	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾ et actions ⁽⁵⁾
Détenues jusqu'à leur échéance	3 969	–	3 969	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	13 948	–	13 948	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾⁽⁶⁾
Prêts, déduction faite des provisions	119 747	6 454	113 293	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations, déduction faite des provisions	6 431	–	6 431	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Instruments financiers dérivés	10 416	9 195	1 221	–	Taux d'intérêt ⁽⁷⁾ et taux de change
Créances achetées	1 858	–	1 858	–	Taux d'intérêt
Actif au titre des prestations définies	48	–	48	–	Autres ⁽⁸⁾
Autres	7 034	–	–	7 034	
	232 206	60 375	164 375	7 456	
Passifs					
Dépôts ⁽⁹⁾	142 066	4 826	137 240	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Acceptations	6 441	–	6 441	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	14 207	14 207	–	–	
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	22 636	–	22 636	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾⁽⁶⁾
Instruments financiers dérivés	7 725	6 818	907	–	Taux d'intérêt ⁽⁷⁾ et taux de change
Passifs relatifs à des créances cédées	20 131	4 378	15 753	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Passif au titre des prestations définies	314	–	314	–	Autres ⁽⁸⁾
Autres ⁽⁹⁾	5 572	43	1 346	4 183	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Dettes subordonnées	1 012	–	1 012	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
	220 104	30 272	185 649	4 183	

- (1) Positions liées aux activités de négociation pour lesquelles la mesure de risque est la VaR et la SVaR. Se reporter aux tableaux illustrant la distribution de la VaR et de la SVaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque et leur effet de corrélation, présentés aux pages suivantes ainsi qu'à la section « Gestion du risque de marché » du Rapport annuel 2016.
- (2) Positions liées aux activités autres que de négociation pour lesquelles d'autres mesures de risque sont utilisées.
- (3) Se reporter aux tableaux illustrant la distribution de la VaR et de la SVaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque et leur effet de corrélation, ainsi qu'aux tableaux illustrant la sensibilité aux taux d'intérêt, présentés ci-dessous et à la page suivante ainsi qu'à la section « Gestion du risque de marché » du Rapport annuel 2016.
- (4) Se reporter à la note 6 afférente aux états financiers annuels consolidés audités au 31 octobre 2016 à la section « Véhicules d'actifs cadres ».
- (5) La juste valeur des titres de participation classés disponibles à la vente est présentée aux notes 3 et 5 afférentes aux présents états financiers consolidés.
- (6) Ces instruments sont comptabilisés au coût amorti et assujettis au risque de crédit à des fins de gestion de capital. Le risque de taux d'intérêt sur des transactions ayant une échéance de plus d'un jour est inclus dans la mesure de la VaR et de la SVaR lorsqu'elles sont afférentes à des activités de négociation.
- (7) Se reporter aux notes 17 et 18 afférentes aux états financiers annuels consolidés audités au 31 octobre 2016.
- (8) Se reporter à la note 24 afférente aux états financiers annuels consolidés audités au 31 octobre 2016.
- (9) Un montant de 2,2 G\$ classé dans les *Passifs – Autres* au 31 octobre 2016 est maintenant présenté à la rubrique *Dépôts*.

Activités de négociation

Le premier tableau présenté ci-dessous illustre la distribution de la VaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque et leur effet de corrélation. Le second tableau présenté à la page suivante illustre la distribution de la SVaR, soit la VaR des portefeuilles actuels de la Banque, obtenue suite à la calibration des facteurs de risque sur une période de tension de 12 mois.

VaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque ⁽¹⁾

(en millions de dollars canadiens)

	31 juillet 2017				30 avril 2017		31 juillet 2016		31 juillet 2016	
	Bas	Haut	Moyenne	À la fin	Moyenne	À la fin	Moyenne	À la fin	Moyenne	Moyenne
Taux d'intérêt	(2,1)	(4,3)	(3,2)	(3,4)	(4,2)	(3,4)	(3,3)	(3,0)	(4,3)	(4,2)
Taux de change	(1,4)	(3,0)	(2,2)	(2,1)	(2,4)	(2,4)	(3,2)	(2,1)	(2,4)	(3,3)
Actions	(2,8)	(7,3)	(4,1)	(3,3)	(3,4)	(3,7)	(3,1)	(3,2)	(3,6)	(3,9)
Contrats sur produits de base	(0,5)	(2,0)	(0,7)	(1,5)	(0,7)	(0,7)	(1,1)	(1,3)	(0,8)	(1,2)
Effet de corrélation ⁽²⁾	n.s.	n.s.	5,3	5,3	5,8	5,7	5,2	3,8	5,6	6,4
VaR totale de négociation	(3,7)	(6,8)	(4,9)	(5,0)	(4,9)	(4,5)	(5,5)	(5,8)	(5,5)	(6,2)

n.s. Le calcul de l'effet de corrélation sur le cours le plus haut et sur le cours le plus bas n'est pas significatif puisqu'ils peuvent survenir à des jours différents et pour divers types de risque.

(1) Les montants sont présentés avant impôts et représentent la VaR quotidienne, selon un niveau de confiance de 99 %.

(2) La VaR de négociation totale est inférieure à la somme des VaR individuelles par facteur de risque, en raison de l'effet de corrélation.

SVaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque ⁽¹⁾

(en millions de dollars canadiens)	Trimestre terminé le								Neuf mois terminés le	
	31 juillet 2017				30 avril 2017		31 juillet 2016		31 juillet 2017	31 juillet 2016
	Bas	Haut	Moyenne	À la fin	Moyenne	À la fin	Moyenne	À la fin	Moyenne	Moyenne
Taux d'intérêt	(4,2)	(13,4)	(9,3)	(10,9)	(5,5)	(5,1)	(6,4)	(4,9)	(7,5)	(7,9)
Taux de change	(1,6)	(3,5)	(2,4)	(3,5)	(2,6)	(2,7)	(3,8)	(2,8)	(2,8)	(4,2)
Actions	(3,4)	(9,2)	(5,3)	(6,8)	(4,0)	(5,8)	(3,6)	(3,8)	(4,8)	(4,9)
Contrats sur produits de base	(0,8)	(2,7)	(1,1)	(1,9)	(0,8)	(0,8)	(1,2)	(1,4)	(1,1)	(1,5)
Effet de corrélation ⁽²⁾	n.s.	n.s.	10,0	13,7	7,5	8,3	7,3	7,0	9,0	9,7
SVaR totale de négociation	(4,4)	(13,7)	(8,1)	(9,4)	(5,4)	(6,1)	(7,7)	(5,9)	(7,2)	(8,8)

n.s. Le calcul de l'effet de corrélation sur le cours le plus haut et sur le cours le plus bas n'est pas significatif puisqu'ils peuvent survenir à des jours différents et pour divers types de risque.

(1) Les montants sont présentés avant impôts et représentent la SVaR quotidienne, selon un niveau de confiance de 99 %.

(2) La SVaR de négociation totale est inférieure à la somme des SVaR individuelles par facteur de risque, en raison de l'effet de corrélation.

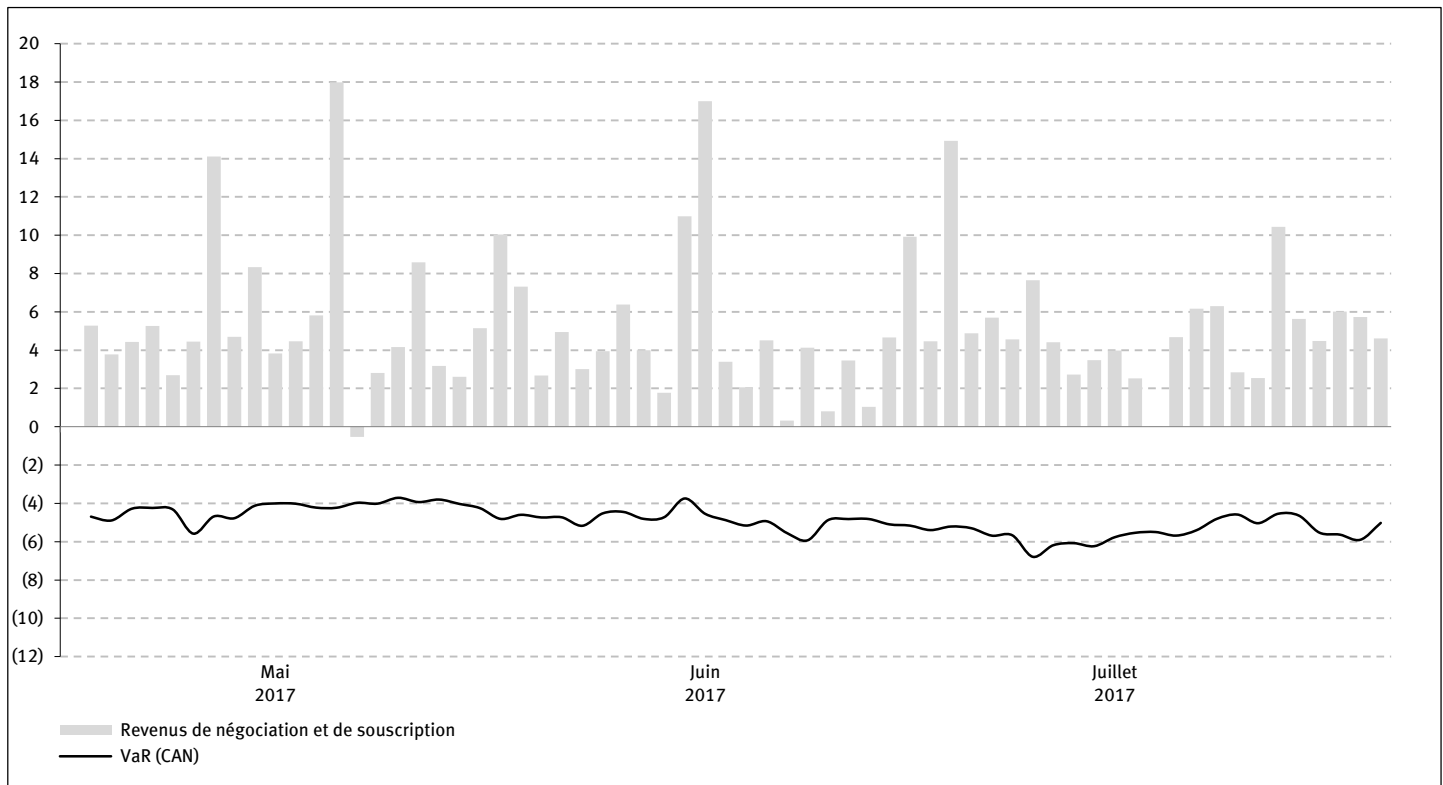
La VaR totale moyenne de négociation atteint 4,9 M\$ pour le trimestre terminé le 31 juillet 2017, inchangée par rapport au trimestre terminé le 30 avril 2017. La SVaR totale moyenne de négociation atteint 8,1 M\$ pour le trimestre terminé le 31 juillet 2017, en hausse de 2,7 M\$ par rapport à 5,4 M\$ pour le trimestre précédent. Cette augmentation provient essentiellement de la SVaR moyenne pour le risque de taux d'intérêt et de la SVaR moyenne pour le risque sur actions, qui affichent une hausse de 3,8 M\$ et 1,3 M\$, respectivement. L'augmentation de la SVaR totale de négociation provient également d'un changement de modèle lié au risque de taux d'intérêt mis en œuvre au cours du troisième trimestre de 2017.

Revenus de négociation et de souscription quotidiens

Le tableau suivant illustre les revenus de négociation et de souscription ainsi que la VaR sur une base quotidienne. Les revenus de négociation et de souscription quotidiens ont été positifs pendant 97 % des jours du trimestre terminé le 31 juillet 2017. De plus, aucun jour n'a été marqué par des pertes nettes de négociation quotidiennes supérieures à 1 M\$. Aucune perte n'excédait la limite de la VaR.

Trimestre terminé le 31 juillet 2017

(en millions de dollars canadiens)



Sensibilité aux taux d'intérêt – Activités autres que de négociation (avant impôts)

Les tableaux suivants illustrent l'incidence potentielle avant impôts d'une augmentation ou d'une diminution immédiate et soutenue de 100 points de base des taux d'intérêt sur la valeur économique des capitaux propres et sur le revenu net d'intérêts pour les 12 prochains mois des portefeuilles autres que de négociation, en supposant qu'aucune opération de couverture supplémentaire ne soit effectuée.

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 juillet 2017					
	Effet sur les capitaux propres			Effet sur le revenu net d'intérêts		
	Dollar canadien	Autres devises	Total	Dollar canadien	Autres devises	Total
Augmentation du taux d'intérêt de 100 points de base	(207)	10	(197)	2	37	39
Diminution du taux d'intérêt de 100 points de base	187	23	210	(1)	(6)	(7)

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2016					
	Effet sur les capitaux propres			Effet sur le revenu net d'intérêts		
	Dollar canadien	Autres devises	Total	Dollar canadien	Autres devises	Total
Augmentation du taux d'intérêt de 100 points de base	(210)	26	(184)	(10)	33	23
Diminution du taux d'intérêt de 100 points de base	169	(33)	136	18	(37)	(19)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque que la Banque ne puisse honorer ses obligations quotidiennes financières et de trésorerie sans devoir recourir à des mesures coûteuses ou inopportunes. Ce risque survient lorsque les sources de fonds deviennent insuffisantes pour respecter les versements prévus dans le cadre des engagements de la Banque. Le risque de liquidité découle de l'asymétrie des flux de trésorerie se rapportant à l'actif et au passif, de même que des caractéristiques de certains produits tels les engagements de crédit et les dépôts sans échéance fixe.

Faits nouveaux en matière de réglementation

La Banque surveille de près l'évolution de la réglementation et participe activement aux divers processus de consultation. Pour plus de détails sur le contexte réglementaire au 31 octobre 2016, qui est toujours d'actualité, se reporter à la section « Gestion des risques » du Rapport annuel 2016, à la page 71. Depuis le 1^{er} novembre 2016, les faits nouveaux en matière de réglementation ci-dessous sont également à considérer.

Le 6 mars 2017, le BSIF a avisé les institutions de dépôts canadiennes de son intention de reporter la date de mise en œuvre du ratio structurel de liquidité à long terme (*Net Stable Funding Ratio* ou NSFR) au 1^{er} janvier 2019. Le document final du CBCB intitulé *Divulgence publique du ratio structurel de liquidité à long terme*, publié en juin 2015, proposait un cadre commun quant à la divulgation publique qui ne serait pas exigée avant la date de mise en œuvre prévue le 1^{er} janvier 2019.

Le 16 juin 2017, le BSIF a publié, à des fins de commentaires, son projet de ligne directrice *Normes sur la capacité totale d'absorption des pertes (Total Loss Absorbing Capacity (TLAC))*. Ce projet de ligne directrice s'adresse aux BISI afin qu'elles maintiennent une capacité minimale d'absorption des pertes tel que prescrit par la *Loi sur les banques (Canada)* et s'inscrit parmi les mesures de recapitalisation interne des banques. Le 16 juin 2017, le gouvernement du Canada a également publié, à des fins de commentaires, des règles de mise en œuvre du régime de recapitalisation interne des banques qui énoncent les principales caractéristiques du régime, dont les types d'instruments de dette qui y seront assujettis. Les actions et passifs admissibles émis avant l'entrée en vigueur des règles du régime de recapitalisation interne ne seraient pas assujettis à la conversion. De plus, on y désigne officiellement la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC) comme l'autorité de règlement de faillite des grandes banques au Canada et on y oblige les BISI à remettre un plan de règlement de faillite à la SADC. Les BISI auront jusqu'au 1^{er} novembre 2021 pour s'y conformer.

Actifs liquides

Dans le but de protéger les déposants et les créanciers des situations de crises imprévues, la Banque maintient un portefeuille d'actifs liquides non grevés pouvant être facilement liquidés, afin de respecter ses obligations financières. Ce portefeuille se compose de valeurs mobilières extrêmement liquides, pour la plupart émises ou garanties par des gouvernements, et de prêts en espèces assortis d'échéances inférieures à 30 jours. La majorité des actifs liquides non grevés sont libellés en dollars canadiens ou en dollars américains. Par ailleurs, tous les actifs qui peuvent être rapidement titrisés sont considérés comme des actifs liquides. Les réserves de liquidités de la Banque ne tiennent pas compte de la disponibilité des facilités de liquidités d'urgence des banques centrales. Les tableaux suivants fournissent de l'information sur les actifs grevés et non grevés de la Banque.

Portefeuille d'actifs liquides

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 juillet 2017					Au 31 octobre 2016
	Actifs liquides appartenant à la Banque ⁽¹⁾	Actifs liquides reçus ⁽²⁾	Total des actifs liquides	Actifs liquides grevés ⁽³⁾	Actifs liquides non grevés	Actifs liquides non grevés
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	10 462	–	10 462	1 924	8 538	6 201
Valeurs mobilières						
Émises ou garanties par le gouvernement du Canada, le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	19 923	23 497	43 420	26 779	16 641	15 356
Émises ou garanties par les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	13 581	12 125	25 706	20 102	5 604	7 553
Autres titres de créance	5 296	1 248	6 544	2 401	4 143	3 488
Titres de participation	23 721	43 671	67 392	54 292	13 100	9 349
Prêts						
Titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels assurés	9 707	–	9 707	4 345	5 362	4 236
Au 31 juillet 2017	82 690	80 541	163 231	109 843	53 388	
Au 31 octobre 2016	80 541	71 292	151 833	105 650		46 183

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 juillet 2017	Au 31 octobre 2016
Actifs liquides non grevés par entité		
Banque Nationale (société mère)	24 919	25 951
Filiales canadiennes	8 303	8 185
Filiales et succursales étrangères	20 166	12 047
	53 388	46 183

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 juillet 2017	Au 31 octobre 2016
Actifs liquides non grevés par monnaie		
Dollar canadien	26 806	28 629
Dollar américain	18 450	13 829
Autres devises	8 132	3 725
	53 388	46 183

Portefeuille d'actifs liquides – Moyenne ⁽⁴⁾

(en millions de dollars canadiens)	Trimestre terminé le 31 juillet 2017				
	Actifs liquides appartenant à la Banque ⁽¹⁾	Actifs liquides reçus ⁽²⁾	Total des actifs liquides	Actifs liquides grevés ⁽³⁾	Actifs liquides non grevés
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	11 154	–	11 154	2 069	9 085
Valeurs mobilières					
Émises ou garanties par le gouvernement du Canada, le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	20 395	22 970	43 365	28 181	15 184
Émises ou garanties par les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	13 443	13 751	27 194	21 101	6 093
Autres titres de créance	5 176	1 261	6 437	2 374	4 063
Titres de participation	24 775	48 614	73 389	58 165	15 224
Prêts					
Titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels assurés	10 062	–	10 062	4 265	5 797
	85 005	86 596	171 601	116 155	55 446

(1) Les actifs liquides appartenant à la Banque comprennent des actifs pour lesquels il n'existe aucune restriction légale ou géographique.

(2) Correspondent à des valeurs mobilières reçues à titre de garantie relativement à des transactions de financement sur titres et à des transactions sur dérivés, ainsi que des valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées.

(3) Dans le cours normal de ses activités de financement, la Banque fournit des actifs en garantie selon des modalités normalisées. Les actifs liquides grevés comprennent les actifs utilisés pour couvrir les ventes à découvert, les engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et les valeurs mobilières prêtées, les garanties afférentes aux prêts et emprunts de titres contre titres, les garanties afférentes aux transactions d'instruments financiers dérivés, ainsi que les titres adossés à des créances et des actifs liquides légalement restreints de transferts.

(4) La moyenne est calculée à partir de la somme des soldes de fin de période des trois mois du trimestre, divisée par trois.

Sommaire des actifs grevés et non grevés

(en millions de dollars canadiens)

	Au 31 juillet 2017					
	Actifs grevés ⁽¹⁾		Actifs non grevés		Actifs grevés en % du total des actifs	
	Cédés en nantissement	Autres ⁽²⁾	Disponibles pour nantissement	Autres ⁽³⁾	Total	
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	83	1 841	8 538	–	10 462	0,8
Valeurs mobilières	25 817	–	36 704	–	62 521	10,7
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	–	13 816	2 784	–	16 600	5,8
Prêts, déduction faite des provisions	36 333	–	5 362	85 490	127 185	15,1
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	–	–	–	5 982	5 982	–
Instruments financiers dérivés	–	–	–	9 641	9 641	–
Créances achetées	–	–	–	1 678	1 678	–
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises	–	–	–	640	640	–
Immobilisations corporelles	–	–	–	674	674	–
Goodwill	–	–	–	1 403	1 403	–
Immobilisations incorporelles	–	–	–	1 195	1 195	–
Autres actifs	–	–	–	2 091	2 091	–
	62 233	15 657	53 388	108 794	240 072	32,4

(en millions de dollars canadiens)

	Au 31 octobre 2016					
	Actifs grevés ⁽¹⁾		Actifs non grevés		Actifs grevés en % du total des actifs	
	Cédés en nantissement	Autres ⁽²⁾	Disponibles pour nantissement	Autres ⁽³⁾	Total	
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	94	1 888	6 201	–	8 183	0,9
Valeurs mobilières	28 176	–	35 746	619	64 541	12,1
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	–	13 948	–	–	13 948	6,0
Prêts, déduction faite des provisions	36 151	–	4 236	79 360	119 747	15,6
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations, déduction faite des provisions	–	–	–	6 431	6 431	–
Instruments financiers dérivés	–	–	–	10 416	10 416	–
Créances achetées	–	–	–	1 858	1 858	–
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises	–	–	–	645	645	–
Immobilisations corporelles	–	–	–	1 338	1 338	–
Goodwill	–	–	–	1 412	1 412	–
Immobilisations incorporelles	–	–	–	1 140	1 140	–
Autres actifs ⁽⁴⁾	–	–	–	2 547	2 547	–
	64 421	15 836	46 183	105 766	232 206	34,6

(1) Dans le cours normal de ses activités de financement, la Banque fournit des actifs en garantie selon des modalités normalisées. Les actifs grevés comprennent les actifs utilisés pour couvrir les ventes à découvert, les engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et les valeurs mobilières prêtées, les garanties afférentes aux prêts et emprunts de titres contre titres, les garanties afférentes aux transactions d'instruments financiers dérivés, les titres adossés à des créances, les prêts hypothécaires résidentiels titrisés et transférés en vertu du programme des Obligations hypothécaires du Canada, les actifs détenus dans des fiducies consolidées à l'appui des activités de financement de la Banque et les prêts hypothécaires transférés dans le cadre du programme d'obligations sécurisées.

(2) Les autres actifs grevés comprennent des actifs pour lesquels il y a des restrictions et par conséquent ne peuvent être utilisés à des fins de garantie ou à des fins de financement ainsi que les actifs utilisés pour couvrir les ventes à découvert.

(3) Les autres actifs non grevés sont des actifs qui ne peuvent être utilisés à des fins de garantie ou à des fins de financement dans leur forme actuelle. Cette catégorie inclut les actifs qui sont potentiellement admissibles comme garantie de programme de financement (par exemple, les prêts hypothécaires assurés par la SCHL qui peuvent être titrisés en titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (Canada)).

(4) La rubrique *Créances de clients, de négociants et de courtiers* d'un montant de 843 M\$ présentée séparément dans le bilan consolidé au 31 octobre 2016 est maintenant présentée dans les *Autres actifs*.

Ratio de liquidité à court terme (LCR)

L'objectif principal du LCR est de veiller à ce que les banques puissent surmonter de graves difficultés à court terme. Le BSIF exige que les banques canadiennes maintiennent un LCR minimal de 100 % depuis le 1^{er} janvier 2015. Ainsi, un LCR supérieur à 100 % permet de garantir que les banques disposent de suffisamment d'actifs liquides de haute qualité (*High-quality liquid assets* ou HQLA) pour couvrir les sorties nettes de trésorerie lors d'une crise sévère de liquidité d'une durée de 30 jours. Les hypothèses relatives au scénario du LCR sont établies par le CBCB et le BSIF.

Le tableau suivant présente les positions moyennes du LCR calculées à partir des observations quotidiennes du trimestre. Le LCR moyen de la Banque au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2017 est de 134 %, bien au-delà de l'exigence réglementaire de 100 %, ce qui démontre que la position de liquidité de la Banque est solide.

Exigences de déclaration relatives au ratio de liquidité à court terme ⁽¹⁾

(en millions de dollars canadiens)

	Pour le trimestre terminé le		
		31 juillet 2017	30 avril 2017
	Valeur non pondérée ⁽²⁾ totale (moyenne)	Valeur pondérée ⁽³⁾ totale (moyenne)	Valeur pondérée ⁽³⁾ totale (moyenne)
Actifs liquides de haute qualité (HQLA)			
1 Total HQLA	s.o.	44 293	46 702
Sorties de trésorerie			
2 Dépôts de particuliers et dépôts de petites entreprises dont :	38 179	2 529	2 611
3 Dépôts stables	18 404	552	545
4 Dépôts moins stables	19 775	1 977	2 066
5 Financement institutionnel non garanti, dont :	58 239	30 791	31 638
6 Dépôts opérationnels (toutes contreparties)	11 137	2 674	2 746
7 Dépôts non opérationnels (toutes contreparties)	40 156	21 171	21 334
8 Dettes non garanties	6 946	6 946	7 558
9 Financement institutionnel garanti	s.o.	13 708	12 661
10 Exigences supplémentaires dont :	36 296	8 837	8 549
11 Sorties associées aux expositions sur dérivés et autres sûretés exigées	8 130	4 203	4 308
12 Sorties associées à une perte de financement sur titres de dette garantis	932	932	721
13 Facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit et engagements de crédit	27 234	3 702	3 520
14 Autres engagements de crédit contractuels	1 360	272	642
15 Autres engagements de crédit conditionnels	74 537	963	908
16 Total des sorties de trésorerie	s.o.	57 100	57 009
Entrées de trésorerie			
17 Prêts garantis (par ex. prise en pension)	68 403	13 552	12 622
18 Entrées liées aux expositions pleinement productives	7 779	4 416	4 239
19 Autres entrées de trésorerie	6 142	6 142	6 432
20 Total des entrées de trésorerie	82 324	24 110	23 293
		Valeur ajustée totale ⁽⁴⁾	Valeur ajustée totale ⁽⁴⁾
21 Total des HQLA	s.o.	44 293	46 702
22 Total des sorties nettes de trésorerie	s.o.	32 990	33 716
23 Ratio de liquidité à court terme (%) ⁽⁵⁾	s.o.	134 %	139 %

s.o. Sans objet

(1) Le BSIF a prescrit un format de tableau afin d'uniformiser la divulgation dans l'ensemble du secteur bancaire.

(2) Les valeurs non pondérées sont calculées comme des soldes impayés échéant ou remboursables dans les 30 jours (pour les entrées et les sorties de trésorerie).

(3) Les valeurs pondérées sont calculées après l'application des marges de sécurité respectives (pour les HQLA) ou des taux d'entrée et de sortie.

(4) Les valeurs ajustées totales sont calculées après l'application des marges de sécurité et des taux d'entrée et de sortie, et de tout plafond applicable.

(5) Chaque donnée du tableau représente la moyenne des observations quotidiennes du trimestre.

Les actifs liquides de niveau 1 représentent 89 % des HQLA de la Banque, qui comprennent la trésorerie, les dépôts auprès des banques centrales, les obligations émises ou garanties par le gouvernement du Canada et les gouvernements provinciaux du Canada.

Les sorties de trésorerie découlent de l'application d'hypothèses, définies par le BSIF, sur les dépôts, la dette, le financement garanti, les engagements et les exigences de garanties supplémentaires. Les sorties de trésorerie sont en partie contrebalancées par les entrées de trésorerie, qui proviennent principalement de prêts garantis et de prêts performants. La Banque s'attend à ce que les LCR présentés varient d'un trimestre à l'autre, sans que ces variations ne représentent nécessairement une tendance. La variation entre le trimestre terminé le 31 juillet 2017 et le trimestre précédent découle du cours normal des activités. Les réserves de liquidités de la Banque dépassent largement le total des sorties nettes de trésorerie.

Les hypothèses à l'égard du LCR diffèrent de celles utilisées pour les informations à fournir au sujet de la liquidité présentées dans les tableaux aux pages précédentes ou pour les règles internes de gestion de liquidité. Alors que le cadre de l'information à fournir au sujet de la liquidité est établi par le groupe EDTF, les mesures de liquidité internes de la Banque font appel à des hypothèses qui sont calibrées en fonction de son modèle d'affaires et de son expérience.

Risque de financement

Le risque de financement correspond au risque lié à la capacité continue de la Banque à mobiliser suffisamment de fonds pour financer les activités commerciales réelles ou proposées sur une base garantie ou non, à un prix acceptable. La Banque maintient un bon équilibre entre ses sources de financement au moyen d'une diversification appropriée de ses véhicules de financement non garantis, de programmes de titrisation et de financement garanti. La Banque diversifie également son financement par devise, par secteur géographique et par échéance. La priorité en matière de gestion du financement consiste à atteindre l'équilibre optimal entre le passif-dépôts provenant du réseau de distribution aux particuliers de la Banque, le financement garanti et le financement non garanti, ce qui donne lieu à une stabilité optimale de financement et une sensibilité moindre aux événements imprévisibles.

La composition du bilan de la Banque est diversifiée et conforme à sa stratégie de financement. Les activités bancaires de base sont entièrement financées au moyen de dépôts de particuliers et d'entreprises et des programmes de titrisation. Outre les dépôts de base, la Banque reçoit aussi des dépôts non négociables des gouvernements et des grandes entreprises. Les fonds obtenus au moyen du financement institutionnel sont maintenus sous forme d'encaisse et de valeurs mobilières. Le tableau ci-dessous présente les échéances contractuelles résiduelles du financement institutionnel de la Banque. Les informations présentées sont harmonisées avec les catégories recommandées par le groupe EDTF pour fins de comparaison avec d'autres banques.

Échéances contractuelles résiduelles du financement institutionnel ⁽¹⁾

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 juillet 2017							
	1 mois ou moins	Plus de 1 mois à 3 mois	Plus de 3 mois à 6 mois	Plus de 6 mois à 12 mois	Sous-total 1 an ou moins	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans	Total
Dépôts de banques ⁽²⁾	1 924	96	75	62	2 157	–	–	2 157
Certificats de dépôt et papier commercial ⁽³⁾	951	2 249	788	1 934	5 922	642	–	6 564
Papier commercial adossé à des actifs	–	–	–	–	–	–	–	–
Billets de premier rang non garantis à moyen terme ⁽⁴⁾	750	1 944	1 963	898	5 555	2 707	6 665	14 927
Billets structurés de premier rang non garantis	–	–	–	–	–	146	4 027	4 173
Obligations sécurisées et titres adossés à des actifs								
Titrisation de prêts hypothécaires	–	550	1 469	1 483	3 502	2 934	13 122	19 558
Obligations sécurisées	–	–	–	935	935	1 466	4 323	6 724
Titrisation de créances sur cartes de crédit	–	–	–	–	–	36	872	908
Passifs subordonnés ⁽⁵⁾	–	–	–	–	–	–	9	9
Autres ⁽⁶⁾	2 937	3	–	–	2 940	–	–	2 940
	6 562	4 842	4 295	5 312	21 011	7 931	29 018	57 960
Financement garanti	–	550	1 469	2 418	4 437	4 436	18 317	27 190
Financement non garanti	6 562	4 292	2 826	2 894	16 574	3 495	10 701	30 770
	6 562	4 842	4 295	5 312	21 011	7 931	29 018	57 960
Au 31 octobre 2016	6 207	3 880	4 854	5 850	20 791	7 250	29 549	57 590

(1) Les acceptations bancaires ne sont pas incluses dans ce tableau.

(2) Les dépôts de banques comprennent tous les dépôts à terme non négociables de banques.

(3) Inclut les billets de dépôt au porteur.

(4) Les certificats de dépôt libellés en euros sont inclus dans les billets de premier rang non garantis à moyen terme.

(5) La dette subordonnée est présentée dans ce tableau, mais la Banque considère qu'elle ne fait pas partie de son financement institutionnel.

(6) La catégorie *Autres* comprend les dépôts à terme non négociables des institutions financières autres que des banques, telles que des courtiers, des caisses de retraite et des sociétés de fiducie.

Conformément au cadre global de gestion des liquidités, la Banque s'assure d'examiner régulièrement ses contrats qui stipulent qu'une garantie supplémentaire pourrait être exigée dans l'éventualité d'une diminution de sa notation de crédit. La gestion de la situation de trésorerie de la Banque tient déjà compte des exigences de garanties supplémentaires advenant la diminution de sa notation de crédit de un à trois crans. Le tableau ci-après présente les exigences de garanties supplémentaires advenant la diminution de sa notation de crédit de un ou de trois crans.

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 juillet 2017	
	Diminution d'un cran	Diminution de trois crans
Dérivés ⁽¹⁾	–	26

(1) Exigences contractuelles relatives à des ententes connues sous le nom de *Credit Support Annexes*.

Échéances contractuelles résiduelles des éléments du bilan et des engagements hors bilan

Les tableaux suivants présentent les échéances contractuelles résiduelles des éléments du bilan et des engagements hors bilan au 31 juillet 2017, ainsi que les données comparatives au 31 octobre 2016. Les informations recueillies dans le cadre de cette analyse des échéances constituent une composante de la gestion des liquidités et du financement. Cependant, cette répartition par échéance n'est pas représentative de la façon dont la Banque gère son risque de taux d'intérêt, ni son risque de liquidité ni ses besoins de financement. La Banque tient compte de facteurs autres que les échéances contractuelles lorsqu'elle évalue les actifs liquides ou les flux de trésorerie futurs prévus.

Dans le cours normal de ses activités, la Banque prend divers engagements hors bilan. Les instruments de crédit utilisés pour répondre aux besoins de financement de ses clients représentent le montant maximal du crédit additionnel que la Banque peut devoir consentir si les engagements sont entièrement utilisés.

La Banque a également des engagements minimaux futurs, en vertu de contrats de location relatifs à des locaux, et d'autres contrats, principalement liés à des services informatiques impartis. La majorité des engagements en vertu de baux se rapportent à des contrats de location simple.

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 juillet 2017									Total
	1 mois ou moins	Plus de 1 mois à 3 mois	Plus de 3 mois à 6 mois	Plus de 6 mois à 9 mois	Plus de 9 mois à 12 mois	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance spécifique	
Actif										
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	7 599	592	21	16	–	4	–	–	2 230	10 462
Valeurs mobilières										
À la juste valeur par le biais du résultat net	869	1 536	902	1 371	1 824	3 747	7 724	4 223	23 005	45 201
Disponibles à la vente	50	16	55	20	33	552	4 006	3 433	557	8 722
Détenues jusqu'à leur échéance	–	524	25	–	–	262	6 750	1 037	–	8 598
	919	2 076	982	1 391	1 857	4 561	18 480	8 693	23 562	62 521
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	6 532	2 112	1 691	176	–	3 055	1 249	–	1 785	16 600
Prêts et acceptations ⁽¹⁾										
Hypothécaires résidentiels	1 027	1 099	1 502	1 432	3 069	7 933	32 778	1 421	15	50 276
Aux particuliers et créances sur cartes de crédit	242	344	497	522	874	2 779	9 330	2 778	19 069	36 435
Aux entreprises et aux administrations publiques	7 372	2 105	2 331	1 959	2 450	4 801	9 473	2 640	8 110	41 241
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	5 146	768	68	–	–	–	–	–	–	5 982
Provisions pour pertes sur créances									(767)	(767)
	13 787	4 316	4 398	3 913	6 393	15 513	51 581	6 839	26 427	133 167
Autres										
Instruments financiers dérivés	480	985	649	361	442	947	2 588	3 189	–	9 641
Créances achetées									1 678	1 678
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises									640	640
Immobilisations corporelles									674	674
Goodwill									1 403	1 403
Immobilisations incorporelles									1 195	1 195
Autres actifs ⁽¹⁾	328	105	109	101	93	99	10	110	1 136	2 091
	808	1 090	758	462	535	1 046	2 598	3 299	6 726	17 322
	29 645	10 186	7 850	5 958	8 785	24 179	73 908	18 831	60 730	240 072

(1) Les montants remboursables sur demande sont considérés comme étant sans échéance spécifique.

(en millions de dollars canadiens)

	Au 31 juillet 2017									
	1 mois ou moins	Plus de 1 mois à 3 mois	Plus de 3 mois à 6 mois	Plus de 6 mois à 9 mois	Plus de 9 mois à 12 mois	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance spécifique	Total
Passif et capitaux propres										
Dépôts ^{(1) (2)}										
Particuliers	770	1 483	1 887	2 280	2 173	5 146	8 384	2 286	27 961	52 370
Entreprises et administrations publiques	10 434	5 207	4 776	3 940	2 089	7 501	11 404	4 546	44 971	94 868
Institutions de dépôts	2 240	98	325	63	–	–	–	52	2 294	5 072
	13 444	6 788	6 988	6 283	4 262	12 647	19 788	6 884	75 226	152 310
Autres										
Acceptations	5 146	768	68	–	–	–	–	–	–	5 982
Engagements afférents à des titres vendus à découvert ⁽³⁾	142	175	501	314	207	508	3 121	5 760	3 088	13 816
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	12 681	1 791	4 401	1 609	–	–	–	–	1 330	21 812
Instruments financiers dérivés	848	906	601	303	289	1 011	1 828	2 094	–	7 880
Passifs relatifs à des créances cédées ⁽⁴⁾	–	550	1 469	450	1 033	2 934	9 391	3 731	–	19 558
Titrisation – cartes de crédit ⁽⁵⁾	–	–	–	–	–	36	872	–	–	908
Autres passifs – autres éléments ^{(1) (5)}	265	8	236	42	93	57	129	171	3 424	4 425
	19 082	4 198	7 276	2 718	1 622	4 546	15 341	11 756	7 842	74 381
Dettes subordonnées	–	–	–	–	–	–	–	9	–	9
Capitaux propres									13 372	13 372
	32 526	10 986	14 264	9 001	5 884	17 193	35 129	18 649	96 440	240 072
Engagements hors bilan										
Lettres de garantie et lettres de crédit documentaire	69	62	621	409	462	732	612	335	–	3 302
Créances sur cartes de crédit ⁽⁶⁾	–	–	–	–	–	–	–	–	7 487	7 487
Facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit ⁽⁷⁾	–	3 021	15	2 298	15	–	–	–	–	5 349
Engagements de crédit ⁽⁸⁾	1 114	1 224	1 616	1 155	2 054	8 713	10 932	503	23 571	50 882
Engagements en vertu de contrats de location et autres contrats	86	168	243	235	222	717	1 515	451	–	3 637

(1) Les montants remboursables à vue ou avec préavis sont considérés comme étant sans échéance spécifique.

(2) La présentation de la rubrique *Dépôts* est plus détaillée que celle du bilan consolidé.

(3) Les montants sont présentés selon l'échéance contractuelle résiduelle du titre sous-jacent.

(4) Ces montants comprennent principalement les passifs liés à la titrisation des prêts hypothécaires.

(5) La présentation de la rubrique *Autres passifs* est plus détaillée que celle du bilan consolidé.

(6) Ces montants sont révocables sans condition en tout temps à la discrétion de la Banque.

(7) Advenant le cas de paiement pour une des facilités de garantie de liquidité, la Banque recevra en nantissement des obligations gouvernementales jusqu'à un montant de 2,3 G\$.

(8) Ces montants incluent 32,4 G\$ révocables sans condition en tout temps à la discrétion de la Banque.

(en millions de dollars canadiens)

Au 31 octobre 2016

	1 mois ou moins	Plus de 1 mois à 3 mois	Plus de 3 mois à 6 mois	Plus de 6 mois à 9 mois	Plus de 9 mois à 12 mois	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance spécifique	Total
Actif										
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	5 487	199	21	22	7	–	–	–	2 447	8 183
Valeurs mobilières										
À la juste valeur par										
le biais du résultat net	1 066	1 207	2 646	702	935	4 800	7 864	5 641	21 103	45 964
Disponibles à la vente	108	177	134	76	63	365	7 553	5 580	552	14 608
Détenues jusqu'à leur échéance	–	–	–	–	472	30	3 263	204	–	3 969
	1 174	1 384	2 780	778	1 470	5 195	18 680	11 425	21 655	64 541
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	4 842	2 320	2 846	1 532	10	456	–	–	1 942	13 948
Prêts et acceptations ⁽¹⁾										
Hypothécaires résidentiels	874	1 155	1 607	2 389	1 839	7 764	32 034	1 193	13	48 868
Aux particuliers et créances sur cartes de crédit	873	413	592	724	570	2 235	8 797	2 041	17 719	33 964
Aux entreprises et aux administrations publiques	6 266	2 116	1 937	2 321	1 731	4 684	8 578	2 275	7 778	37 686
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	5 633	718	90	–	–	–	–	–	–	6 441
Provisions pour pertes sur créances									(781)	(781)
	13 646	4 402	4 226	5 434	4 140	14 683	49 409	5 509	24 729	126 178
Autres										
Instruments financiers dérivés	569	730	457	293	219	838	2 628	4 682	–	10 416
Créances achetées									1 858	1 858
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises									645	645
Immobilisations corporelles									1 338	1 338
Goodwill									1 412	1 412
Immobilisations incorporelles									1 140	1 140
Autres actifs ⁽¹⁾⁽²⁾	294	122	71	77	92	123	90	125	1 553	2 547
	863	852	528	370	311	961	2 718	4 807	7 946	19 356
	26 012	9 157	10 401	8 136	5 938	21 295	70 807	21 741	58 719	232 206

(1) Les montants remboursables sur demande sont considérés comme étant sans échéance spécifique.

(2) La rubrique *Créances de clients, de négociants et de courtiers* d'un montant de 843 M\$ présentée séparément dans le bilan consolidé au 31 octobre 2016 est maintenant présentée dans les *Autres actifs*.

(en millions de dollars canadiens)

Au 31 octobre 2016

	1 mois ou moins	Plus de 1 mois à 3 mois	Plus de 3 mois à 6 mois	Plus de 6 mois à 9 mois	Plus de 9 mois à 12 mois	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance spécifique	Total
Passif et capitaux propres										
Dépôts ⁽¹⁾⁽²⁾										
Particuliers ⁽³⁾	978	1 905	2 827	1 824	1 499	4 448	9 208	1 776	28 056	52 521
Entreprises et administrations publiques ⁽³⁾⁽⁴⁾	9 493	4 210	4 591	1 981	3 419	5 880	9 012	6 343	38 976	83 905
Institutions de dépôts ⁽³⁾	3 466	222	310	31	7	–	–	61	1 543	5 640
	13 937	6 337	7 728	3 836	4 925	10 328	18 220	8 180	68 575	142 066
Autres										
Acceptations	5 631	719	91	–	–	–	–	–	–	6 441
Engagements afférents à des titres vendus à découvert ⁽⁵⁾	84	201	50	41	53	586	4 652	5 629	2 911	14 207
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	11 992	1 505	3 555	4 260	–	–	–	–	1 324	22 636
Instruments financiers dérivés	661	693	486	303	182	740	1 608	3 052	–	7 725
Passifs relatifs à des créances cédées ⁽⁶⁾	–	1 341	324	1 107	548	2 465	9 795	4 551	–	20 131
Titrisation – cartes de crédit ⁽⁷⁾	424	–	–	–	–	–	873	–	–	1 297
Autres passifs – autres éléments ⁽¹⁾⁽⁴⁾⁽⁷⁾	470	296	127	19	77	43	88	197	3 272	4 589
	19 262	4 755	4 633	5 730	860	3 834	17 016	13 429	7 507	77 026
Dettes subordonnée	–	–	1 003	–	–	–	–	9	–	1 012
Capitaux propres									12 102	12 102
	33 199	11 092	13 364	9 566	5 785	14 162	35 236	21 618	88 184	232 206
Engagements hors bilan										
Lettres de garantie et lettres de crédit documentaire	145	614	288	286	282	693	741	212	–	3 261
Créances sur cartes de crédit ⁽⁸⁾									7 187	7 187
Facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit ⁽⁹⁾	–	2 056	3 898	15	–	–	–	–	–	5 969
Engagements de crédit ⁽¹⁰⁾	1 149	1 293	1 012	1 927	1 685	8 525	10 565	550	21 109	47 815
Engagements en vertu de contrats de location et autres contrats	87	169	243	236	221	718	1 526	520	–	3 720

(1) Les montants remboursables à vue ou avec préavis sont considérés comme étant sans échéance spécifique.

(2) La présentation de la rubrique *Dépôts* est plus détaillée que celle du bilan consolidé.

(3) Certains montants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment.

(4) Un montant de 2 699 M\$ classé dans les *Montants à payer aux clients, aux négociants et aux courtiers* du bilan consolidé au 31 octobre 2016 est maintenant présenté à la rubrique *Dépôts – Entreprises et administrations publiques* pour un montant de 2 159 M\$ et à la rubrique *Autres passifs – autres éléments* pour un montant de 540 M\$.

(5) Les montants sont présentés selon l'échéance contractuelle résiduelle du titre sous-jacent.

(6) Ces montants comprennent principalement les passifs liés à la titrisation des prêts hypothécaires.

(7) La présentation de la rubrique *Autres passifs* est plus détaillée que celle du bilan consolidé.

(8) Ces montants sont révocables sans condition en tout temps à la discrétion de la Banque.

(9) Advenant le cas de paiement pour une des facilités de garantie de liquidité, la Banque recevra en nantissement des obligations gouvernementales jusqu'à un montant de 2,3 G\$.

(10) Ces montants incluent 21,1 G\$ révocables sans condition en tout temps à la discrétion de la Banque.

DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES

(en millions de dollars canadiens,
sauf pour les données par action)

	2017			2016				2015	2016	2015
	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1	T4	Total	Total
Revenu total	1 675	1 597	1 633	1 569	1 557	1 425	1 289	1 405	5 840	5 746
Résultat net	518	484	497	307	478	210	261	347	1 256	1 619
Résultat par action (\$)										
de base	1,39	1,30	1,35	0,79	1,32	0,52	0,68	0,96	3,31	4,56
dilué	1,37	1,28	1,34	0,78	1,31	0,52	0,67	0,95	3,29	4,51
Dividendes par action ordinaire (\$)	0,58	0,56	0,56	0,55	0,55	0,54	0,54	0,52	2,18	2,04
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires (%)	18,2	17,9	18,4	11,0	18,7	7,7	9,5	13,6	11,7	16,9
Actif total	240 072	239 020	234 119	232 206	229 896	220 734	219 301	216 090		
Prêts douteux nets	240	213	226	281	251	300	234	254		
Par action ordinaire (\$)										
Valeur comptable	30,84	29,97	29,51	28,52	28,39	27,75	27,77	28,26		
Cours de l'action										
haut	56,44	58,75	56,60	47,88	46,65	45,56	44,11	46,33		
bas	51,77	52,94	46,83	44,14	40,98	35,95	35,83	40,75		



ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

(non audités)

Bilans consolidés	42
États consolidés des résultats	43
États consolidés du résultat global	44
États consolidés de la variation des capitaux propres	45
États consolidés des flux de trésorerie	46
Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés	47

BILANS CONSOLIDÉS

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

	Au 31 juillet 2017	Au 31 octobre 2016
Actif		
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	10 462	8 183
Valeurs mobilières (notes 4 et 5)		
À la juste valeur par le biais du résultat net	45 201	45 964
Disponibles à la vente	8 722	14 608
Détenues jusqu'à leur échéance	8 598	3 969
	62 521	64 541
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	16 600	13 948
Prêts (note 6)		
Hypothécaires résidentiels	50 276	48 868
Aux particuliers et créances sur cartes de crédit	36 435	33 964
Aux entreprises et aux administrations publiques	41 241	37 686
	127 952	120 518
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	5 982	6 441
Provisions pour pertes sur créances	(767)	(781)
	133 167	126 178
Autres		
Instruments financiers dérivés	9 641	10 416
Créances achetées	1 678	1 858
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises	640	645
Immobilisations corporelles	674	1 338
Goodwill	1 403	1 412
Immobilisations incorporelles	1 195	1 140
Autres actifs (note 8)	2 091	2 547
	17 322	19 356
	240 072	232 206
Passif et capitaux propres		
Dépôts (notes 4 et 9)	152 310	142 066
Autres		
Acceptations	5 982	6 441
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	13 816	14 207
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	21 812	22 636
Instruments financiers dérivés	7 880	7 725
Passifs relatifs à des créances cédées (notes 4 et 7)	19 558	20 131
Autres passifs (note 10)	5 333	5 886
	74 381	77 026
Dettes subordonnées (note 12)	9	1 012
Capitaux propres		
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Banque (notes 13 et 17)		
Actions privilégiées	2 050	1 650
Actions ordinaires	2 816	2 645
Surplus d'apport	58	73
Résultats non distribués	7 540	6 706
Autres éléments cumulés du résultat global	122	218
	12 586	11 292
Participations ne donnant pas le contrôle (note 15)	786	810
	13 372	12 102
	240 072	232 206

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 31 juillet		Neuf mois terminés le 31 juillet	
	2017	2016	2017	2016
Revenus d'intérêts				
Prêts	1 140	1 004	3 265	2 849
Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net	150	157	466	476
Valeurs mobilières disponibles à la vente	47	77	180	244
Valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance	40	8	86	11
Dépôts auprès d'institutions financières	31	18	75	50
	1 408	1 264	4 072	3 630
Frais d'intérêts				
Dépôts	447	358	1 278	1 040
Passifs relatifs à des créances cédées	99	100	296	304
Dettes subordonnées	–	9	15	25
Autres	31	14	92	47
	577	481	1 681	1 416
Revenu net d'intérêts	831	783	2 391	2 214
Revenus autres que d'intérêts				
Commissions de prise ferme et honoraires de services-conseils	100	116	278	285
Commissions de courtage en valeurs mobilières	51	58	166	178
Revenus des fonds communs de placement	105	94	307	266
Revenus des services fiduciaires	133	113	382	336
Revenus de crédit	99	90	266	259
Revenus sur cartes	37	32	99	89
Frais d'administration sur les dépôts et les paiements	71	67	203	190
Revenus (pertes) de négociation (note 16)	70	12	240	67
Gains (pertes) sur valeurs mobilières disponibles à la vente, montant net	26	18	101	58
Revenus d'assurances, montant net	31	31	92	85
Revenus de change, autres que de négociation	21	19	62	62
Quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises	7	6	24	13
Autres	93	118	294	169
	844	774	2 514	2 057
Revenu total	1 675	1 557	4 905	4 271
Dotations aux pertes sur créances (note 6)	58	45	174	425
	1 617	1 512	4 731	3 846
Frais autres que d'intérêts				
Rémunération et avantages du personnel	595	556	1 757	1 605
Frais d'occupation	58	60	177	174
Technologie	144	137	420	405
Communications	16	16	47	51
Honoraires professionnels	64	66	190	193
Autres	94	102	290	288
	971	937	2 881	2 716
Résultat avant charge d'impôts	646	575	1 850	1 130
Charge d'impôts (note 19)	128	97	351	181
Résultat net	518	478	1 499	949
Résultat net attribuable aux				
Actionnaires privilégiés	19	14	58	41
Actionnaires ordinaires	475	446	1 376	851
Actionnaires de la Banque	494	460	1 434	892
Participations ne donnant pas le contrôle	24	18	65	57
	518	478	1 499	949
Résultat par action (en dollars) (note 20)				
de base	1,39	1,32	4,04	2,52
dilué	1,37	1,31	3,99	2,51
Dividendes par action ordinaire (en dollars)	0,58	0,55	1,70	1,63

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 31 juillet		Neuf mois terminés le 31 juillet	
	2017	2016	2017	2016
Résultat net	518	478	1 499	949
Autres éléments du résultat global, déduction faite des impôts				
Éléments qui peuvent être reclassés ultérieurement dans le résultat net				
Écart de change, montant net				
Gains (pertes) nets de change non réalisés sur les investissements dans des établissements à l'étranger	(162)	54	(125)	24
Reclassement dans le résultat net des (gains) pertes nets de change sur les investissements dans des établissements à l'étranger	–	–	–	(12)
Incidence des opérations de couverture des gains (pertes) nets de change	55	(33)	43	(16)
Reclassement dans le résultat net de l'incidence des opérations de couverture des (gains) pertes nets de change	–	–	–	5
	(107)	21	(82)	1
Variation nette des valeurs mobilières disponibles à la vente				
Gains (pertes) nets non réalisés sur les valeurs mobilières disponibles à la vente	(4)	74	82	90
Reclassement dans le résultat net des (gains) pertes nets sur les valeurs mobilières disponibles à la vente	(32)	(27)	(96)	(61)
	(36)	47	(14)	29
Variation nette des instruments de couverture des flux de trésorerie				
Gains (pertes) nets sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie	42	13	13	57
Reclassement dans le résultat net des (gains) pertes nets sur les instruments financiers dérivés désignés	(5)	(6)	(18)	(13)
	37	7	(5)	44
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées et des coentreprises	(1)	–	(1)	1
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le résultat net				
Réévaluations des régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi	101	(86)	140	(223)
Variation nette de la juste valeur attribuable au risque de crédit lié aux passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	26	(4)	(30)	(44)
	127	(90)	110	(267)
Total des autres éléments du résultat global, déduction faite des impôts	20	(15)	8	(192)
Résultat global	538	463	1 507	757
Résultat global attribuable aux				
Actionnaires de la Banque	522	442	1 448	697
Participations ne donnant pas le contrôle	16	21	59	60
	538	463	1 507	757

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT – AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

La charge ou l'économie d'impôts relative à chaque composante des autres éléments du résultat global est présentée dans le tableau suivant.

	Trimestre terminé le 31 juillet		Neuf mois terminés le 31 juillet	
	2017	2016	2017	2016
Écart de change, montant net				
Gains (pertes) nets de change non réalisés sur les investissements dans des établissements à l'étranger	1	1	1	2
Reclassement dans le résultat net des (gains) pertes nets de change sur les investissements dans des établissements à l'étranger	–	–	–	(2)
Incidence des opérations de couverture des gains (pertes) nets de change	9	(6)	7	(7)
Reclassement dans le résultat net de l'incidence des opérations de couverture des (gains) pertes nets de change	–	–	–	2
	10	(5)	8	(5)
Variation nette des valeurs mobilières disponibles à la vente				
Gains (pertes) nets non réalisés sur les valeurs mobilières disponibles à la vente	(1)	27	29	33
Reclassement dans le résultat net des (gains) pertes nets sur les valeurs mobilières disponibles à la vente	(12)	(10)	(35)	(22)
	(13)	17	(6)	11
Variation nette des instruments de couverture des flux de trésorerie				
Gains (pertes) nets sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie	16	4	5	20
Reclassement dans le résultat net des (gains) pertes nets sur les instruments financiers dérivés désignés	(3)	(1)	(7)	(4)
	13	3	(2)	16
Réévaluations des régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi	37	(31)	51	(81)
Variation nette de la juste valeur attribuable au risque de crédit lié aux passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	9	(2)	(11)	(16)
	56	(18)	40	(75)

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

	Neuf mois terminés le 31 juillet	
	2017	2016
Actions privilégiées au début (note 13)	1 650	1 023
Émission d'actions privilégiées, série 34, 36 et 38	400	800
Rachat d'actions privilégiées, série 20, à des fins d'annulation	–	(173)
Actions privilégiées à la fin	2 050	1 650
Actions ordinaires au début (note 13)	2 645	2 614
Émissions d'actions ordinaires		
Régime d'options d'achat d'actions	160	31
Rachat d'actions ordinaires à des fins d'annulation	(4)	–
Incidence des actions acquises ou vendues à des fins de négociation	19	(53)
Autres	(4)	–
Actions ordinaires à la fin	2 816	2 592
Surplus d'apport au début	73	67
Charge au titre des options d'achat d'actions (note 17)	8	9
Options d'achat d'actions levées	(23)	(4)
Autres	–	(1)
Surplus d'apport à la fin	58	71
Résultats non distribués au début	6 706	6 705
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Banque	1 434	892
Dividendes (note 13)		
Actions privilégiées	(58)	(38)
Actions ordinaires	(580)	(550)
Prime versée sur actions privilégiées rachetées à des fins d'annulation	–	(3)
Prime versée sur actions ordinaires rachetées à des fins d'annulation	(22)	–
Frais d'émission d'actions	(7)	(11)
Réévaluations des régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi	140	(223)
Variation nette de la juste valeur attribuable au risque de crédit lié aux passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	(30)	(44)
Effet du passif financier lié aux options de vente émises à l'intention de participations ne donnant pas le contrôle	(31)	(45)
Autres	(12)	–
Résultats non distribués à la fin	7 540	6 683
Autres éléments cumulés du résultat global au début	218	145
Écart de change, montant net	(82)	1
Variation nette des gains (pertes) non réalisés sur les valeurs mobilières disponibles à la vente	(14)	29
Variation nette des gains (pertes) sur les instruments de couverture des flux de trésorerie	1	41
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées et des coentreprises	(1)	1
Autres éléments cumulés du résultat global à la fin	122	217
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Banque	12 586	11 213
Participations ne donnant pas le contrôle au début (note 15)	810	801
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	65	57
Autres éléments du résultat global attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(6)	3
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle	(83)	(57)
Participations ne donnant pas le contrôle à la fin	786	804
Capitaux propres	13 372	12 017

AUTRES ÉLÉMENTS CUMULÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

	Au 31 juillet 2017	Au 31 juillet 2016
Autres éléments cumulés du résultat global		
Écart de change, montant net	(56)	5
Gains (pertes) nets non réalisés sur les valeurs mobilières disponibles à la vente	37	41
Gains (pertes) nets sur les instruments de couverture des flux de trésorerie	136	165
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées et des coentreprises	5	6
	122	217

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

	Neuf mois terminés le 31 juillet	
	2017	2016
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Résultat net	1 499	949
Ajustements pour		
Dotations aux pertes sur créances	174	425
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	273	312
Radiation d'une participation dans une entreprise associée	–	164
Gain sur réévaluation de la participation détenue antérieurement dans Advanced Bank of Asia Limited	–	(41)
Gain sur cession d'une participation dans une coentreprise	(12)	–
Impôts différés	(4)	(74)
Ajustement relatif au change pour la dette subordonnée	(1)	–
Pertes (gains) sur cessions de valeurs mobilières disponibles à la vente, montant net	(101)	(62)
Pertes de valeur des valeurs mobilières disponibles à la vente	–	4
Quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises	(24)	(13)
Charge au titre des options d'achat d'actions	8	9
Variation des actifs et des passifs liés aux activités opérationnelles		
Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net	763	(3 530)
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	(2 652)	2 822
Prêts, déduction faite de la titrisation	(8 184)	(11 873)
Dépôts	10 244	9 611
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	(391)	(4 585)
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	(824)	9 769
Instruments financiers dérivés, montant net	930	111
Créances achetées	180	(115)
Intérêts et dividendes à recevoir et intérêts à payer	(77)	(31)
Actifs et passifs d'impôt exigible	(113)	160
Autres éléments	1 367	448
	3 055	4 460
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Émission d'actions privilégiées	400	800
Rachat d'actions privilégiées à des fins d'annulation	–	(176)
Émission d'actions ordinaires, nette de l'incidence des actions acquises ou vendues à des fins de négociation	156	(26)
Rachat d'actions ordinaires à des fins d'annulation	(26)	–
Remboursement de dette subordonnée	(1 000)	(500)
Frais d'émission d'actions	(7)	(11)
Dividendes versés	(628)	(585)
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle	(83)	(57)
	(1 188)	(555)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Acquisition de Advanced Bank of Asia Limited	–	(119)
Variation nette des participations dans des entreprises associées et des coentreprises	15	–
Achats de valeurs mobilières disponibles à la vente	(2 820)	(4 967)
Échéances de valeurs mobilières disponibles à la vente	466	601
Cessions de valeurs mobilières disponibles à la vente	7 853	4 647
Achats de valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance	(4 629)	(2 755)
Variation nette des actifs corporels loués en vertu de contrats de location simple	556	276
Variation nette des immobilisations corporelles	(62)	(108)
Variation nette des immobilisations incorporelles	(178)	(186)
	1 201	(2 611)
Incidence des variations du taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(789)	(37)
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	2 279	1 257
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	8 183	7 567
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin ⁽¹⁾	10 462	8 824
Autres renseignements sur les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Intérêts versés	1 779	1 478
Intérêts et dividendes reçus	4 093	3 633
Impôts payés sur les résultats	476	215

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

(1) Cette rubrique représente le solde de *Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières* du bilan consolidé. Ce solde comprend un montant de 1,8 G\$ au 31 juillet 2017 (1,9 G\$ au 31 octobre 2016) pour lequel il y a des restrictions. De plus, un montant négligeable est entiercé au 31 juillet 2017 (3 M\$ au 31 octobre 2016).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

(non auditées) (en millions de dollars canadiens)

Note 1	Mode de présentation	47	Note 13	Capital-actions	60
Note 2	Modifications futures de méthodes comptables	47	Note 14	Informations sur le capital	61
Note 3	Juste valeur des instruments financiers	48	Note 15	Participations ne donnant pas le contrôle	62
Note 4	Instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	53	Note 16	Revenus liés aux activités de négociation	62
Note 5	Valeurs mobilières	54	Note 17	Paievements fondés sur des actions	62
Note 6	Prêts	55	Note 18	Avantages du personnel – Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi	63
Note 7	Actifs financiers transférés mais non décomptabilisés	58	Note 19	Impôts sur le résultat	63
Note 8	Autres actifs	58	Note 20	Résultat par action	64
Note 9	Dépôts	59	Note 21	Passifs éventuels	64
Note 10	Autres passifs	59	Note 22	Entités structurées	65
Note 11	Restructuration	59	Note 23	Informations sectorielles	66
Note 12	Dettes subordonnées	60			

NOTE 1 – MODE DE PRÉSENTATION

Le 29 août 2017, le conseil d'administration a autorisé la publication des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités (les états financiers consolidés) de la Banque pour le trimestre terminé le 31 juillet 2017.

Les états financiers consolidés de la Banque sont préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), telles que publiées par l'*International Accounting Standards Board* (IASB). Les états financiers sont également conformes à l'article 308(4) de la *Loi sur les banques* (Canada), qui prévoit qu'à moins d'indication contraire du Bureau du surintendant des institutions financières (Canada) (BSIF), les états financiers consolidés doivent être préparés selon les IFRS. Les IFRS représentent les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Aucune des exigences comptables du BSIF ne fait exception aux IFRS.

Les présents états financiers consolidés ont été préparés conformément à IAS 34 – *Information financière intermédiaire*, en appliquant les mêmes méthodes comptables que celles décrites à la note 1 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2016. Puisque ces états financiers consolidés intermédiaires ne comprennent pas toute l'information exigée aux termes des IFRS dans les états financiers annuels, ils doivent être lus conjointement avec les états financiers annuels consolidés audités et les notes y afférant de l'exercice terminé le 31 octobre 2016.

Au 1^{er} novembre 2016, la Banque a modifié le classement de certains revenus du secteur des Particuliers et Entreprises à l'état consolidé des résultats afin de mieux refléter la nature des revenus présentés. Ainsi, pour le trimestre terminé le 31 juillet 2016, un montant de 11 M\$ présenté dans les *Revenus autres que d'intérêts – Revenus de crédit* a été reclassé dans les *Revenus d'intérêts – Prêts* (27 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2016). Au 1^{er} novembre 2016, la Banque a également modifié la présentation de certaines rubriques du bilan consolidé et certains montants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment. La rubrique *Créances de clients, de négociants et de courtiers* au 31 octobre 2016 est maintenant présentée dans les *Autres actifs* du bilan consolidé. Tous les dépôts sont regroupés dans une seule rubrique *Dépôts*. Afin de mieux refléter la nature de certains passifs au bilan consolidé, un montant de 2,2 G\$ présenté à la rubrique *Montants à payer aux clients, aux négociants et aux courtiers* a été reclassé dans les *Dépôts* au 31 octobre 2016. La rubrique *Montants à payer aux clients, aux négociants et aux courtiers* est maintenant présentée dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.

Sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, qui constituent à la fois la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Banque. Les symboles M\$ et G\$ désignent respectivement les millions et les milliards de dollars.

NOTE 2 – MODIFICATIONS FUTURES DE MÉTHODES COMPTABLES

La Banque surveille de près les nouvelles normes comptables et les modifications de normes comptables existantes publiées par l'IASB. La Banque évalue actuellement l'incidence qu'aura l'adoption des nouvelles normes et des normes modifiées publiées par l'IASB sur les états financiers consolidés. Aucune mise à jour importante n'a été apportée aux modifications futures de méthodes comptables présentées à la note 2 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2016, à l'exception de ce qui suit :

IFRS 17 – Contrats d'assurance

En mai 2017, l'IASB a publié une nouvelle norme, IFRS 17 – *Contrats d'assurance*. Cette nouvelle norme remplace l'actuelle norme comptable IFRS 4 portant sur les contrats d'assurance. IFRS 17 présente un nouveau cadre comptable qui améliorera la comparabilité et la qualité de l'information financière. IFRS 17 entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021, ce qui correspond au 1^{er} novembre 2021 pour la Banque.

Interprétation IFRIC 23 – Incertitude relative aux traitements fiscaux

En juin 2017, l'IASB a publié l'interprétation IFRIC 23 qui précise la façon de refléter l'incertitude relative aux traitements fiscaux dans la comptabilisation des impôts sur le résultat. L'interprétation IFRIC 23 entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019, ce qui correspond au 1^{er} novembre 2019 pour la Banque.

NOTE 3 – JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Juste valeur et valeur comptable des instruments financiers par catégorie

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans le bilan consolidé soit à la juste valeur, soit au coût amorti selon les catégories définies par le cadre comptable relatif aux instruments financiers.

Au 31 juillet 2017							
	Valeur comptable et juste valeur			Valeur comptable	Juste valeur	Total de la valeur comptable	Total de la juste valeur
	Instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net	Instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	Disponibles à la vente	Instruments financiers au coût amorti	Instruments financiers au coût amorti		
Actifs financiers							
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	–	–	–	10 462	10 462	10 462	10 462
Valeurs mobilières	44 446	755	8 722	8 598	8 566	62 521	62 489
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	–	234	–	16 366	16 366	16 600	16 600
Prêts et acceptations, déduction faite des provisions	5 924	103	–	127 140	127 313	133 167	133 340
Autres							
Instruments financiers dérivés	9 641	–	–	–	–	9 641	9 641
Créances achetées	–	–	–	1 678	1 678	1 678	1 678
Autres actifs	–	–	–	900	900	900	900
Passifs financiers							
Dépôts	–	5 152		147 158 ⁽¹⁾	147 451	152 310	152 603
Autres							
Acceptations	–	–		5 982	5 982	5 982	5 982
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	13 816	–		–	–	13 816	13 816
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	–	300		21 512	21 512	21 812	21 812
Instruments financiers dérivés	7 880	–		–	–	7 880	7 880
Passifs relatifs à des créances cédées	–	5 663		13 895	13 956	19 558	19 619
Autres passifs	16	–		2 715	2 718	2 731	2 734
Dettes subordonnées	–	–		9	6	9	6

(1) Incluant des instruments financiers dérivés incorporés.

Au 31 octobre 2016

	Valeur comptable et juste valeur			Valeur comptable	Juste valeur	Total de la valeur comptable	Total de la juste valeur
	Instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net	Instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	Disponibles à la vente	Instruments financiers au coût amorti	Instruments financiers au coût amorti		
Actifs financiers							
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	–	–	–	8 183	8 183	8 183	8 183
Valeurs mobilières	44 499	1 465	14 608	3 969	3 993	64 541	64 565
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	–	158	–	13 790	13 790	13 948	13 948
Prêts et acceptations, déduction faite des provisions	6 290	164	–	119 724	120 641	126 178	127 095
Autres							
Instruments financiers dérivés	10 416	–	–	–	–	10 416	10 416
Créances achetées	–	–	–	1 858	1 858	1 858	1 858
Autres actifs ⁽¹⁾	–	–	–	1 317	1 317	1 317	1 317
Passifs financiers							
Dépôts ⁽²⁾	–	4 655	–	137 411 ⁽³⁾	138 267	142 066	142 922
Autres							
Acceptations	–	–	–	6 441	6 441	6 441	6 441
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	14 207	–	–	–	–	14 207	14 207
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	–	–	–	22 636	22 636	22 636	22 636
Instruments financiers dérivés	7 725	–	–	–	–	7 725	7 725
Passifs relatifs à des créances cédées	–	6 206	–	13 925	13 974	20 131	20 180
Autres passifs ⁽²⁾	43	–	–	3 158	3 173	3 201	3 216
Dettes subordonnées	–	–	–	1 012	1 013	1 012	1 013

(1) La rubrique *Créances de clients, de négociants et de courtiers* d'un montant de 843 M\$ présentée séparément dans le bilan consolidé au 31 octobre 2016 est maintenant présentée dans les *Autres actifs*.

(2) Un montant de 2 699 M\$ classé dans les *Montants à payer aux clients, aux négociants et aux courtiers* du bilan consolidé au 31 octobre 2016 est maintenant présenté à la rubrique *Dépôts* pour un montant de 2 159 M\$ et à la rubrique *Autres passifs* pour un montant de 540 M\$.

(3) Incluant des instruments financiers dérivés incorporés.

Détermination de la juste valeur

La juste valeur d'un instrument financier correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif financier ou payé pour le transfert d'un passif financier lors d'une transaction normale sur le marché principal à la date d'évaluation dans les conditions actuelles du marché, c'est-à-dire une valeur de sortie.

Les cours non ajustés sur des marchés actifs représentent la meilleure indication de la juste valeur. En l'absence de cours sur un marché actif, la Banque a recours à d'autres techniques d'évaluation qui maximisent l'utilisation de données observables pertinentes et minimisent celle de données non observables. Ces techniques d'évaluation comprennent, entre autres, l'utilisation des informations disponibles sur des opérations conclues récemment sur un marché, la référence à la juste valeur actuelle d'un instrument comparable, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles d'évaluation des options, et toute autre technique d'évaluation couramment utilisée par les intervenants du marché s'il a été démontré que cette technique produit des estimations fiables. Le jugement est requis dans l'application d'un grand nombre de techniques d'évaluation.

L'établissement de la juste valeur est soumis à un cadre de contrôle rigoureux. La Banque dispose de politiques et procédures qui régissent le processus d'évaluation de la juste valeur. La structure de gouvernance de la Banque en matière d'évaluation est demeurée en grande partie identique à celle décrite à la note 3 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2016. Les techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur des actifs et passifs financiers sont également décrites dans cette note et aucun changement important n'a été apporté aux techniques d'évaluation.

NOTE 3 – JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Instruments financiers comptabilisés à la juste valeur dans le bilan consolidé

Hiérarchie des évaluations à la juste valeur

Les IFRS établissent une hiérarchie des justes valeurs qui classe selon trois niveaux les données d'entrée des techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur des instruments financiers. La hiérarchie qui s'applique à la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur un marché actif chaque fois que de telles données existent. La hiérarchie place au plus haut niveau les cours non ajustés observés sur des marchés actifs pour des instruments identiques, et les données d'entrée non observables au niveau le plus bas. Si des données d'entrée de différents niveaux dans la hiérarchie sont utilisées, l'instrument financier est alors classé au même niveau de la hiérarchie que la donnée du plus bas niveau qui est importante pour l'évaluation de la juste valeur. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 3 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2016.

Le transfert d'instruments financiers entre les niveaux 1 et 2 ainsi que les transferts vers le (ou hors du) niveau 3 sont présumés avoir eu lieu au début du trimestre dans lequel le transfert a eu lieu. Des transferts importants peuvent survenir entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs en raison de nouvelles informations concernant les données d'entrée utilisées pour déterminer la juste valeur et le caractère observable de ces données.

Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2017, 113 M\$ de valeurs mobilières classées à la juste valeur par le biais du résultat net et 3 M\$ d'engagements afférents à des titres vendus à découvert ont été transférés hors du niveau 2 vers le niveau 1 suite à l'évolution de conditions du marché (transferts de 132 M\$ et de 11 M\$, respectivement, pour le trimestre terminé le 30 avril 2017). De plus, au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2017, 17 M\$ de valeurs mobilières classées à la juste valeur par le biais du résultat net et 22 M\$ d'engagements afférents à des titres vendus à découvert ont été transférés hors du niveau 1 vers le niveau 2 (transferts de 67 M\$ et de 9 M\$, respectivement, pour le trimestre terminé le 30 avril 2017). Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2017, il y a eu des transferts d'instruments financiers vers le (ou hors du) niveau 3 en raison de changements de disponibilité de données d'entrée observables sur un marché suite à l'évolution de conditions de marché.

Les tableaux suivants présentent la hiérarchie des évaluations des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur dans le bilan consolidé.

	Au 31 juillet 2017			Total des actifs / passifs financiers à la juste valeur
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Actifs financiers				
Valeurs mobilières				
À la juste valeur par le biais du résultat net				
Titres émis ou garantis par				
Le gouvernement du Canada	3 387	5 012	–	8 399
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	–	8 871	–	8 871
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	1 600	374	–	1 974
Autres titres de créance	–	2 932	–	2 932
Titres de participation	22 531	482	12	23 025
	27 518	17 671	12	45 201
Disponibles à la vente				
Titres émis ou garantis par				
Le gouvernement du Canada	118	4 116	–	4 234
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	–	2 751	–	2 751
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	504	63	–	567
Autres titres de créance	–	474	–	474
Titres de participation	130	214	352	696
	752	7 618	352	8 722
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	–	234	–	234
Prêts et acceptations, déduction faite des provisions	–	6 027	–	6 027
Autres				
Instruments financiers dérivés	50	9 490	101	9 641
	28 320	41 040	465	69 825
Passifs financiers				
Dépôts	–	5 333	3	5 336
Autres				
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	9 131	4 685	–	13 816
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat	–	300	–	300
Instruments financiers dérivés	95	7 707	78	7 880
Passifs relatifs à des créances cédées	–	5 663	–	5 663
Autres passifs	–	16	–	16
	9 226	23 704	81	33 011

Au 31 octobre 2016

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total des actifs / passifs financiers à la juste valeur
Actifs financiers				
Valeurs mobilières				
À la juste valeur par le biais du résultat net				
Titres émis ou garantis par				
Le gouvernement du Canada	2 284	4 904	–	7 188
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	–	10 547	–	10 547
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	3 968	206	–	4 174
Autres titres de créance	–	2 934	–	2 934
Titres de participation	20 410	693	18	21 121
	26 662	19 284	18	45 964
Disponibles à la vente				
Titres émis ou garantis par				
Le gouvernement du Canada	241	6 040	–	6 281
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	–	4 996	–	4 996
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	1 614	95	–	1 709
Autres titres de créance	–	948	30	978
Titres de participation	201	168	275	644
	2 056	12 247	305	14 608
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	–	158	–	158
Prêts et acceptations, déduction faite des provisions	–	6 454	–	6 454
Autres				
Instruments financiers dérivés	87	10 196	133	10 416
	28 805	48 339	456	77 600
Passifs financiers				
Dépôts	–	4 788	7	4 795
Autres				
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	8 732	5 475	–	14 207
Instruments financiers dérivés	117	7 490	118	7 725
Passifs relatifs à des créances cédées	–	6 206	–	6 206
Autres passifs	–	43	–	43
	8 849	24 002	125	32 976

Instrument financiers classés dans le niveau 3

La Banque classe les instruments financiers dans le niveau 3 lorsque la technique d'évaluation est fondée sur au moins une donnée d'entrée importante qui n'est pas observable sur des marchés. La Banque maximise l'utilisation de données observables pour déterminer la juste valeur des instruments financiers.

Pour la description des techniques d'évaluation et des données d'entrée non observables importantes utilisées pour déterminer la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3, se reporter à la note 3 des états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2016. Pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 juillet 2017, aucun changement important n'a été apporté aux techniques d'évaluation et aux données d'entrée non observables importantes utilisées pour la détermination de la juste valeur.

Analyse de sensibilité des instruments financiers classés dans le niveau 3

La Banque effectue des analyses de sensibilité pour les évaluations de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3, en substituant les données d'entrée non observables par une ou plusieurs hypothèses raisonnablement possibles. Se reporter à la note 3 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2016 pour plus d'information sur l'incidence potentielle de la variation d'une donnée non observable sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3. Il n'y a pas eu de changement important aux analyses de sensibilité des instruments financiers classés dans le niveau 3 pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2017.

NOTE 3 – JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Variation de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3

La Banque peut couvrir la juste valeur des instruments financiers classés dans les différents niveaux par le biais de positions économiques inverses. Les gains et pertes pour les instruments financiers classés dans le niveau 3 présentés dans les tableaux ci-après ne reflètent pas les gains et pertes inverses sur les instruments financiers utilisés à des fins de couverture économique qui peuvent avoir été classés par la Banque dans le niveau 1 ou 2. De plus, la Banque peut couvrir la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3 au moyen d'autres instruments financiers classés dans le niveau 3. L'effet de ces couvertures n'est pas inclus dans le montant net présenté dans les tableaux suivants. Finalement, les gains et pertes présentés ci-après peuvent inclure des variations de la juste valeur basées sur des données d'entrée observables et non observables.

	Neuf mois terminés le 31 juillet 2017			
	Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net	Valeurs mobilières disponibles à la vente	Instruments financiers dérivés ⁽¹⁾	Dépôts
Juste valeur au 31 octobre 2016	18	305	15	(7)
Total des gains (pertes) réalisés ou non réalisés compris dans le <i>Résultat net</i> ⁽²⁾	(1)	19	(5)	–
Total des gains (pertes) réalisés ou non réalisés compris dans les <i>Autres éléments du résultat global</i>	–	(6)	–	–
Achats	2	84	–	–
Ventes	(9)	(46)	–	–
Émissions	–	–	–	(9)
Règlements et autres	–	(4)	17	1
Transferts d'instruments financiers vers le niveau 3	2	–	–	(1)
Transferts d'instruments financiers hors du niveau 3	–	–	(4)	13
Juste valeur au 31 juillet 2017	12	352	23	(3)
Variation des gains et des pertes non réalisés compris dans le <i>Résultat net</i> relativement aux actifs et passifs financiers au 31 juillet 2017 ⁽³⁾	(1)	–	(5)	–

	Neuf mois terminés le 31 juillet 2016			
	Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net	Valeurs mobilières disponibles à la vente	Instruments financiers dérivés ⁽¹⁾	Dépôts
Juste valeur au 31 octobre 2015	21	261	(38)	(20)
Total des gains (pertes) réalisés ou non réalisés compris dans le <i>Résultat net</i> ⁽⁴⁾	6	7	(28)	9
Total des gains (pertes) réalisés ou non réalisés compris dans les <i>Autres éléments du résultat global</i>	–	8	–	–
Achats	18	42	–	–
Ventes	(8)	(10)	–	–
Émissions	–	–	–	(7)
Règlements et autres	–	(8)	15	4
Transferts d'instruments financiers vers le niveau 3	–	1	68	(32)
Transferts d'instruments financiers hors du niveau 3	–	–	(6)	35
Juste valeur au 31 juillet 2016	37	301	11	(11)
Variation des gains et des pertes non réalisés compris dans le <i>Résultat net</i> relativement aux actifs et passifs financiers au 31 juillet 2016 ⁽⁵⁾	(2)	–	(28)	9

(1) Les instruments financiers dérivés comprennent les actifs et les passifs, présentés au montant net.

(2) Le total des gains nets compris dans les *Revenus autres que d'intérêts* est de 13 M\$.

(3) Le total des pertes non réalisées comprises dans les *Revenus autres que d'intérêts* est de 6 M\$.

(4) Le total des pertes nettes comprises dans les *Revenus autres que d'intérêts* est de 6 M\$.

(5) Le total des pertes non réalisées comprises dans les *Revenus autres que d'intérêts* est de 21 M\$.

NOTE 4 – INSTRUMENTS FINANCIERS DÉSIGNÉS À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DU RÉSULTAT NET

La Banque a choisi de désigner certains instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net selon les critères présentés à la note 1 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2016. Conformément à sa stratégie de gestion des risques et en vertu de l'option juste valeur, qui permet la désignation si elle élimine ou réduit sensiblement la disparité de traitement en matière d'évaluation ou de comptabilisation résultant de l'évaluation des actifs ou des passifs financiers sur des bases différentes, la Banque a désigné à la juste valeur par le biais du résultat net certaines valeurs mobilières, certaines valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et certains engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat, ainsi que certains passifs relatifs à des créances cédées. La juste valeur des passifs relatifs à des créances cédées ne comprend pas le risque de crédit car les détenteurs de ces passifs ne sont pas exposés au risque de crédit de la Banque.

La Banque a aussi désigné à la juste valeur par le biais du résultat net certains dépôts incluant des instruments financiers dérivés incorporés ainsi que certains prêts. Il n'y a aucune exposition au risque de crédit sur les prêts dans la mesure où ceux-ci sont entièrement garantis.

Pour déterminer la variation de la juste valeur imputable à un changement du risque de crédit des dépôts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, la Banque calcule, au début de la période, la valeur actualisée des flux de trésorerie contractuels de l'instrument avec les taux suivants : d'abord, avec un taux d'actualisation observé pour des titres similaires qui reflète la prime de crédit de la Banque et ensuite, avec un taux qui n'en tient pas compte. Puis l'écart obtenu entre les valeurs est comparé avec l'écart obtenu avec les mêmes taux en date de fin de période.

Les informations relatives aux actifs financiers et aux passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentées dans les tableaux suivants.

	Valeur comptable au 31 juillet 2017	Variation de la juste valeur totale (incluant la variation de la juste valeur attribuable au risque de crédit) pour le trimestre terminé le 31 juillet 2017	Variation de la juste valeur totale (incluant la variation de la juste valeur attribuable au risque de crédit) pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2017	Variation de la juste valeur depuis la comptabilisation initiale de l'instrument
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net				
Valeurs mobilières	755	(7)	(6)	15
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente	234	–	–	–
Prêts	103	(23)	(27)	(52)
	1 092	(30)	(33)	(37)
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net				
Dépôts ^{(1) (2)}	5 152	75	(17)	77
Valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat	300	–	–	–
Passifs relatifs à des créances cédées	5 663	89	143	(67)
	11 115	164	126	10

	Valeur comptable au 31 juillet 2016	Variation de la juste valeur totale (incluant la variation de la juste valeur attribuable au risque de crédit) pour le trimestre terminé le 31 juillet 2016	Variation de la juste valeur totale (incluant la variation de la juste valeur attribuable au risque de crédit) pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2016	Variation de la juste valeur depuis la comptabilisation initiale de l'instrument
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net				
Valeurs mobilières	1 660	17	22	342
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente	460	–	–	–
Prêts	134	17	(5)	(24)
	2 254	34	17	318
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net				
Dépôts ^{(1) (2)}	4 133	(73)	(114)	(33)
Passifs relatifs à des créances cédées	6 097	(17)	12	(235)
	10 230	(90)	(102)	(268)

(1) Pour le trimestre terminé le 31 juillet 2017, la variation de la juste valeur des dépôts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net attribuable au risque de crédit qui est comptabilisée dans les *Autres éléments du résultat global* donne lieu à un gain de 35 M\$ (perte de 6 M\$ pour le trimestre terminé le 31 juillet 2016). Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2017, cette variation donne lieu à une perte de 41 M\$ comptabilisée dans les *Autres éléments du résultat global* (perte nette de 45 M\$ dont une perte de 60 M\$ comptabilisée dans les *Autres éléments du résultat global* et un gain de 15 M\$ comptabilisé dans le *Résultat net* pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2016).

(2) Le montant à l'échéance que la Banque sera tenue par contrat de payer aux détenteurs de ces dépôts fluctue et sera différent de la juste valeur à la date de présentation du bilan.

NOTE 5 – VALEURS MOBILIÈRES

Gains (pertes) bruts sur les valeurs mobilières disponibles à la vente

	Au 31 juillet 2017			
	Coût amorti	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Valeur comptable
Titres émis ou garantis par				
Le gouvernement du Canada	4 273	5	(44)	4 234
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	2 688	88	(25)	2 751
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	580	–	(13)	567
Autres titres de créance	467	9	(2)	474
Titres de participation	631	87	(22)	696
	8 639	189	(106)	8 722

	Au 31 octobre 2016			
	Coût amorti	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Valeur comptable
Titres émis ou garantis par				
Le gouvernement du Canada	6 201	83	(3)	6 281
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	4 704	312	(20)	4 996
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	1 702	11	(4)	1 709
Autres titres de créance	951	29	(2)	978
Titres de participation	588	94	(38)	644
	14 146	529	(67)	14 608

Pertes de valeur comptabilisées

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Banque évalue s'il existe une indication objective de dépréciation de chaque valeur mobilière disponible à la vente. Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2017, aucune perte de valeur (aucune perte pour le trimestre terminé le 31 juillet 2016) n'a été comptabilisée dans les *Gains (pertes) sur valeurs mobilières disponibles à la vente, montant net* de l'état consolidé des résultats. Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2017, aucune perte de valeur n'a été comptabilisée (pertes de valeur de 4 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2016). De plus, au cours des neuf mois terminés les 31 juillet 2017 et 2016, aucun montant n'a été renversé dans l'état consolidé des résultats pour les augmentations ultérieures de la juste valeur des titres de créance dépréciés antérieurement.

Pertes brutes non réalisées

Aux 31 juillet 2017 et 31 octobre 2016, la Banque a conclu que les pertes brutes non réalisées sur les valeurs mobilières disponibles à la vente sont principalement attribuables à la fluctuation des prix sur le marché ainsi qu'aux variations des cours des monnaies étrangères, et qu'il n'existe aucune indication objective de dépréciation nécessitant la comptabilisation d'une perte de valeur dans l'état consolidé des résultats.

Véhicules d'actifs cadres (VAC)

Au 31 juillet 2017, la valeur comptable des billets restructurés des conduits VAC et des autres billets restructurés détenus par la Banque est nulle (619 M\$ au 31 octobre 2016). La variation de la valeur comptable des billets restructurés des conduits VAC au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2017 est principalement attribuable à des remboursements de capital.

Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2017, des revenus de 4 M\$ ont été enregistrés en raison de remboursements de capital (19 M\$ au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2016). Ces montants ont été comptabilisés dans les *Revenus de négociation* de l'état consolidé des résultats.

Valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Banque évalue s'il existe une indication objective de dépréciation de chaque valeur mobilière détenue jusqu'à son échéance. Aux 31 juillet 2017 et 2016, il n'y avait pas d'indication objective de dépréciation pour les valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance.

NOTE 6 – PRÊTS

Qualité du crédit

	Au 31 juillet 2017			Total
	Hypothécaires résidentiels	Aux particuliers et créances sur cartes de crédit	Aux entreprises et aux administrations publiques ^{(1) (2)}	
Ni en souffrance ⁽³⁾ ni douteux	49 970	35 985	46 789	132 744
En souffrance ⁽³⁾ mais non douteux	235	364	131	730
Douteux	71	86	303	460
Prêts bruts	50 276	36 435	47 223	133 934
Moins : provisions sur prêts douteux				
Provisions individuelles	14	21	164	199
Provisions collectives	–	18	3	21
Provisions sur prêts douteux	14	39	167	220
	50 262	36 396	47 056	133 714
Moins :				
Provision sectorielle sur prêts non douteux – Pétrole et gaz ⁽⁴⁾				141
Provision collective sur prêts non douteux ⁽⁵⁾				406
				547
Prêts et acceptations, après déduction des provisions				133 167

	Au 31 octobre 2016			Total
	Hypothécaires résidentiels	Aux particuliers et créances sur cartes de crédit	Aux entreprises et aux administrations publiques ^{(1) (2)}	
Ni en souffrance ⁽³⁾ ni douteux	48 552	33 591	43 673	125 816
En souffrance ⁽³⁾ mais non douteux	245	294	112	651
Douteux	71	79	342	492
Prêts bruts	48 868	33 964	44 127	126 959
Moins : provisions sur prêts douteux				
Provisions individuelles	13	20	156	189
Provisions collectives	–	19	3	22
Provisions sur prêts douteux	13	39	159	211
	48 855	33 925	43 968	126 748
Moins :				
Provision sectorielle sur prêts non douteux – Pétrole et gaz ⁽⁴⁾				204
Provision collective sur prêts non douteux ⁽⁵⁾				366
				570
Prêts et acceptations, après déduction des provisions				126 178

(1) Les portefeuilles de crédit aux entreprises font l'objet d'une surveillance étroite et une liste des engagements problématiques est produite mensuellement. Cette liste de surveillance est analysée par les gestionnaires de prêts concernés, et ces derniers font rapport à la direction de la Gestion du risque de crédit.

(2) Incluant les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

(3) Un prêt est en souffrance lorsque la contrepartie n'a pas effectué un paiement à sa date d'échéance contractuelle.

(4) La provision sectorielle sur prêts non douteux est constituée collectivement pour le portefeuille de prêts aux entreprises de production et de service du secteur pétrole et gaz.

(5) La provision collective sur prêts non douteux pour risque de crédit est constituée pour l'ensemble du portefeuille de crédit de la Banque, à l'exception des prêts visés par la provision sectorielle.

NOTE 6 – PRÊTS (suite)

Prêts en souffrance mais non douteux ⁽¹⁾

	Au 31 juillet 2017			Au 31 octobre 2016		
	Hypothécaires résidentiels	Aux particuliers et créances sur cartes de crédit	Aux entreprises et aux administrations publiques	Hypothécaires résidentiels	Aux particuliers et créances sur cartes de crédit	Aux entreprises et aux administrations publiques
En souffrance mais non douteux						
De 31 à 60 jours	128	125	56	115	112	51
De 61 à 90 jours	35	83	29	48	36	9
Plus de 90 jours	72	156	46	82	146	52
	235	364	131	245	294	112

(1) Les prêts en souffrance de moins de 31 jours ne sont pas présentés étant donné qu'ils ne sont pas considérés comme en souffrance sur le plan administratif.

Prêts douteux

	Au 31 juillet 2017			
	Bruts	Provisions individuelles	Provisions collectives	Nets
Prêts				
Hypothécaires résidentiels	71	14	–	57
Aux particuliers et créances sur cartes de crédit	86	21	18	47
Aux entreprises et aux administrations publiques	303	164	3	136
	460	199	21	240

	Au 31 octobre 2016			
	Bruts	Provisions individuelles	Provisions collectives	Nets
Prêts				
Hypothécaires résidentiels	71	13	–	58
Aux particuliers et créances sur cartes de crédit	79	20	19	40
Aux entreprises et aux administrations publiques ⁽¹⁾	342	156	3	183
	492	189	22	281

(1) Incluant les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

Provisions pour pertes sur créances

Neuf mois terminés le 31 juillet 2017							
	Solde au début	Dotations aux pertes sur créances	Radiations	Radiations sur cartes de crédit	Recouvrements et autres ⁽¹⁾	Transferts ⁽²⁾	Solde à la fin
Provisions sur prêts douteux							
Hypothécaires résidentiels							
Provisions individuelles	13	9	(9)	–	1	–	14
Provisions collectives	–	–	–	–	–	–	–
Aux particuliers et créances sur cartes de crédit							
Provisions individuelles	20	116	(52)	(63)	–	–	21
Provisions collectives	19	20	(27)	–	6	–	18
Aux entreprises et aux administrations publiques							
Provisions individuelles	156	27	(44)	–	2	23	164
Provisions collectives	3	2	(2)	–	–	–	3
Provisions individuelles	189	152	(105)	(63)	3	23	199
Provisions collectives	22	22	(29)	–	6	–	21
	211	174	(134)	(63)	9	23	220
Provision sectorielle sur prêts non douteux – Pétrole et gaz ⁽³⁾	204	(40)	–	–	–	(23)	141
Provision collective sur prêts non douteux ⁽⁴⁾	366	40	–	–	–	–	406
	570	–	–	–	–	(23)	547
	781	174	(134)	(63)	9	–	767

Neuf mois terminés le 31 juillet 2016							
	Solde au début	Dotations aux pertes sur créances	Radiations	Radiations sur cartes de crédit	Recouvrements et autres ⁽¹⁾	Transferts ⁽²⁾	Solde à la fin
Provisions sur prêts douteux							
Hypothécaires résidentiels							
Provisions individuelles	10	9	(8)	–	1	–	12
Provisions collectives	–	–	–	–	–	–	–
Aux particuliers et créances sur cartes de crédit							
Provisions individuelles	18	90	(28)	(62)	1	–	19
Provisions collectives	22	22	(31)	–	6	–	19
Aux entreprises et aux administrations publiques							
Provisions individuelles	151	51	(87)	–	(3)	37	149
Provisions collectives	2	3	(3)	–	–	–	2
Provisions individuelles	179	150	(123)	(62)	(1)	37	180
Provisions collectives	24	25	(34)	–	6	–	21
	203	175	(157)	(62)	5	37	201
Provision sectorielle sur prêts non douteux – Pétrole et gaz ⁽³⁾	–	250	–	–	–	(37)	213
Provision collective sur prêts non douteux ⁽⁴⁾	366	–	–	–	–	–	366
	366	250	–	–	–	(37)	579
	569	425	(157)	(62)	5	–	780

(1) Incluant les variations de change.

(2) Lorsqu'un prêt visé par la provision sectorielle sur prêts non douteux – Pétrole et gaz devient douteux, la provision sectorielle relative à ce prêt est transférée aux provisions individuelles sur prêts douteux.

(3) La provision sectorielle sur prêts non douteux est constituée collectivement pour le portefeuille de prêts aux entreprises de production et de service du secteur pétrole et gaz.

(4) La provision collective sur prêts non douteux pour risque de crédit est constituée pour l'ensemble du portefeuille de crédit de la Banque, à l'exception des prêts visés par la provision sectorielle.

NOTE 7 – ACTIFS FINANCIERS TRANSFÉRÉS MAIS NON DÉCOMPTABILISÉS

Dans le cours normal de ses activités, la Banque conclut des transactions dans lesquelles elle transfère directement à des tierces parties, notamment des entités structurées, des actifs financiers tels que des valeurs mobilières ou des prêts. Les modalités de certaines de ces transactions prévoient que la Banque conserve la quasi-totalité des risques et des avantages liés à ces actifs financiers. Les risques comprennent les risques de crédit, de taux d'intérêt, de change, de remboursement anticipé et d'autres risques de prix, alors que les avantages comprennent les flux de revenus associés aux actifs. Par conséquent, ces actifs financiers ne sont pas décomptabilisés et ces transactions sont traitées comme des emprunts assortis de garanties ou des emprunts garantis.

Le tableau ci-dessous fournit des informations supplémentaires sur la nature des actifs financiers transférés qui ne remplissent pas les critères de décomptabilisation et de leurs passifs correspondants.

	Au 31 juillet 2017	Au 31 octobre 2016
Valeur comptable des actifs financiers transférés mais non décomptabilisés		
Valeurs mobilières ⁽¹⁾	42 028	39 989
Prêts hypothécaires résidentiels	18 787	19 093
	60 815	59 082
Valeur comptable des passifs associés ⁽²⁾	34 446	34 992
Juste valeur des actifs financiers transférés mais non décomptabilisés		
Valeurs mobilières ⁽¹⁾	42 028	39 989
Prêts hypothécaires résidentiels	18 883	19 403
	60 911	59 392
Juste valeur des passifs associés ⁽²⁾	34 507	35 041

(1) Le montant relatif aux valeurs mobilières prêtées représente le montant maximal des valeurs mobilières de la Banque pouvant être prêtées. Pour les engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat, le montant inclut les actifs de la Banque ainsi que ceux de tierces parties.

(2) Les passifs associés comprennent les engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat avant l'incidence de compensation pour un montant de 2 071 M\$ au 31 juillet 2017 (3 521 M\$ au 31 octobre 2016) et les passifs relatifs à des créances cédées. Les passifs relatifs aux valeurs mobilières prêtées ne sont pas inclus car la Banque peut prêter ses propres actifs financiers et ceux de tierces parties. La valeur comptable et la juste valeur des passifs relatifs aux valeurs mobilières prêtées se chiffrent à 8 995 M\$ au 31 juillet 2017 (11 296 M\$ au 31 octobre 2016).

Le tableau ci-dessous précise la nature des transactions relativement aux actifs financiers transférés mais non décomptabilisés.

	Au 31 juillet 2017	Au 31 octobre 2016
Valeur comptable des actifs financiers transférés mais non décomptabilisés		
Titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels assurés et autres valeurs mobilières vendus à la Fiducie du Canada pour l'habitation	19 567	20 030
Valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat	14 959	14 615
Valeurs mobilières prêtées	26 289	24 437
	60 815	59 082

NOTE 8 – AUTRES ACTIFS

	Au 31 juillet 2017	Au 31 octobre 2016
Débiteurs, frais payés d'avance et autres éléments	682	668
Intérêts et dividendes à recevoir	453	474
Créances de clients, de négociants et de courtiers ⁽¹⁾	447	843
Actif au titre des prestations définies	72	48
Actifs d'impôt différé	345	402
Actifs d'impôt exigible	61	80
Actifs au titre des cessions en réassurance	31	32
	2 091	2 547

(1) La rubrique *Créances de clients, de négociants et de courtiers* d'un montant de 843 M\$ présentée séparément dans le bilan consolidé au 31 octobre 2016 est maintenant présentée dans les *Autres actifs*.

NOTE 9 – DÉPÔTS

	Au 31 juillet 2017			Au 31 octobre 2016 ⁽¹⁾
	À vue et avec préavis ⁽²⁾	À terme fixe ⁽³⁾	Total	Total
Particuliers	27 961	24 409	52 370	52 521
Entreprises et administrations publiques	44 971	49 897	94 868	83 905
Institutions de dépôts	2 294	2 778	5 072	5 640
	75 226	77 084	152 310	142 066

- (1) Certains montants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment, notamment un montant de 2 159 M\$ classé dans les *Montants à payer aux clients, aux négociants et aux courtiers* dans le bilan consolidé au 31 octobre 2016 qui est maintenant présenté dans les *Dépôts*.
- (2) Les dépôts à vue sont les dépôts pour lesquels la Banque n'a pas le droit d'exiger un préavis de retrait et sont constitués essentiellement de dépôts dans les comptes de chèques. Les dépôts avec préavis sont les dépôts pour lesquels la Banque peut légalement exiger un préavis de retrait et sont constitués principalement de dépôts dans les comptes d'épargne.
- (3) Les dépôts à terme fixe sont les dépôts qui sont encaissables à une date précise et incluent les dépôts à terme, les certificats de placement garanti, les comptes et régimes d'épargne, les obligations sécurisées et d'autres instruments semblables.

La rubrique *Dépôts – Entreprises et administrations publiques* comprend, entre autres, les obligations sécurisées dont le solde s'élève à 6,7 G\$ au 31 juillet 2017 (6,7 G\$ au 31 octobre 2016).

Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2017, la Banque a émis 70 millions de livres sterling d'obligations sécurisées (aucune émission au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2016). Se reporter à la note 22 pour de plus amples renseignements sur les obligations sécurisées.

NOTE 10 – AUTRES PASSIFS

	Au 31 juillet 2017	Au 31 octobre 2016
Créditeurs et charges à payer	1 551	1 510
Dettes de filiales envers des tiers	1 088	1 447
Intérêts et dividendes à payer	744	832
Montants à payer aux clients, aux négociants et aux courtiers ⁽¹⁾	622	540
Passif au titre des prestations définies	192	314
Passifs d'impôt différé	36	57
Passifs d'impôt exigible	84	215
Passifs d'assurance	58	71
Autres éléments ⁽²⁾⁽³⁾	958	900
	5 333	5 886

- (1) Un montant de 540 M\$ présenté dans les *Montants à payer aux clients, aux négociants et aux courtiers* du bilan consolidé au 31 octobre 2016 est maintenant présenté dans les *Autres passifs*.
- (2) Au 31 juillet 2017, les autres éléments incluent une provision pour restructuration de 65 M\$ (152 M\$ au 31 octobre 2016). Se reporter à la note 11 pour de plus amples renseignements.
- (3) Au 31 juillet 2017, les autres éléments incluent une provision pour litiges de 15 M\$ (18 M\$ au 31 octobre 2016).

NOTE 11 – RESTRUCTURATION

Au cours des exercices 2016 et 2015, le Conseil a approuvé certaines initiatives de restructuration afin d'accélérer son plan de transformation, de satisfaire aux besoins évolutifs de ses clients et d'améliorer l'efficacité opérationnelle. Cette transformation permettra à la Banque de conserver la cadence de son virage centré client, de poursuivre la transition du numéraire au numérique, de maintenir un milieu de travail stimulant et de mettre l'accent sur l'excellence opérationnelle.

Le tableau suivant présente les variations de la provision pour restructuration au bilan consolidé.

	Indemnités de départ		Total
		Autres	
Au 31 octobre 2015	51	16	67
Charge de restructuration	129	2	131
Versements au cours de l'exercice	(34)	(12)	(46)
Au 31 octobre 2016	146	6	152
Versements au cours de la période	(86)	(1)	(87)
Au 31 juillet 2017	60	5	65

NOTE 12 – DETTE SUBORDONNÉE

Le 11 avril 2017, les billets à moyen terme échéant le 11 avril 2022, d'un montant de 1,0 G\$, ont été remboursés par la Banque à un prix correspondant à leur valeur nominale, majoré des intérêts courus.

NOTE 13 – CAPITAL-ACTIONS

Émission d'actions privilégiées

Le 13 juin 2017, la Banque a émis 16 000 000 actions privilégiées de premier rang à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif, série 38, au prix de 25,00 \$ l'action, pour un produit brut de 400 M\$. Ces actions sont rachetables en espèces au gré de la Banque, sous réserve des dispositions de la *Loi sur les banques* (Canada) et du consentement du BSIF, à compter du 15 novembre 2022 et le 15 novembre tous les cinq ans par la suite, en totalité ou en partie, à un prix correspondant à 25,00 \$ l'action, majoré de tous les dividendes déclarés et impayés sur celles-ci à la date fixée pour le rachat; ces actions sont convertibles au gré du détenteur en un nombre égal d'actions privilégiées de premier rang à taux variable (équivalent au rendement des bons du Trésor du gouvernement du Canada de trois mois, majoré de 3,43 %) et à dividende non cumulatif, série 39, sous réserve de certaines conditions, le 15 novembre 2022 et le 15 novembre tous les cinq ans par la suite. Les actions privilégiées, série 38, donnent droit à un dividende non cumulatif trimestriel de 0,2781 \$ pour la période initiale se terminant le 15 novembre 2022. Par la suite, ces actions donnent droit à un dividende fixe non cumulatif trimestriel d'un montant par action établi en multipliant par 25,00 \$ le taux d'intérêt correspondant à la somme du rendement des obligations du gouvernement du Canada de cinq ans, à la date de calcul du taux fixe applicable, majoré de 3,43 %. Comme les actions privilégiées série 38 respectent les exigences relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité, ces actions sont admissibles aux fins du calcul des fonds propres réglementaires selon les règles de Bâle III.

Rachat d'actions ordinaires

Le 5 juin 2017, la Banque a débuté un programme d'offre publique de rachat à des fins d'annulation dans le cours normal de ses activités, visant jusqu'à concurrence de 6 000 000 actions ordinaires au cours de la période de 12 mois se terminant au plus tard le 4 juin 2018. Les rachats devront être effectués sur le marché libre aux cours du marché par l'intermédiaire de la Bourse de Toronto. Les montants qui seront versés en excédent de la valeur comptable moyenne des actions ordinaires seront imputés aux *Résultats non distribués*. Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2017, la Banque a complété le rachat de 500 000 actions ordinaires au prix de 26 M\$, ce qui a réduit de 4 M\$ le *Capital-actions ordinaires* et de 22 M\$ les *Résultats non distribués*.

Actions en circulation

	Au 31 juillet 2017		Au 31 octobre 2016	
	Nombre d'actions	Actions \$	Nombre d'actions	Actions \$
Actions privilégiées de premier rang				
Série 28	8 000 000	200	8 000 000	200
Série 30	14 000 000	350	14 000 000	350
Série 32	12 000 000	300	12 000 000	300
Série 34	16 000 000	400	16 000 000	400
Série 36	16 000 000	400	16 000 000	400
Série 38	16 000 000	400	–	–
	82 000 000	2 050	66 000 000	1 650
Actions ordinaires au début de l'exercice	338 053 054	2 645	337 236 322	2 614
Émises au titre du régime d'options d'achat d'actions	3 789 316	160	1 122 756	43
Rachat d'actions ordinaires à des fins d'annulation	(500 000)	(4)	–	–
Incidence des actions acquises ou vendues à des fins de négociation ⁽¹⁾	345 994	19	(306 024)	(12)
Autres	(108 341)	(4)	–	–
Actions ordinaires à la fin de la période	341 580 023	2 816	338 053 054	2 645

(1) Au 31 juillet 2017, 383 857 actions sont vendues à découvert à des fins de négociation, représentant un montant de 21 M\$ (37 863 actions représentant un montant de 2 M\$ au 31 octobre 2016).

Dividendes déclarés

	Neuf mois terminés le 31 juillet			
	2017		2016	
	Dividendes \$	Dividendes par action	Dividendes \$	Dividendes par action
Actions privilégiées de premier rang				
Série 28	6	0,7125	6	0,7125
Série 30	10	0,7688	10	0,7688
Série 32	9	0,7313	9	0,7313
Série 34	17	1,0500	13	0,7873
Série 36	16	1,0125	–	–
	58		38	
Actions ordinaires	580	1,7000	550	1,6300
	638		588	

Actions ordinaires entières

Dans le cadre de l'acquisition de Wellington West Holdings Inc. en 2011, la Banque avait émis des actions ordinaires entières. En décembre 2016, une libération de 799 563 de ces actions a été faite aux actionnaires. De plus, 108 341 actions ont été annulées suite, notamment, au règlement de certaines indemnités garanties par ces actions. Au 31 juillet 2017, le nombre des actions ordinaires entières est de 28 881 (936 785 au 31 octobre 2016). La Banque prévoit le règlement des actions entières restantes d'ici la fin de l'année 2017.

NOTE 14 – INFORMATIONS SUR LE CAPITAL

Le BSIF exige que les banques canadiennes respectent les seuils minimaux « tout compris » de 2019, sans égard pour la transition définie par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB). Par conséquent, la Banque est tenue de maintenir un ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1) d'au moins 8,0 %, un ratio des fonds propres de catégorie 1 d'au moins 9,5 % et un ratio du total des fonds propres d'au moins 11,5 %, tous déterminés selon la méthode « tout compris ». Tous ces ratios incluent une réserve de conservation des fonds propres de 2,5 % et une surcharge relative aux banques d'importance systémique intérieure de 1 %.

Depuis le 1^{er} janvier 2015, le BSIF exige que les banques canadiennes respectent un ratio de levier selon Bâle III d'au moins 3,0 %. Le ratio de levier est une mesure indépendante du risque qui se calcule en divisant le montant des fonds propres de catégorie 1 par l'exposition totale. L'exposition totale est définie par la somme des actifs au bilan (y compris les expositions sur instruments financiers dérivés et sur opérations de financement par titres) et des éléments hors bilan. Les actifs déduits des fonds propres de catégorie 1 sont aussi déduits de l'exposition totale.

Au cours du trimestre et des neuf mois terminés le 31 juillet 2017, la Banque a respecté toutes les exigences réglementaires imposées par le BSIF en matière de capital.

Fonds propres et ratios réglementaires selon Bâle III ⁽¹⁾

	Au 31 juillet 2017	Au 31 octobre 2016
Fonds propres		
CET1	7 733	6 865
catégorie 1	10 534	9 265
total	10 755	10 506
Actif pondéré en fonction des risques		
pour les fonds propres CET1	69 156	68 205
pour les fonds propres de catégorie 1	69 289	68 430
pour le total des fonds propres	69 396	68 623
Exposition totale	260 318	253 097
Ratios des fonds propres		
CET1	11,2 %	10,1 %
catégorie 1	15,2 %	13,5 %
total	15,5 %	15,3 %
Ratio de levier	4,0 %	3,7 %

(1) Les données sont présentées selon la méthode « tout compris ».

NOTE 15 – PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE

	Au 31 juillet 2017	Au 31 octobre 2016
Parts de fiducie émises par Fiducie d'actifs BNC (NBC CapS II)		
Série 1 ⁽¹⁾	403	410
Série 2 ⁽²⁾	352	359
Autres	31	41
	786	810

(1) Comprend des intérêts courus de 3 M\$ (10 M\$ au 31 octobre 2016).

(2) Comprend des intérêts courus de 2 M\$ (9 M\$ au 31 octobre 2016).

NOTE 16 – REVENUS LIÉS AUX ACTIVITÉS DE NÉGOCIATION

Les revenus des activités de négociation comprennent le revenu net d'intérêts lié aux activités de négociation et les revenus de négociation comptabilisés dans les *Revenus autres que d'intérêts* de l'état consolidé des résultats.

Le revenu net d'intérêts comprend les dividendes liés aux actifs et passifs financiers associés aux activités de négociation, déduction faite des frais d'intérêts et des revenus d'intérêts liés au financement de ces actifs et passifs financiers.

Les revenus autres que d'intérêts comprennent les gains et les pertes réalisés et non réalisés ainsi que les revenus d'intérêts sur les valeurs mobilières évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net, les revenus tirés des instruments financiers dérivés détenus à des fins de négociation, et la variation de la juste valeur des instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net.

	Trimestre terminé le 31 juillet		Neuf mois terminés le 31 juillet	
	2017	2016	2017	2016
Revenu net d'intérêts	85	140	319	398
Revenus autres que d'intérêts	70	12	240	67
	155	152	559	465

NOTE 17 – PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

Régime d'options d'achat d'actions

Au cours des trimestres terminés les 31 juillet 2017 et 2016, la Banque n'a octroyé aucune option d'achat d'actions. Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2017, la Banque a octroyé 1 804 016 options d'achat d'actions (2 140 420 options d'achat d'actions au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2016) d'une juste valeur moyenne de 5,75 \$ par option (3,70 \$ en 2016).

Au 31 juillet 2017, il y avait 15 055 264 options d'achat d'actions en circulation (17 302 322 options d'achat d'actions au 31 octobre 2016).

La juste valeur moyenne des options octroyées a été évaluée, à la date d'attribution, à l'aide du modèle Black-Scholes. Les hypothèses utilisées aux fins comptables sont les suivantes.

	Neuf mois terminés le 31 juillet	
	2017	2016
Taux d'intérêt hors risque	1,59 %	1,43 %
Durée de vie prévue des options	7 ans	7 ans
Volatilité prévue	20,53 %	21,12 %
Dividendes prévus	4,41 %	5,33 %

La charge de rémunération est présentée dans le tableau suivant.

	Trimestre terminé le 31 juillet		Neuf mois terminés le 31 juillet	
	2017	2016	2017	2016
Charge de rémunération constatée à l'égard des options d'achat d'actions	2	3	8	9

NOTE 18 – AVANTAGES DU PERSONNEL – RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

La Banque offre des régimes de retraite à prestations définies et d'autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi aux employés admissibles. Le coût au titre de ces régimes, incluant les réévaluations comptabilisées dans les *Autres éléments du résultat global*, est présenté dans le tableau suivant.

Coût au titre des régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

	Trimestre terminé le 31 juillet			
	Régimes de retraite		Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	
	2017	2016	2017	2016
Coût des services rendus au cours de la période	28	19	2	1
Frais (revenus) d'intérêts, montant net	2	(2)	1	2
Frais d'administration	1	1		
Charge comptabilisée dans le <i>Résultat net</i>	31	18	3	3
Réévaluations ⁽¹⁾				
Écarts actuariels liés à l'obligation au titre des prestations définies	(256)	303	(12)	14
Rendement de l'actif des régimes ⁽²⁾	130	(200)		
Réévaluations comptabilisées dans les <i>Autres éléments du résultat global</i>	(126)	103	(12)	14
	(95)	121	(9)	17

	Neuf mois terminés le 31 juillet			
	Régime de retraite		Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	
	2017	2016	2017	2016
Coût des services rendus au cours de la période	85	57	4	3
Frais (revenus) d'intérêts, montant net	5	(6)	5	6
Frais d'administration	3	3		
Charge comptabilisée dans le <i>Résultat net</i>	93	54	9	9
Réévaluations ⁽¹⁾				
Écarts actuariels liés à l'obligation au titre des prestations définies	(221)	491	(11)	22
Rendement de l'actif des régimes ⁽²⁾	41	(209)		
Réévaluations comptabilisées dans les <i>Autres éléments du résultat global</i>	(180)	282	(11)	22
	(87)	336	(2)	31

(1) Les changements relatifs aux taux d'actualisation et au rendement des actifs des régimes sont revus et mis à jour trimestriellement. Toutes les autres hypothèses sont mises à jour annuellement.

(2) Excluant les revenus d'intérêts.

NOTE 19 – IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

En mars 2017, l'Agence du revenu du Canada (ARC) a transmis un projet de nouvelle cotisation à la Banque pour les années d'imposition 2011 et 2012. En mai 2017, l'ARC a émis une nouvelle cotisation à l'égard de la Banque pour l'année d'imposition 2012. Les opérations faisant l'objet du projet de nouvelle cotisation et de la nouvelle cotisation sont semblables à celles traitées par les mesures d'application prospective annoncées dans le budget fédéral canadien de 2015 concernant les arrangements de capitaux propres synthétiques. Au total, le montant du projet de nouvelle cotisation et de la nouvelle cotisation (incluant les impôts provinciaux estimés et les intérêts) est d'environ 173 M\$. Il est possible que l'ARC établisse de nouvelles cotisations à l'égard de la Banque pour les exercices subséquents à 2012 pour des activités similaires. La Banque est convaincue que sa position fiscale était appropriée et entend défendre sa position vigoureusement. Par conséquent, aucun montant n'a été comptabilisé dans les états financiers consolidés.

NOTE 20 – RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat dilué par action est calculé à partir du résultat net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires et du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, en tenant compte de l'effet de la dilution des options d'achat d'actions selon la méthode du rachat d'actions et de tout gain (perte) sur rachat d'actions privilégiées.

	Trimestre terminé le 31 juillet		Neuf mois terminés le 31 juillet	
	2017	2016	2017	2016
Résultat de base par action				
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Banque	494	460	1 434	892
Dividendes sur actions privilégiées	19	14	58	38
Prime versée sur actions privilégiées rachetées à des fins d'annulation	–	–	–	3
Résultat net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires	475	446	1 376	851
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de base (<i>en milliers</i>)	341 555	337 553	340 708	337 318
Résultat de base par action (<i>en dollars</i>)	1,39	1,32	4,04	2,52
Résultat dilué par action				
Résultat net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires	475	446	1 376	851
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de base (<i>en milliers</i>)	341 555	337 553	340 708	337 318
Ajustement au nombre moyen d'actions ordinaires (<i>en milliers</i>) Options d'achat d'actions ⁽¹⁾	3 798	2 643	3 907	2 309
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation dilué (<i>en milliers</i>)	345 353	340 196	344 615	339 627
Résultat dilué par action (<i>en dollars</i>)	1,37	1,31	3,99	2,51

(1) Pour le trimestre terminé le 31 juillet 2017, le calcul du résultat dilué par action ne tient pas compte d'un nombre moyen de 1 782 262 options en circulation à un prix de levée moyen pondéré de 54,69 \$ (5 688 912 options en circulation à un prix de levée moyen pondéré de 46,54 \$ pour le trimestre terminé le 31 juillet 2016), car le prix de levée de ces options était supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la Banque. Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2017, le calcul du résultat dilué par action ne tient pas compte d'un nombre moyen de 1 517 597 options en circulation à un prix de levée moyen pondéré de 54,69 \$ (7 593 756 options en circulation à un prix de levée moyen pondéré de 45,35 \$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2016), car le prix de levée de ces options était supérieur au coût moyen des actions ordinaires de la Banque.

NOTE 21 – PASSIFS ÉVENTUELS

Litiges

Dans le cours normal de leurs activités, la Banque et ses filiales sont impliquées dans diverses réclamations relativement, entre autres, aux portefeuilles de prêts, aux portefeuilles de placements et aux ententes avec des fournisseurs, incluant des procédures judiciaires, enquêtes ou réclamations de nature réglementaire, recours collectifs ou autres recours légaux de natures variées. Les développements récents ayant trait à la principale poursuite judiciaire de la Banque sont décrits ci-dessous :

Watson

En 2011, un recours a été intenté devant la Cour suprême de la Colombie-Britannique contre Visa Corporation Canada (Visa), MasterCard International Incorporated (MasterCard) ainsi que la Banque Nationale et plusieurs autres institutions financières. La demanderesse allègue que les réseaux et les institutions financières se seraient engagés dans un système de collusion qui leur permettrait de maintenir et d'augmenter les frais payés par les marchands sur les transactions effectuées par cartes de crédit Visa et MasterCard. Ce faisant, elles auraient commis notamment des infractions à la *Loi sur la concurrence*. Des dommages-intérêts compensatoires et punitifs d'un montant non précisé sont réclamés. Au cours du premier trimestre de 2017, la Banque a conclu une entente de principe avec les demandeurs pour régler ce litige dans les cinq juridictions où ce litige a été déposé. Cette entente est sujette à l'approbation de la Cour dans chacune de ces juridictions.

Même s'il n'est pas possible de déterminer quelle sera l'issue des réclamations entreprises ou qui pourraient être entreprises contre la Banque et ses filiales, la Banque considère que, d'après les renseignements dont elle dispose, bien que les montants des passifs éventuels s'y rapportant, pris individuellement ou collectivement, puissent avoir une incidence importante sur ses résultats d'exploitation consolidés pour une période donnée, il n'y aurait pas d'incidence défavorable importante sur la situation financière consolidée de la Banque.

NOTE 22 – ENTITÉS STRUCTURÉES

Une entité structurée est une entité créée pour réaliser un objectif limité et bien défini et elle est conçue de telle manière que les droits de vote ou droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité; c'est notamment le cas lorsque les droits de vote concernent uniquement des tâches administratives et que les activités pertinentes sont dirigées au moyen d'accords contractuels. Les entités structurées sont évaluées à des fins de consolidation selon le traitement comptable décrit à la note 1 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2016. Pour une description détaillée des entités structurées de la Banque, se reporter à la note 28 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2016. L'exposition maximale de la Banque au risque de perte attribuable à ses intérêts dans ces entités structurées représente principalement les investissements dans ces entités, la juste valeur des contrats d'instruments financiers dérivés conclus avec elles, ainsi que les facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit consenties à certaines entités structurées.

Dans le cadre normal de ses activités, la Banque peut conclure des transactions de financement avec des entités structurées de tiers, y compris des prêts commerciaux, des prises en pension, des prêts sur marge de courtage de gros et des transactions semblables de prêts garantis. Bien que ces transactions exposent la Banque au risque de crédit des contreparties des entités structurées, cette exposition est atténuée par les sûretés liées à ces transactions. En général, la Banque ne dispose d'aucun pouvoir ni n'est exposée aux rendements variables importants en raison des transactions de financement avec les entités structurées et ne consolide pas ces entités. Les transactions de financement avec des entités structurées soutenues par des tiers sont incluses dans les états financiers consolidés de la Banque et ne sont pas présentées dans le tableau de la présente note.

Le tableau suivant présente la valeur comptable des actifs et passifs au titre des intérêts de la Banque dans les entités structurées non consolidées, l'exposition maximale de la Banque au risque de perte attribuable à ces intérêts, ainsi que l'actif total de ces entités structurées.

	Au 31 juillet 2017				
	Fonds multicédants ⁽¹⁾	Véhicules d'actifs cadres ⁽²⁾	Fonds d'investissement ⁽³⁾	Placements privés ⁽⁴⁾	Entité structurée adossée à des actifs ⁽⁵⁾
Actif au bilan consolidé					
Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net	–	–	42	–	–
Valeurs mobilières disponibles à la vente	–	–	60	79	–
Valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance	–	–	–	–	1 452
	–	–	102	79	1 452
Au 31 octobre 2016	10	619	86	97	503
Exposition maximale au risque de perte					
Valeurs mobilières	–	–	102	79	1 452
Facilités de liquidité, de rehaussement de crédit et engagements	3 021	–	–	–	181
	3 021	–	102	79	1 633
Au 31 octobre 2016	2 883	1 419	86	97	503
Actif total des entités structurées	3 057	–	441	2 994	3 207
Au 31 octobre 2016	2 912	–	303	2 650	813

- (1) Les principaux actifs sous-jacents, situés au Canada, sont des prêts hypothécaires résidentiels, des prêts automobiles, des financements d'inventaires automobiles ainsi que d'autres créances à recevoir. Au 31 juillet 2017, la valeur nominale des facilités de liquidité de style mondial s'élève à 3,0 G\$ (2,9 G\$ au 31 octobre 2016), soit le montant total du papier commercial en circulation. De plus, la Banque fournit des facilités de rehaussement de crédit pour une valeur nominale de 30 M\$ (30 M\$ au 31 octobre 2016). Le risque de perte maximale ne peut excéder le total du papier commercial en circulation. Au 31 juillet 2017, la Banque détient un montant négligeable de papier commercial (4 M\$ au 31 octobre 2016) et, par conséquent, le montant potentiel maximal des paiements futurs est limité à 3,0 G\$ au 31 juillet 2017 (2,9 G\$ au 31 octobre 2016), soit le montant des facilités de liquidité et de rehaussement de crédit inutilisées.
- (2) Au 31 juillet 2017, la valeur comptable des billets restructurés des conduits de véhicules d'actifs cadres (VAC) et des autres billets restructurés détenus par la Banque est nulle (619 M\$ au 31 octobre 2016). La variation de la valeur comptable des billets restructurés des conduits VAC au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2017 est principalement attribuable à des remboursements de capital. Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2017, les billets restructurés ayant été remboursés, la Banque a mis fin à son engagement à contribuer à la facilité de financement de marge des conduits VAC. Le montant de la facilité de financement de marge inutilisée s'élevait à 800 M\$ au 31 octobre 2016.
- (3) Les actifs sous-jacents sont constitués de divers instruments financiers et sont présentés sur une base d'actif net. Certains fonds d'investissement sont dans un portefeuille de négociation.
- (4) Les actifs sous-jacents sont des investissements privés. Le montant de l'actif total des entités structurées correspond à celui de la période la plus récente disponible.
- (5) Les actifs sous-jacents sont des prêts équipements et des contrats de location.

NOTE 22 – ENTITÉS STRUCTURÉES (suite)

Le tableau suivant présente les placements et les autres actifs de la Banque dans les entités structurées consolidées, ainsi que l'actif total de ces entités.

	Au 31 juillet 2017		Au 31 octobre 2016	
	Placements et autres actifs	Actif total ⁽¹⁾	Placements et autres actifs	Actif total ⁽¹⁾
Entités structurées consolidées				
Entité de titrisation des créances sur cartes de crédit de la Banque ^{(2) (3)}	837	1 763	343	1 882
Fonds d'investissement ⁽⁴⁾	202	217	156	199
Obligations sécurisées ⁽⁵⁾	11 920	12 225	13 908	14 176
Immeuble ⁽⁶⁾	65	58	66	59
Fiducie d'actifs BNC ⁽⁷⁾	1 350	2 107	1 350	2 121
Entités structurées de tiers ⁽⁸⁾	212	212	867	867
	14 586	16 582	16 690	19 304

- (1) Il y a des restrictions découlant essentiellement d'exigences réglementaires, de lois en matière de sociétés ou de valeurs mobilières ou encore d'accords contractuels, qui limitent la capacité de certaines entités structurées consolidées de la Banque de transférer des fonds à celle-ci.
- (2) Les actifs sous-jacents sont des créances sur cartes de crédit.
- (3) L'investissement de la Banque est présenté déduction faite des participations des tierces parties.
- (4) Les actifs sous-jacents sont constitués de divers instruments financiers et sont présentés sur une base d'actif net. Certains fonds d'investissement sont dans un portefeuille de négociation.
- (5) Les actifs sous-jacents sont des prêts hypothécaires résidentiels non assurés de la Banque. L'échéance moyenne de ces actifs sous-jacents est de deux ans. Au 31 juillet 2017, le montant total des prêts hypothécaires transférés s'établit à 11,9 G\$ (13,9 G\$ au 31 octobre 2016) et le montant total des obligations sécurisées de 6,7 G\$ est comptabilisé dans les *Dépôts* du bilan consolidé (6,7 G\$ au 31 octobre 2016). Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 9.
- (6) L'actif sous-jacent est un immeuble situé au Canada.
- (7) Les actifs sous-jacents sont des prêts hypothécaires résidentiels assurés et non assurés de la Banque. Au 31 juillet 2017, le montant des prêts assurés est de 94 M\$ (148 M\$ au 31 octobre 2016). L'échéance moyenne des actifs sous-jacents est de deux ans. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 15.
- (8) Les actifs sous-jacents sont constitués de matériel loué en vertu de contrats de location simple.

NOTE 23 – INFORMATIONS SECTORIELLES

La présentation des informations sectorielles est conforme à la présentation que la Banque a adoptée pour l'exercice financier qui a débuté le 1^{er} novembre 2016. Cette présentation tient compte du fait que les activités de la filiale Credigy Ltd., qui étaient présentées dans le secteur des Marchés financiers, ainsi que les activités de la filiale Advanced Bank of Asia Limited (ABA Bank) et les autres investissements internationaux, qui étaient présentés dans la rubrique *Autres*, sont maintenant présentés dans le secteur du Financement spécialisé aux États-Unis et International (FSEU&I). La Banque a procédé à ce changement afin d'aligner le suivi de ses activités sur sa structure de gestion.

Particuliers et Entreprises

Le secteur des Particuliers et Entreprises regroupe les activités de services bancaires, de financement et d'investissement offerts aux particuliers et aux entreprises ainsi que les activités d'assurances.

Gestion de patrimoine

Le secteur de Gestion de patrimoine regroupe les solutions de placements, de services fiduciaires, de services bancaires, de services de crédit et d'autres solutions de gestion de patrimoine offertes par l'entremise des réseaux de distribution internes et de tiers.

Marchés financiers

Le secteur des Marchés financiers comprend les services bancaires, les services de banque d'affaires ainsi que les solutions financières à une clientèle composée de moyennes et grandes entreprises, d'organismes du secteur public et d'investisseurs institutionnels. Il mène aussi des activités de négociation et d'investissement pour le compte de la Banque.

Financement spécialisé aux États-Unis et International (FSEU&I)

Le secteur FSEU&I regroupe l'expertise en financement spécialisé offerte par la filiale Credigy Ltd., les activités de la filiale Advanced Bank of Asia Limited (ABA Bank), qui offre des produits et services financiers à des particuliers et à des entreprises au Cambodge, ainsi que des investissements ciblés dans certains marchés émergents.

Autres

Cette rubrique regroupe les activités de Trésorerie, notamment la gestion de l'actif et du passif, des liquidités et du financement de la Banque, certains éléments non récurrents ainsi que la portion non allouée des services centralisés.

Trimestre terminé le 31 juillet⁽¹⁾

	Particuliers et Entreprises		Gestion de patrimoine		Marchés financiers		FSEU&I		Autres		Total	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016
Revenu net d'intérêts ⁽²⁾	527	497	108	94	186	231	73	28	(63)	(67)	831	783
Revenus autres que d'intérêts ⁽²⁾	258	242	295	267	206	139	74	97	11	29	844	774
Revenu total	785	739	403	361	392	370	147	125	(52)	(38)	1 675	1 557
Frais autres que d'intérêts	413	422	259	249	162	156	58	52	79	58	971	937
Contribution	372	317	144	112	230	214	89	73	(131)	(96)	704	620
Dotations aux pertes sur créances	45	44	1	1	–	–	12	–	–	–	58	45
Résultat avant charge (économie) d'impôts	327	273	143	111	230	214	77	73	(131)	(96)	646	575
Charge (économie) d'impôts ⁽²⁾	87	74	37	30	62	58	26	9	(84)	(74)	128	97
Résultat net	240	199	106	81	168	156	51	64	(47)	(22)	518	478
Participations ne donnant pas le contrôle	–	–	–	–	–	–	9	4	15	14	24	18
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Banque	240	199	106	81	168	156	42	60	(62)	(36)	494	460
Actif moyen	96 766	92 300	11 804	11 007	92 063	88 449	7 940	5 586	36 523	40 105	245 096	237 447

Neuf mois terminés le 31 juillet⁽¹⁾

	Particuliers et Entreprises		Gestion de patrimoine		Marchés financiers		FSEU&I		Autres		Total	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016
Revenu net d'intérêts ⁽³⁾	1 533	1 453	314	274	615	713	163	42	(234)	(268)	2 391	2 214
Revenus autres que d'intérêts ⁽³⁾	741	708	879	796	600	199	224	267	70	87	2 514	2 057
Revenu total	2 274	2 161	1 193	1 070	1 215	912	387	309	(164)	(181)	4 905	4 271
Frais autres que d'intérêts	1 235	1 239	776	744	497	455	169	141	204	137	2 881	2 716
Contribution	1 039	922	417	326	718	457	218	168	(368)	(318)	2 024	1 555
Dotations aux pertes sur créances ⁽⁴⁾	103	421	2	4	–	–	29	–	40	–	174	425
Résultat avant charge (économie) d'impôts	936	501	415	322	718	457	189	168	(408)	(318)	1 850	1 130
Charge (économie) d'impôts ⁽³⁾	250	135	109	86	192	148	60	42	(260)	(230)	351	181
Résultat net	686	366	306	236	526	309	129	126	(148)	(88)	1 499	949
Participations ne donnant pas le contrôle	–	–	–	–	–	–	23	16	42	41	65	57
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Banque	686	366	306	236	526	309	106	110	(190)	(129)	1 434	892
Actif moyen	95 788	91 762	11 496	10 991	95 664	85 321	7 135	4 985	37 274	40 380	247 357	233 439

- (1) Pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 juillet 2016, certains montants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment, notamment dans le secteur des Particuliers et Entreprises où un montant de 11 M\$ présenté dans les *Revenus autres que d'intérêts* a été reclassé dans le *Revenu net d'intérêts* (27 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2016).
- (2) Le *Revenu net d'intérêts*, les *Revenus autres que d'intérêts* et la *Charge (économie) d'impôts* des secteurs d'exploitation sont présentés en équivalent imposable. L'équivalent imposable est une méthode de calcul qui consiste à ajuster certains revenus exempts d'impôts en les majorant de l'impôt qui aurait autrement été exigible. Pour l'ensemble des secteurs, le *Revenu net d'intérêts* a été majoré de 55 M\$ (48 M\$ en 2016), les *Revenus autres que d'intérêts* ont été majorés de 10 M\$ (nul en 2016) et un montant équivalent est constaté à la *Charge (économie) d'impôts*. L'effet de ces ajustements est renversé dans la rubrique *Autres*.
- (3) Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2017, le *Revenu net d'intérêts* a été majoré de 169 M\$ (178 M\$ en 2016), les *Revenus autres que d'intérêts* ont été majorés de 21 M\$ (2 M\$ en 2016) et un montant équivalent est constaté à la *Charge (économie) d'impôts*. L'effet de ces ajustements est renversé dans la rubrique *Autres*.
- (4) Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2017, la Banque a révisé à la baisse la provision sectorielle sur prêts non douteux pour le portefeuille de prêts aux entreprises de production et de service du secteur pétrole et gaz pour un montant de 40 M\$ présentée dans le secteur des Particuliers et Entreprises, et les dotations aux pertes sur créances de la rubrique *Autres* d'un montant de 40 M\$ constituent une augmentation de la provision collective sur prêts non douteux pour risque de crédit. Les dotations aux pertes sur créances pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2016 comprennent une provision sectorielle sur prêts non douteux pour le portefeuille de prêts aux entreprises de production et de service du secteur pétrole et gaz de 250 M\$, présentée dans le secteur des Particuliers et Entreprises.

RENSEIGNEMENTS POUR LES ACTIONNAIRES ET INVESTISSEURS

Relations investisseurs

Les analystes financiers et les investisseurs qui souhaitent obtenir des informations financières concernant la Banque sont priés de communiquer avec le service des Relations avec les investisseurs.

600, rue De La Gauchetière Ouest, 7^e étage
Montréal (Québec) H3B 4L2
Sans frais : 1 866 517-5455
Télécopieur : 514 394-6196
Adresse électronique : relationsinvestisseurs@bnc.ca
Internet : bnc.ca/relationsinvestisseurs

Affaires publiques

600, rue De La Gauchetière Ouest, 10^e étage
Montréal (Québec) H3B 4L2
Téléphone : 514 394-8644
Télécopieur : 514 394-6258

Dates de publication des rapports trimestriels pour l'exercice 2017

(sous réserve d'approbation du conseil d'administration de la Banque)

Premier trimestre	1 ^{er} mars
Deuxième trimestre	31 mai
Troisième trimestre	30 août
Quatrième trimestre	1 ^{er} décembre

Divulgence des résultats du troisième trimestre de 2017

Conférence téléphonique

- Une conférence téléphonique pour les analystes et investisseurs institutionnels aura lieu le mercredi 30 août 2017 à 13 h 00 HAE.
- Accès par téléphone en mode écoute seulement : 1 866 862-3930 ou 416 695-7806. Le code d'accès est le 5481709#.
- L'enregistrement téléphonique archivé sera accessible jusqu'au 28 septembre 2017 en composant le 1 800 408-3053 ou le 905 694-9451. Le code d'accès est le 8316104#.

Diffusion de l'appel sur Internet

- La conférence téléphonique sur les résultats sera diffusée en direct via Internet à l'adresse bnc.ca/relationsinvestisseurs.
- Une version archivée de la conférence sera disponible après la fin de l'appel dans le site Internet de la Banque Nationale.

Documents financiers

- Le Rapport aux actionnaires (qui inclut les états financiers consolidés trimestriels) est en tout temps disponible dans le site Internet de la Banque Nationale à l'adresse bnc.ca/relationsinvestisseurs.
- Le Rapport aux actionnaires, les informations financières complémentaires, les informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires, ainsi que la présentation seront disponibles dans le site Internet de la Banque Nationale à la page des Relations avec les investisseurs, un peu avant le début de la conférence téléphonique.

Agent des transferts et registraire

Pour des renseignements relatifs aux transferts d'actions, aux changements d'adresse, aux dividendes, à la perte de certificat d'actions, aux formulaires d'impôts et aux transferts de succession, les actionnaires sont priés de communiquer avec l'agent des transferts Société de fiducie Computershare du Canada dont l'adresse et le numéro de téléphone apparaissent ci-après.

Société de fiducie Computershare du Canada

Service aux actionnaires
1500, boulevard Robert-Bourassa, 7^e étage
Montréal (Québec) H3A 3S8
Téléphone : 1 888 838-1407
Télécopieur : 1 888 453-0330
Adresse électronique : service@computershare.com
Internet : computershare.com

Dépôt direct des dividendes

Au moyen d'un transfert électronique de fonds, les actionnaires peuvent faire déposer leurs dividendes directement au crédit de tout compte détenu auprès d'une institution membre de l'Association canadienne des paiements. Pour ce faire, il suffit d'en faire la demande par écrit à l'adresse de Société de fiducie Computershare du Canada, agent des transferts.

Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions

La Banque offre aux détenteurs canadiens de ses actions ordinaires et privilégiées de participer à son Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions, régime qui leur permet d'acquérir des actions ordinaires de la Banque sans payer de commission ni de frais d'administration. L'acquisition d'actions ordinaires par les participants canadiens s'effectue au moyen du réinvestissement des dividendes en espèces versés sur les actions qu'ils détiennent, ou bien en effectuant des versements en espèces facultatifs d'un montant minimal de 500 \$ par versement, jusqu'à concurrence de 5 000 \$ par trimestre.

Pour de plus amples renseignements, les actionnaires sont priés de communiquer avec le registraire et agent des transferts de la Banque, Société de fiducie Computershare du Canada, au numéro 1 888 838-1407. Les porteurs d'actions ordinaires véritables ou non inscrits de la Banque doivent s'adresser à leur institution financière ou à leur courtier pour adhérer à ce régime.

Dividendes

Les dividendes déclarés par la Banque constituent des dividendes déterminés en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).